

nexus

nexus

0% PUB
100% LIBRE

MAGAZINE D'INFORMATION INDÉPENDANT



TEMPS INTRICUÉ
& SYNCHRONICITÉ

QUI VOIT



SON FUTUR CHANGE



SON PASSÉ

QUAND LE SANG SOIGNE
UNE THÉRAPIE
INNOVANTE

ARTEMISIA
BIG PHARMA ET OMS
CONTRE NOTRE SANTÉ ?

ÉCONOMIE HUMANISTE
VERS L'OBJECTION
DE CROISSANCE

CARTES ANCIENNES
4E PARTIE

ROBERT F. KENNEDY JR.
UNE INTERVIEW ANTI LOBBY

M 03806 - 119 - F: 7,90 € - RD



France : 7,90 € • Dom : 8,40 € • Polynésie : 1100 XPF • Belgique / Luxembourg / Espagne : 8,50 € • Suisse : 13 CHF • Canada : 14 CAD • MAR : 80 MAD • TUN : 11,00 DT

n° 119 / novembre-décembre 2018

POURQUOI NEXUS?

Au-delà de toute idéologie politique et religieuse, *NEXUS* – qui signifie en latin : lien, entrelacs des causes et des effets ; aussi employé dans la langue de Shakespeare pour désigner un réseau informel de personnes – considère les crises majeures qui défient nos sociétés comme autant d'opportunités de changement. Nous avons le choix soit d'entretenir le semblant de consensus qui nous conduit dans le mur, soit de sortir du cadre, de bousculer les dogmes, de dénoncer les grandes mystifications, de revisiter les concepts établis. C'est cette dernière option que *NEXUS* retient pour participer, à son échelle, à une compréhension plus vaste de notre époque et de ses enjeux.

C'est pour tous ceux qui partagent cette envie d'une information libre – quitte à être inquiétante – que *NEXUS* s'efforce de documenter au mieux ces révélations, ces découvertes, ces innovations et ces initiatives qui dérangent.

NEXUS ne soutient en aucun cas l'expérimentation animale, même si certaines études citées dans ses pages y font référence. Quant aux informations relatives à la santé, elles sont délivrées à titre indicatif et ne sauraient tenir lieu de consultation médicale.

POURQUOI SANS PUB ?

Véritable exception dans la presse, *NEXUS* est, et restera, sans publicité, garantie de son indépendance. *NEXUS* est libre de tout pouvoir politique et financier, ce qui lui permet de traiter de tous les sujets sans restriction ni compromission. *NEXUS* est un magazine qui ne vit que pour et par ses lecteurs. C'est sa fierté, son gage de qualité. Grâce à vous, la liberté d'information peut continuer d'exister. Merci et bonne lecture !

Vous voulez enquêter
pour *NEXUS*?
Contactez la rédaction:
redactionenchef@nexus.fr



L'ÉQUIPE



Kim-Anh Lim
Rédactrice en chef



Marc Daoud
Directeur de la publication



Caroline Langlois
Secrétaire de rédaction



Mohamed Kotbi
Directeur de la communication



David Wipf
Directeur artistique, graphiste



Sarah Ulrici
Illustratrice



Denis Cachon
Réviseur-correcteur



Sophie Boille
Correctrice

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO



Senta Depuydt



Sabrina Debusquat



Hélène Hodac



Jonathan Attias



Mireille Rosselet-Capt



Isabelle Capitant de Villebonne



Gérard Muguet

Édito

Peut-on parler du temps en termes de conscience ? Selon le philosophe Bergson, le temps est « *l'appropriation temporelle du monde par la conscience* », mais selon Einstein, « *l'expérience du monde perçu avec ses évidences n'est qu'un balbutiement avant les claires paroles de la science* ».

Que révèlent « ces claires paroles » ? Que les évidences ne sont pas ce qu'elles semblent être. La chronologie temporelle de notre existence du passé, puis du présent vers le futur est une évidence, vraiment ? Il s'avère que non ! C'est un voyage en sens inverse que nous vous proposons de faire dans ce numéro, car notre futur peut modifier notre passé grâce à nos intentions ! « *Plus nos demandes, nos intentions sont libres, non conditionnées, plus notre futur va rétroagir sur notre présent en générant des synchronicités dans notre courant de vie* » (extrait du dossier de ce numéro).

Et si par une étonnante logique, ce magazine, que vous avez peut-être pris pour la première fois dans vos mains, venait de votre futur pour vous apporter les réponses que vous cherchiez ? Impossible rétrocausalité, vraiment ?

Nous vous invitons aussi à découvrir l'interview saisissante et exclusive de Robert F. Kennedy Jr. qui se bat depuis des années contre les lobbies. Des lobbies toujours plus puissants, dont celui qui travaille pour les intérêts de Big Pharma et contre celui des populations. Ils sévissent contre l'utilisation de l'*Artemisia*, plante reconnue efficace contre le paludisme. Une plante qui ne rapporte rien aux industriels et qui plombe certainement leurs projections de croissance économique. Sacro-sainte croissance qu'il faut pouvoir abandonner tant sa logique infinie est incompatible avec les ressources finies de notre planète. Qu'en est-il de la décroissance pour répondre à l'urgence de l'épuisement de nos ressources ? Nous en explorons les idées dans ces pages.

Et pour l'ultime marché de prédation économique, il ne manquait plus que celui du contrôle du climat mondial. Avec la géoingénierie, c'est chose quasiment faite ! Cette entreprise prométhéenne, qui a débuté il y a des décennies par la main des militaires, est en passe de devenir un plan B « écologique » pour lutter contre le dérèglement climatique. Elle est dorénavant discutée avec des juristes dans des colloques. L'un d'entre eux s'est d'ailleurs récemment déroulé à Rennes de manière très discrète. Citoyens, vous devez savoir ce qui se prépare. L'avenir de toutes les générations présentes et à venir est en jeu.

N'oublions pas de questionner notre monde, et de rester totalement conscients de nos choix et de nos besoins. Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de belles et riches lectures, ici et là.

Marc Daoud

Édité par :

Éditions MGMP

22, rue Pasteur

92380 Garches

Tél : 01 47 41 35 61

www.nexus.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Marc Daoud

marcdaoud@nexus.fr

RÉDACTRICE EN CHEF

Kim-Anh Lim

redactionenchef@nexus.fr

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Caroline Langlois

DIRECTEUR ARTISTIQUE

GRAPHISTE

David Wipf

dav.wipf@gmail.com

CORRECTEURS

Denis Cachon

Sophie Boille

DIRECTEUR

DE LA COMMUNICATION

Mohamed Kotbi

mktotbi@nexus.fr

ABONNEMENTS

Mohamed Kotbi

secretariat@nexus.fr

ILLUSTRATION DE COUVERTURE

Sarah Ulrici

FABRIQUÉ EN FRANCE



Dépôt légal avril 1999

ISSN : 1296-633x

N° CPPAP : 0722 K 78880

Distribution France

Presstalis

City Presse Diffusion

LA REPRODUCTION DES ARTICLES

DE NEXUS EST SOUMISE À

AUTORISATION DE LA RÉDACTION.

Aubin
IMPRIMEUR
Chemin des Deux Croix
BP 19 - 86240 LIGUGE





LE TEMPS NE FILE PLUS DROIT, NOS VIES SONT EN SIMULTANÉ

Les états modifiés de conscience suggèrent que nos vies sont simultanées et interconnectées. La physique quantique le confirme. Et si nous pouvions influencer sur le passé et le futur, et si le futur pouvait changer le passé ?

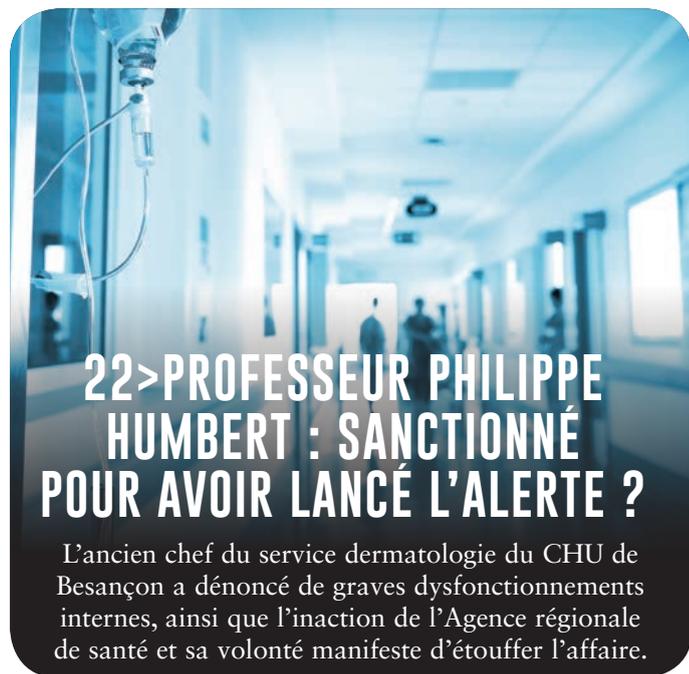
À LA UNE
PAGE 70

p. 4	Courrier des lecteurs
p. 8	En bref...
	L'actualité vue par NEXUS
p. 106	NEXUS a lu pour vous
p. 110	Index thématique
p. 112	Bon de commande



16 > LE COMBAT DE ROBERT F. KENNEDY JR. CONTRE LES LOBBIES

Le neveu du président J. F. Kennedy est l'un des rares avocats de taille à lutter contre les géants de l'industrie. Il nous a accordé une interview exceptionnelle : rencontre avec un homme au destin hors du commun.



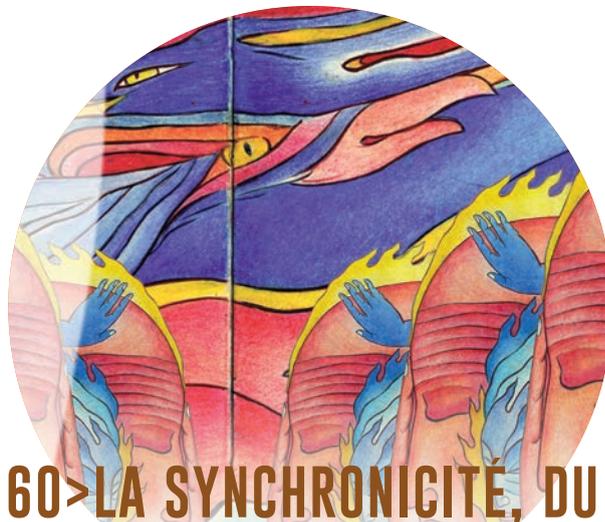
22 > PROFESSEUR PHILIPPE HUMBERT : SANCTIONNÉ POUR AVOIR LANCÉ L'ALERTE ?

L'ancien chef du service dermatologie du CHU de Besançon a dénoncé de graves dysfonctionnements internes, ainsi que l'inaction de l'Agence régionale de santé et sa volonté manifeste d'étouffer l'affaire.



28> DÉCROISSANCE SOLIDAIRE, DE QUOI PARLE-T-ON ?

La décroissance ne peut être qu'une phase transitoire car, à l'infini, elle nous conduirait vers le néant ! Préparer le futur se fera par un changement psychologique et une action militante au quotidien et sur le long terme.



60> LA SYNCHRONICITÉ, DU SENS QUI N'A PAS DE CAUSE !

Synchronicité ou simple coïncidence ?
Qu'est-ce qui différencie l'une de l'autre ?
Quelle richesse les synchronicités recèlent-elles ?



36> AUTO-HÉMOTHÉRAPIE, UN ALLIÉ SANTÉ DURABLE

« Je prélève mon sang en intraveineuse et me le réinjecte en intramusculaire » : une technique ultra-simple et efficace sur un grand nombre de pathologies.



46> ARTÉMISE, NOTRE SANTÉ CONTRE CELLE DE BIG PHARMA

Une plante, l'artémise, guérit du paludisme pour un coût dérisoire au grand regret de l'industrie pharmaceutique et de l'OMS. NEXUS fait le point sur ce remède et ses difficultés à s'imposer.



94> DIFFAMATION

WIKIPÉDIA VEUT ME TUER

MISE À JOUR

Impossible de faire entendre à l'encyclopédie en ligne que nous ne sommes pas celui qu'elle décrit.
La justice saura-t-elle rétablir la vérité ?



96> QUAND LES CARTES ANCIENNES RACONTENT UNE AUTRE HISTOIRE DE L'HUMANITÉ (4^E PARTIE)

Les portulans, des cartes marines servant à la navigation, apparus au XIII^e siècle, sont parfois d'une exactitude tout à fait surprenante...

LINKY : NOS LECTEURS PARTICIPENT À LA CHASSE AUX ONDES

Notre article sur le « Linky, l'onde de trop, » (cf. NEXUS n° 117, juillet-août 2018) a suscité quantité de commentaires et de réactions. Parmi ceux-ci, de nombreux testeurs anonymes, bien décidés à débusquer et contrer les impulsions parasites hautes fréquences transitoires (HFT) observables sur le câblage électrique du domicile, en particulier ceux propres au CPL du Linky, bien sûr.

Des lecteurs de Caen nous ont contactés, nous invitant à venir les voir et filmer leurs tests visant à montrer l'efficacité des filtres anti-HFT. Dont acte. Un premier test réalisé sans les filtres et avec la plupart des circuits et prises électriques hors tension permet d'évaluer le bruit de fond HFT ambiant minimal, lié, estiment nos lecteurs, à la présence de Linky dans le voisinage. La mise sous tension, et toujours sans les filtres, de l'ensemble de l'installation électrique ne modifie pas ces valeurs. En revanche, ce deuxième essai permet de se représenter les valeurs typiques d'un « courant sale », parasité par d'autres sources d'interférences ponctuelles, comme un appareil électrique en fonctionnement, en l'occurrence un aspirateur. La troisième et dernière série de tests, enfin, s'est déroulée en impliquant un, deux et trois filtres. On remarque nettement que les micro-surtensions mesurées (engendrées par les « trames numériques » en ondes pulsées du CPL Linky),

n'apparaissent quasiment plus lorsque les filtres sont branchés.

Le mesureur de micro-surtension pour visualiser les niveaux de « dirty electricity »

L'appareil de mesure utilisé, le Line EMI meter, a été acheté en Grande-Bretagne. Cet appareil ne mesure pas la pollution 50 Hz en elle-même, mais les micro-surtensions situées dans la gamme de fréquences comprises entre 10 kilohertz (kHz) et 10 mégahertz (MHz). La tension de ce « bruit de fond » haute fréquence est donnée en millivolts (mV). On admet qu'une bonne valeur est une valeur inférieure à 100 mV (norme selon le constructeur, puisqu'il n'y a pas actuellement de normes en vigueur en France) sur l'ensemble de l'installation électrique domestique, et conseille d'être inférieur à 50 mV dans le cas d'un lieu de résidence destiné à des personnes électrohypersensibles (EHS). Le

Line EMI meter permet aussi d'afficher le niveau moyen de parasites avant et après installation d'un filtre, en exprimant cette réduction en pourcentage.

Que pouvons-nous voir ? Une fois mis en évidence le champ magnétique rayonné par un compteur Linky, nous passons à la phase de tests proprement dite. Lors du premier essai, une valeur de base de 65 mV apparaît, entrecoupée de très brefs pics d'environ 300, 400 ou 500 mV générés par les trames numériques. « Cela correspond aux compteurs Linky du voisinage », expliquent nos hôtes, qui précisent : « Nous avons des valeurs à 900 ou 1 000 mV, avec un maximum relevé à 1 300 mV, avec le Linky de l'habitation. » Une fois l'aspirateur allumé, le Line EMI meter s'emballa, avec des relevés autour des 1 350 mV en continu. Cette pollution « constante » dure le temps du fonctionnement de l'aspirateur et s'additionne avec la LDE (Linky Dirty Electricity). Lors du dernier essai,



où trois filtres sont branchés l'un après l'autre sur une multiprise branchée en entrée du tableau électrique, les valeurs moyennes mesurées tombent de 55 mV à 30 mV, puis à 17 mV avec un second filtre, et enfin à 15 mV avec le troisième. Soit des valeurs trois fois inférieures à celles mesurées au début.

Trames numériques ou courants transitoires ?

Les testeurs que nous avons rencontrés et que l'on voit sur la vidéo ne parlent pas de HFT, mais d'électricité sale ou micro-surtensions. Ce dernier utilise ce terme pour décrire les impulsions propres au système Linky, émises au rythme de 4 à 10 par minute, telles qu'observées par le CSTB. Il faut noter cette distinction formulée dans les documents officiels. En résumé, on peut dire que toutes les trames numériques sont des HFT, mais que les HFT ne sont pas toujours des trames numériques, à l'image des impulsions

parasites produites par le moteur électrique de l'aspirateur. Nous reviendrons sur le contenu du rapport du CSTB de janvier 2017 dans un prochain numéro.

Autre précision : compte tenu des gammes de fréquences auxquelles le mesureur de micro-surtensions est sensible, cela signifie que les pics que capte le Detekta lors du fonctionnement de l'aspirateur ne correspondent pas à une pollution basse fréquence de 50 Hz classique, mais bien à des interférences HFT que génère son fonctionnement. En valeur absolue, on mesure des pics à 1377 mV, ce qui correspond à l'addition des HFT (celles de l'aspirateur et des autres appareils, Linky compris). Le test avec l'aspirateur permet aussi de se rendre compte qu'un filtre mal placé n'aura aucun effet pour atténuer les interférences. D'où l'importance de les placer au bon endroit.

Un point essentiel de cet essai est que les valeurs d'interférences détectées, à 65 mV,

sont des valeurs assez faibles, considérées même comme des valeurs acceptables par les praticiens de « la biologie de l'habitat », qui les estiment « biocompatibles » à 50 mV et 15 mV pour les personnes électrohypersensibles. Dans les lieux très pollués par les courants basse fréquence au 50 Hz, le niveau d'exposition aux rayonnements électromagnétiques est plus important, et les valeurs des interférences haute fréquence qui en découlent seront proportionnelles en s'amplifiant d'elles-mêmes. Dès lors, l'atténuation apportée par les filtres devient d'autant plus flagrante.

D'autres sources de rayonnements électromagnétiques auraient pu être mises en évidence, comme les plaques à induction ou les lampes à basse consommation de type fluocompactes. Nos investigations continuent !

La vidéo de ces différents essais est à voir en ligne, sur notre page Facebook et sur Youtube à "magazine Nexus"

LINKY : L'ONDE DE TROP ASPECT JURIDIQUE ET ASPECT TECHNIQUE



Cher NEXUS,

Suite à l'article du n° 117 sur Linky, je te transmets quelques réflexions, ainsi que quelques questions dont la publication des réponses intéressera certainement tes lecteurs.

1) Domaine juridique :

Beaucoup d'abonnés EDF ont leur compteur situé dans un coffret accessible depuis la rue, et situé dans le mur de clôture de leur propriété.

Dans la mesure où ce mur fait partie du domaine privé de l'abonné, Enedis a-t-il le droit d'ouvrir le coffret du compteur et d'y accéder sans autorisation ?

Si une affiche placardée sur le coffret interdit l'accès pour installer Linky, Enedis peut-il passer outre ? S'il le fait, peut-on engager une procédure pour violation de domicile ?

2) Domaine technique :

a) Beaucoup d'abonnés EDF ayant un chauffage électrique sont alimentés par un câble triphasé. De ce fait, ils reçoivent 3 fils de phase au lieu d'un seul. Donc, ce n'est pas un, mais trois courants porteurs en ligne (CPL) qui pénètrent dans leur installation,

ce qui augmente considérablement les champs et rayonnements de toutes les lignes monophasées branchées sur le compteur triphasé.

b) Il est fait état dans ton article de la nécessité d'une quinzaine de filtres pour nettoyer une maison de l'électricité « sale ». Ne serait-il pas plus pratique et efficace d'installer un filtre à la sortie du disjoncteur (3 filtres en triphasé) qui protégerait toute l'installation, y compris les fils situés dans les cloisons et les plafonds, et pas seulement les appareils branchés sur les prises de courant (à rappeler : la sortie du disjoncteur est accessible à l'abonné) ?

c) En ce qui concerne les filtres pour CPL, pourrais-tu expliciter le fonctionnement des filtres actuels ? Dans le temps, EDF protégeait ses transformateurs contre la foudre (courants de très haute fréquence) d'une façon simple : une boule métallique suspendue au fil de ligne, faisant office de condensateur avec le sol, et une boucle sur le câble faisant office de self-inductance. Les impédances (capacité d'un appareil à s'opposer au passage du courant)

de ces éléments dépendent de la fréquence du courant :

- en très haute fréquence (THF), celle de la self devient très grande et le passage du courant est bloqué. Celle du condensateur est très petite, et le courant part au sol ;
- en basse fréquence (BF) de 50 Hz (courant pour les abonnés), l'impédance de la self est petite, et le courant entre dans l'installation, alors que la très grande impédance du condensateur l'empêche d'aller au sol.

En ce qui concerne Linky, un dispositif analogue placé à la sortie du disjoncteur sur les fils de phase (1 en monophasé, 3 en triphasé) ne permettrait-il pas de laisser pénétrer le 50 Hz (BF) dans l'installation, tout en détournant le CPL (THF) de cette dernière, en supposant que le CPL se comporte comme le courant foudre (THF) ?

J'espère que tu pourras prendre en compte ces éléments, les faire vérifier, et compléter les informations données à tes lecteurs. Je te transmets toutes mes amitiés.

Pierre Seignol

LA RÉPONSE DE *NEXUS*

Sur le plan juridique, rappelons tout d'abord que, dans les faits, Enedis a le droit de pénétrer dans le domaine privé pour accéder au compteur, car tout contrat d'abonnement intègre un engagement contractuel de l'abonné à donner accès au compteur fourni par l'entreprise. Mais dans le cas, par exemple, où l'accès au compteur est cadenassé, l'entreprise devra saisir la justice et attendre sa décision avant d'agir. Le jugement pouvant prendre plusieurs mois... Enedis n'a, en effet, pas le droit de « faire justice à soi-même » en brisant le cadenas. Le droit est très clair sur ce point, avec plusieurs jurisprudences rendues en ce sens. Si l'accès au compteur est verrouillé, Enedis n'a pas le droit de forcer l'accès et devra patienter jusqu'à la décision de justice.

Pour ce qui est du deuxième point, vous avez raison au sujet du triphasé. Votre question particulièrement pointue soulève un point technique réel, sous-estimé par la plupart des abonnés. En triphasé, les signaux CPL sont reçus sur les trois phases et donc sur la totalité des grappes de compteurs mono et triphasé. Toutefois, à l'intérieur du domicile, la majeure partie de la distribution électrique est monophasée. La somme des rayonnements CPL en valeur absolue ne devrait pas être plus importante que pour une alimentation monophasée. Au-delà, il est nécessaire d'étudier l'installation électrique concernée, car chacune d'entre elles est unique. En ce qui concerne votre proposition d'une installation optimisée des filtres, nous avons directement posé la question aux experts contactés dans le cadre de l'article. Leur réponse est sans équivoque : il est tout à fait possible d'assurer un filtrage de qualité sur une installation triphasée.

Si l'on place des filtres capacitifs tels que Stetzer ou DE2 à proximité du tableau électrique, il faut veiller à les répartir de manière égale sur les trois phases. Nos experts recommandent

d'utiliser un coffret avec 3 ou 6 prises modulaires avec protection 6 à 16 A diff 30 mA. Mais cela ne dispense pas, pour renforcer l'efficacité du filtrage, de placer quelques filtres en plus, en milieu et bout de ligne, ou encore près d'appareils identifiés comme perturbateurs. Attention, lors de la pose de ces filtres, de toujours disposer d'un petit analyseur de réseau ou détecteur HFT type Line EMI meter ou Micro-surge meter afin de vérifier et guider ses choix sur la base de mesures et d'effets réels, et non supposés.

Il existe de très bons filtres pour le triphasé et le neutre, mais ils ne sont pas encore disponibles dans les bandes de fréquences des CPL Linky. Le problème des autres filtres mono vendus pour du triphasé, en triplant le dispositif, est l'absence de couplage des phases autour d'un même tore en ferrite. L'absence de bobinage commun pour les trois phases est susceptible de déséquilibrer le réseau. De plus, n'étant pas bobinés sur un même tore en ferrite, les différents flux d'induction magnétique des trois phases ne s'annulent pas entre eux, ce qui sature le noyau ferromagnétique de la bobine. Une bobine en saturation dégrade l'efficacité du filtre, qui ne sert plus à grand-chose. Des filtres positionnés en parallèle sur le réseau électrique agissent de concert, car toutes les phases et tous les neutres sont interconnectés ensemble, rappellent nos spécialistes.

Enfin, en ce qui concerne le fonctionnement des filtres actuels, les filtres capacitifs parallèles (Stetzer/DE2) agissent comme des tampons amortisseurs. Le capaciteur des filtres laisse passer le signal de puissance 50 Hz, mais absorbe les fréquences plus élevées en amortissant une grande partie des pics d'énergie propres aux impulsions des signaux CPL du Linky. Les fréquences parasites que l'on souhaite éliminer sont redirigées vers le neutre et ne se diffusent pas dans le réseau.

Nous n'avons rien de plus à redire à vos explications. Vous avez parfaitement compris le principe des filtres et de leur placement.

CLIMAT, SUJET BRÛLANT ! VOS QUESTIONS NOUS INTÉRESSENT

Chères lectrices et chers lecteurs,
Vous avez été un certain nombre à réagir à notre dossier « Alerte climatique, le dessous des cartes » (*NEXUS* n° 118), avec des arguments qui méritent une réponse exhaustive. Dans ce but, nous allons rassembler vos remarques et y répondre point par point dans notre prochain numéro.

Dans l'immédiat, nous tenons à vous remercier pour l'attention et le sens critique que vous portez à la lecture de nos articles. Vos interventions sont stimulantes et nous encouragent à toujours donner le meilleur de nous-mêmes, et de cela nous vous remercions vivement !

L'équipe rédactionnelle de *NEXUS*

APPEL AU DON DE WIKIPÉDIA... SOUTIEN À *NEXUS*!

Bonjour,
Abonné depuis très longtemps à l'excellent magazine *NEXUS*, j'ai appris qu'il est dénigré par je ne sais qui chez vous [c.-à-d. Wikipédia], en conséquence, je ne renouvellerai pas mon don, je le ferai à *NEXUS*.

G. Pelaingre

● SANTÉ

QUAND LA CHASSE PROPAGE LA MALADIE DE LYME

La maladie de Lyme ne cesse de se propager. Si une meilleure reconnaissance de la maladie se fait jour, la volonté de s'attaquer aux causes fait cruellement défaut, notamment parce qu'elle signifie, contrairement à la volonté de notre premier de cordée, le mécontentement des chasseurs.

L'ami privilégié des chasseurs

Emmanuel Macron aime la chasse et les chasseurs : en tant que candidat à la présidentielle, il s'est montré favorable à la réouverture des chasses présidentielles. Pour ses 40 ans, il a rencontré en forêt de Chambord des présidents de fédérations de chasse lors de la clôture de leur battue de régulation. Il a réduit de moitié le prix du permis de chasse ; quant à la « gestion adaptative » des espèces qu'il veut mettre en place, il est fort à craindre qu'elle se traduise par un allongement de la liste des animaux chassables. Allain Bougrain-Dubourg, le président de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), a rappelé à ce sujet qu'en France on chasse déjà 64 espèces d'oiseaux, contre en moyenne 14 espèces dans le reste de l'Europe, mais surtout que, parmi les 64 espèces chassées, 20 sont sur la liste des espèces menacées !

Rôle essentiel des petits mammifères

Pour le sujet qui nous occupe, c'est sur le renard que se porte notre attention. En effet, selon les sources, entre 500 000¹ et un million² de renards sont tués chaque année en France. Ils le sont de multiples manières (tir, chasse à courre, piégeage et déterrage, etc.) et douze fois sur douze. Il existe même une prime à la queue de renard. Or, même si l'on a longtemps lié la recrudescence de la maladie de Lyme à l'augmentation de la population des cervidés – un hôte privilégié des tiques adultes, plus susceptibles d'être infectées par la borréliose de Lyme –, on connaît aujourd'hui le rôle essentiel qu'y jouent les petits mammifères (campagnols, souris et autres rongeurs). Ces derniers, sur lesquels s'accrochent les tiques au stade larvaire, sont souvent porteurs de nombreux agents pathogènes, dont la *Borrelia* responsable de la maladie de Lyme. Or, une renarde qui nourrit ses petits mange environ 6 000 petits rongeurs par an.

C'est l'une des raisons pour lesquelles l'Aspas (Association pour la protection des animaux sauvages) demande que l'espèce soit reconnue pour son importance écologique et soit retirée de la liste des espèces nuisibles. D'ailleurs, dans les textes officiels, on n'ose plus parler d'espèces « nuisibles » ; on préfère les désigner comme des espèces « susceptibles d'occasionner des dégâts ». Pourtant, les dégâts supposés des renards ne résistent pas à l'analyse, l'animal étant essentiellement victime d'un grand nombre de préjugés³.

Mon ami le renard

Il ne fait plus de doute à présent que la présence de prédateurs comme le renard, la fouine et, outre-Atlantique, le coyote, en réduisant les populations des petits mammifères, abaisse le taux de tiques infectées⁴. Des chercheurs néerlandais ont même montré, à leur grande surprise, que plus la population de renards et de fouines est importante, moins les tiques elles-mêmes sont contaminées par la maladie

de Lyme, mais aussi moins les rongeurs sont porteurs de tiques⁵. Des dispositifs de vidéosurveillance ont permis d'élucider ce mystère : craignant leurs prédateurs, les rongeurs sortent moins et réduisent de ce fait leur possibilité de rencontre avec les tiques. Ces dernières se nourrissent alors sur d'autres espèces moins porteuses de maladies infectieuses, donc moins contaminantes, comme les oiseaux.

Même les grands mammifères

À l'échelle mondiale, les tiques sont considérées comme les premiers vecteurs de maladies chez les animaux sauvages et domestiques. Maladie de Lyme, fièvre Q, encéphalites, tularémie et autre fièvre boutonneuse ont des effets significatifs sur la santé, animale et humaine. L'université de Californie (États-Unis) a mené une recherche au Kenya qui a permis de démontrer que l'abondance totale des tiques double dans les zones où l'on empêche les grands herbivores d'entrer dans une zone définie par rapport aux parcelles témoins⁶. Plusieurs autres variables et leurs interactions ont été testées lors de cette étude, comme la taille des animaux sauvages exclus, la pluviométrie, l'espèce de tique, le stade de développement des tiques, leurs hôtes, et ainsi de suite. Ainsi, l'abondance totale de tiques est

passée de 170 % quand seuls les grands herbivores étaient exclus, à 360 % quand tous les grands mammifères sauvages l'étaient. De même, l'exclusion totale de la faune augmente l'abondance totale des tiques de 130 % dans les sites à humidité modérée et de 225 % dans les sites plus secs.

En résumé, toutes les études menées en ce domaine convergent vers un point crucial, à savoir le rôle déterminant de la préservation ou de la restauration de la biodiversité dans le combat contre la maladie de Lyme, et la biodiversité passe aussi par la vie du renard.

Notes

1. Ambrosini Ariane, « Le renard est-il vraiment un animal nuisible ? », *La Croix*, 8 mai 2017, <https://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Environnement/Le-renard-est-vraiment-animal-nuisible-2017-05-08-1200845378>.
2. Magdelaine Christophe, « Pourquoi chasse-t-on encore près d'un million de renards par an en France ? », 7 juin 2017, <https://www.notre-planete.info/actualites/4618-chasse-renard-BD>.
3. Aspas (Association pour la protection des animaux sauvages), *Protégeons les renards !*, <https://www.aspas-nature.org/wp-content/uploads/Depliant-Renard-ASPAS-web.pdf>. *Le Renard roux, non coupable !*, Document de synthèse, Collectif Renard Grand Est, novembre 2017.
4. Levi Taal *et al.*, « Deer, predators, and the emergence of Lyme disease », *PNAS*, Cary Institute of Ecosystem Studies, 9 mai 2012.
5. Hofmeester Tim R. *et al.*, « Cascading effects of predator activity on tick-borne disease risk », *Proceedings of the Royal Society B*, The Royal Society Publishing, 19 juillet 2017.
6. Titcomb Georgia *et al.*, « Interacting effects of wildlife loss and climate on ticks and tick-borne disease », *Proc. Biol. Sci.*, 6 septembre 2017.



● ÉCONOMIE

MISÈRE DE LA GRÈCE, PROSPÉRITÉ DES BANQUES

À écouter les gouvernants et les grands médias, la Grèce, en sortant le 20 août dernier du programme d'assistance économique qui la plaçait sous la tutelle de la zone euro et du Fonds monétaire international (FMI), retrouvait sa liberté, s'en allait vers des jours meilleurs et ne devait rembourser une partie des prêts qu'à partir de 2032, contre 2022 jusqu'à présent. Bref, que du bon après des réformes, imposées par l'Europe, qui ont plongé les Grecs dans une grave récession économique et dans une profonde déprime (le taux de suicide s'est accru de 35 % entre 2010 et 2013¹). Certes, la Grèce a reçu de l'Europe près de 300 milliards d'assistance, mais ce qui est passé sous silence, ce sont les chiffres faramineux que la dette grecque (343 milliards d'euros, soit 180 % du PIB) rapporte aux banques !

Par ici les milliards

La Banque centrale européenne (BCE) l'annonce : « *Les revenus nets d'intérêts provenant des avoirs de la BCE en obligations souveraines grecques acquises dans le cadre du programme SMP (Securities Markets Programme) se sont élevés à 154 millions d'euros en 2017, contre 185 millions en 2016².* » « *Des cacahuètes, s'indigne le CADTM (Comité pour l'abolition des dettes illégitimes), comparé aux 7,8 milliards d'euros de bénéfices nets réalisés grâce aux intérêts encaissés de 2012 à 2016 sur les obligations d'État grecques acquises entre 2010 et 2012 dans le cadre du SMP, un programme de rachat de titres de pays en difficulté de la zone euro. [...] Sans parler de la juteuse plus-value (7,5 milliards d'euros) obtenue sur la revente d'obligations grecques achetées 42,7 milliards³.* »

Restituer les bénéfices ?

La BCE, en échange des réformes grecques, devait restituer à Athènes les bénéfices réalisés à partir de 2012. « *Une infime partie a été rendue : 3 milliards en 2014 pour les bénéfices de 2012 et 2013, détaille Thanos Contargyris, membre fondateur d'Attac Grèce et président de l'Association démocratique des Français à l'étranger. L'accord a ensuite été annulé unilatéralement par la BCE, pour sanctionner le gouvernement Syriza en 2015⁴.* » Si l'Eurogroupe, « *cénacle des 19 ministres des Finances de la zone euro* », a annoncé en juin dernier qu'il allait réactiver les transferts de bénéfices vers la Grèce, ce ne sera qu'à partir de l'année 2017. La Grèce ne verra jamais la couleur des bénéfices réalisés sur son dos en 2014 et 2015 (soit plus de 6 milliards), ni ceux de 2016. La BCE a aussi redistribué une partie de ces bénéfices aux banques centrales européennes, lesquelles ont transféré l'argent aux Trésors nationaux.

Les gouvernements se régalent

De plus, les États européens qui ont prêté 50 milliards d'euros à la Grèce l'ont fait avec un taux d'intérêt de 5 %, soit bien au-dessus des taux auxquels ces pays empruntent eux-mêmes : « *Chantre de l'orthodoxie budgétaire, l'Allemagne a ainsi empêché plus de 1,3 milliard d'euros de bénéfices grâce à son prêt bilatéral. Mieux, le gouvernement a reconnu en juin dernier avoir encaissé 2,9 milliards d'euros en intérêts sur les obligations grecques depuis 2010⁵.* »

Fonds vautours

À tout cela s'ajoutent notamment les bénéfices d'effets indirects (près de 100 milliards d'euros d'économies budgétaires entre 2010 et 2015 pour Berlin), parce que la crise grecque a favorisé la baisse du coût de financement des pays de la zone euro, ou les 5 milliards d'euros de profits du FMI, grâce à son prêt à taux élevé, ou encore le jackpot des fonds spéculatifs, qui ont racheté des titres décotés générant par la suite des rendements pouvant aller jusqu'à 100 % dans certains cas. « *Les fonds vautours ont acheté des carcasses à bas prix* », souligne Charles Wyplosz, professeur d'économie internationale à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) à Genève. « *Et ils continuent de faire main basse sur une partie de la fortune mobilière et immobilière du pays⁶* », souligne le CADTM. Et tout ça en toute légalité.

Notes

1. Burgi Noëlle, « Grèce : Le démantèlement méthodique et tragique des institutions de santé publique », 12 mars, <http://www.cadtm.org/Grece-Le-demantelement-methodique>.
2. « États financiers de la BCE pour 2017 », Banque centrale européenne, communiqué de presse, 22 février 2018, https://www.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/communique-presse-bce_etats-financiers-de-la-bce-pour-2017_20180222.pdf.
3. Toussaint Éric, Contargyris Thanos, Jacolet Thierry, « Des profits sur la Grèce », 21 août 2018, www.cadtm.org/Des-profits-sur-la-Grece.
4. *Idem*.
5. *Idem*.
6. *Idem*.

● ENVIRONNEMENT

LE CONTRÔLE DU CLIMAT, INÉLUCTABLE ? UNE ARME DE DOMINATION MASSIVE !

Lors d'un rendez-vous en petit comité, la géoingénierie a fait l'objet d'un débat réunissant juristes, philosophes et scientifiques. Ce colloque, très discret, était organisé par le CNRS à l'université de droit de Rennes les 11 et 12 octobre derniers. Les enjeux : la modification volontaire du climat et de l'environnement au regard du droit international. Seuls grands absents des débats, les citoyens !





Intitulé sans détour « Tempête sur la planète. Penser le droit et les politiques de l'ingénierie climatique et environnementale à l'heure de l'anthropocène », ce colloque international laissait figurer un terme nouveau : « ingilaw », contraction de « engineering » et de « law » (en français : « ingénierie » et « loi »). L'objectif était de discuter, pour ces deux domaines, des brevets et des conséquences pour les autochtones, sans que finalement ne soit véritablement abordé le rapport bénéfices-risques à l'échelle mondiale.

Les « climato-entrepreneurs » et les investisseurs

« Enjeux de la gouvernance de la géoingénierie et de l'ingénierie environnementale », « éthique de la nature et philosophie du droit » ou encore « les communs, un concept utile pour le droit de la géoingénierie » furent quelques-uns des thèmes étudiés. On parla de la légitimité de la géoingénierie et de ses fondements juridiques. Mais au profit de qui ? En fait, des entrepreneurs

américains, leaders incontestés dans ce domaine, et des investisseurs, dont un certain Bill Gates, actionnaire de plusieurs sociétés impliquées dans la géoingénierie : Silver Lining, Carbon Engineering ou encore Intellectual Ventures, sans parler de son fameux projet d'épandages sulfatés « StratoShield ». David Keith, l'un des « climato-entrepreneurs » les plus connus, annonçait déjà en 2007 dans une conférence TED¹ : « *Je vais vous parler de ce que nous pourrions faire si nous ne faisons rien [si la transition énergétique et écologique ne se fait pas]. La géoingénierie est ce que vous devez faire si vous n'arrêtez pas les émissions [de CO₂], avant de poursuivre de façon surprenante : Il est important d'être honnête ici, il y aura des avantages au changement climatique [...] Mais une des raisons pour lesquelles c'est politiquement difficile est qu'il y aura des gagnants et des perdants. Bien sûr, la nature, les ours polaires seront complètement perdants.* » Une formidable opportunité donc pour cet « entrepreneur » du climat, fondateur de Carbon Engineering.

Un colloque sous conditions

Dès le départ, il nous fut expressément interdit de filmer les échanges. « *Nous refusons tout reportage. Il s'agit d'un colloque scientifique, et nous ne pouvons gérer cette dimension [médiatique], nous ne le souhaitons pas* », nous explique-t-on par mail. Le sujet est prématuré chez les experts, nous laissent comprendre les organisateurs, et il n'y a pas encore de volonté d'établir une communication officielle : « *Sur le fond, il ne s'agit pas d'un débat ouvert au public, mais d'un échange scientifique* », nous assène-t-on. Le colloque était bel et bien ouvert au public et aux journalistes. Un public qui a dû déboursier 90 euros pour pouvoir y assister, un montant plutôt dissuasif. Dès la première journée, équipés de notre dictaphone, nous fûmes interpellés, au détour d'une pause-café, afin d'effacer nos enregistrements sous peine de devoir quitter les lieux. Les raisons invoquées : risque de manipulation au montage, détournement des propos. C'est donc en toute discrétion que les juristes et les scientifiques

ont échangé des heures durant sur les conditions de l'avènement de la géoingénierie mondiale et de sa pertinence. D'après nos informations, Nicolas Hulot avait reçu une invitation, non déclinée, avant l'annonce de sa démission.

La panique climatique au bénéfice de la géoingénierie

Les courbes présentées par Olivier Boucher, climatologue et expert français des épandages aériens, directeur de recherche au CNRS et coauteur du rapport 2013 du Giec intitulé « Nuages et aérosols² », ont pour but de nous alerter sur l'inévitable emballement climatique si rien n'est rapidement fait pour réduire les émissions de CO₂. Le dernier rapport du Giec, publié début octobre, ne laisse d'ailleurs guère plus d'espoir de rester en dessous des 1,5 °C de réchauffement. Il sonne dès lors comme un coup de semonce et ouvre la voie à la géoingénierie, qui apparaît d'ores et

déjà comme le pari technologique qui sauvera la planète. Olivier Boucher rappelle au passage que les États-Unis ont déjà commencé les épandages ; un scoop ! Mais qui sont les détenteurs actuels des brevets industriels ? Autrement dit, qui contrôlera demain le climat ?

De quoi refroidir la planète

David Keith, en 2007, toujours dans une conférence TED, défendait déjà avec conviction le choix des épandages : « Cette idée de géoingénierie, dans sa forme la plus simple, est la suivante : on pourrait mettre certaines particules, par exemple d'acide sulfurique, des sulfates, dans la stratosphère, où elles dévieraient la lumière du soleil et refroidiraient la planète. Je suis certain que cela fonctionnera. Mais il y a des effets secondaires, comme la destruction partielle de la couche d'ozone. Le problème [du réchauffement climatique] est absolument résoluble, et

même d'une façon raisonnablement peu coûteuse, et rapide. Et il y a des fois où vous aimeriez faire quelque chose vite. » Et il concluait froidement : « Cette amélioration de la science et de l'ingénierie, qu'on le veuille ou non, nous donnera de plus en plus de leviers pour contrôler la planète, pour nous donner le contrôle de la météo et du climat. » Olivier Boucher, lors d'un précédent colloque à Paris, en décembre 2013, louait lui aussi l'efficacité des épandages d'aérosols atmosphériques. Il en parla cette fois très brièvement, en visioconférence, alors qu'il était prévu à la table des intervenants. Une chose est certaine, les pourparlers sont déjà engagés entre experts et juristes, scientifiques et politiques, sans qu'il y ait aucun débat citoyen !

Notes

1. https://www.ted.com/talks/david_keith_s_surprising_ideas_on_climate_change?language=fr
2. https://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/wg1/WG1AR5_Chapter07_FINAL.pdf

ÉPANDAGES D'AÉROSOLS SULFATÉS DANS L'ATMOSPHÈRE... UNE BALANCE BÉNÉFICES-RISQUES TRÈS DÉSÉQUILIBRÉE !

Bénéfices attendus	Risques probables
<ul style="list-style-type: none">• Refroidissement de la planète• Réduction de la fonte des glaces marines ou inversion de ce phénomène• Réduction de la fonte de la calotte glaciaire terrestre ou inversion de ce phénomène• Réduction de la montée du niveau de la mer ou inversion de ce phénomène• Augmentation de la productivité des plantes• Augmentation des puits de carbone terrestres	<ul style="list-style-type: none">• Sécheresse en Afrique et en Asie• Poursuite de l'acidification des océans• Appauvrissement de la couche d'ozone• Moins de ciels bleus et d'énergie solaire• Effets indésirables des produits mis en œuvre• Réchauffement rapide dès l'arrêt des épandages• Impossibilité de mettre fin rapidement aux effets indésirables• Contrôle commercial et militaire de la technologie• Ruine de l'astronomie optique terrestre

Source : Crutzen Paul J., « Albedo enhancement by stratospheric sulfur injections: a contribution to resolve a policy dilemma? », *Climatic Change*, 25 juillet 2006.
http://faculty.washington.edu/stevehar/Geoengineering_packet.pdf

SANTÉ



LE COMBAT DE ROBERT F. KENNEDY JR CONTRE LES LOBBIES

Spécialiste du droit de l'environnement depuis des décennies, Robert Francis Kennedy Junior (1954) est aujourd'hui l'un des rares avocats de taille à lutter contre les géants industriels. Début septembre, il était invité par des parlementaires européens du groupe des Verts dans le cadre d'auditions complémentaires sur la sécurité du Roundup, pour le rapport de la commission spéciale sur les pesticides. L'avocat et ses associés viennent de remporter un procès historique contre la firme Monsanto, et ils ne comptent pas en rester là. Rencontre avec un homme au destin hors du commun.

Par Senta Depuydt

À PROPOS DE L'AUTEURE

Senta Depuydt est diplômée en communication et journalisme de l'université de Louvain. Elle a travaillé plusieurs années dans des multinationales, tout en explorant des domaines parallèles. Confrontée à l'autisme, elle a mis en place de nouvelles approches médicales et éducatives, afin d'aider son fils à retrouver un développement optimal. Elle a ensuite approfondi et partagé abondamment ces informations dans des conférences et des articles, notamment lors du congrès Sortir de l'autisme, abordant aussi des sujets controversés comme l'impact des facteurs environnementaux ou de la vaccination.



nexus Monsieur Kennedy, en digne héritier du courage et de l'engagement politique de votre famille, vous êtes aujourd'hui l'un des plus grands défenseurs des droits de l'environnement sur la planète. Pourquoi avoir choisi ce combat ?

Robert F. Kennedy : C'est une vocation qui remonte à ma prime enfance. Petit garçon, j'avais déjà la fibre écolo. J'avais une grande admiration pour Rachel Carson, une chercheuse qui avait dénoncé les effets toxiques du pesticide DDT sur l'environnement, et l'une des pionnières du mouvement écologique. Elle avait publié un livre, *Printemps silencieux* (*Silent Spring*, 1962), qui avait défrayé la chronique et fait connaître les dangers des pesticides, notamment pour les oiseaux. À l'époque, le DDT était le produit phare de Monsanto et la firme s'était vengée en la harcelant par tous les moyens possibles, payant des scientifiques ou des reporters pour la démolir. Des académies de médecine aux associations de jardinage, en passant par le département de l'Agriculture qui était déjà sous l'influence de Monsanto, tous s'étaient ligués contre elle, allant

même jusqu'à l'attaquer par voie de presse sur sa vie privée.

Mon oncle, le président John F. Kennedy, avait exaucé mon vœu de la rencontrer et l'avait invitée à déjeuner. C'était peu avant qu'elle ne décède du cancer, mais cette rencontre m'a marqué et fut un des grands moments de ma jeunesse. Par la suite, John F. Kennedy a entrepris de laver l'honneur de Rachel Carson en demandant à une équipe de scientifiques de vérifier ligne par ligne toutes les affirmations de son bouquin et de le valider. Ils l'ont donc fait et le DDT a finalement été interdit.

Aujourd'hui, vous êtes toujours face à Monsanto et, manifestement, les pratiques n'ont pas changé. Quels éléments pouvez-vous apporter dans l'affaire du Roundup ?

C'est une victoire sans précédent. Le géant a été condamné à payer 289 millions de dollars en dommages et intérêts à un jardinier intoxiqué par le Roundup et qui est aujourd'hui en fin de vie. Le montant de cette condamnation est fort élevé, car il inclut une pénalité pour fraude. Nous avons pu

apporter la preuve que Monsanto connaissait les risques, notamment cancérigènes, de son produit, et ce depuis des décennies. La firme a sciemment caché la vérité, allant même jusqu'à rédiger de fausses études qu'elle faisait ensuite signer par des experts rémunérés.

Grâce à une procédure juridique dite de Discovery (« divulgation » en français), nous avons forcé la partie adverse à livrer toutes ses données. Nous avons ainsi pu étudier des milliers de documents internes, e-mails, etc., et accumulé de très nombreux éléments compromettants. Comme avec Rachel Carson, Monsanto a tout mis en œuvre pour discréditer les études existantes et attaquer les scientifiques « gênants ». Je pense, par exemple, au professeur Gilles-Éric Séralini. C'est un homme très courageux et je suis d'ailleurs étonné qu'il n'ait pas été auditionné par la commission.

En effet. Cela montre peut-être à quel point les tactiques de la firme ont été efficaces. Mais Monsanto fera sûrement appel ?

Bien entendu, mais je suis très confiant quant à la suite. Nous

avons gagné, alors que nous étions face à une juge qui nous était vraiment défavorable et qui ne nous a laissés présenter que très peu d'éléments de preuve. Heureusement, le jury était impartial et d'une très grande qualité. Certains jurés ont rempli des carnets entiers de notes. Ils ne se sont pas laissés influencer. Pour moi, cette victoire, c'est aussi une victoire de la démocratie en Amérique. C'est la preuve qu'il existe encore un espace citoyen. Pour la procédure en appel, il nous reste encore énormément de preuves à présenter. Monsanto ne va pas rigoler.

Lors de la conférence de presse qui a suivi votre audition au Parlement européen, une journaliste de Politico a affirmé que « vous ne pouviez pas espérer être crédible sur le Roundup, quand on voit la manière dont vous remettez en cause la science des vaccins », ajoutant qu'« à cause de gens comme vous, on assiste au retour de la rougeole en Europe ». Que lui avez-vous répondu ?

Évidemment, je m'y attendais. Tout d'abord, je l'ai invitée à lire le livre *Thimerosal**, que j'ai consacré à l'adjuvant au mercure utilisé dans certains vaccins. Tout comme dans un plaidoyer en justice, j'y cite non seulement les études scientifiques, environ quatre cents, attestant la toxicité du mercure, mais aussi tous les éléments de fraude, corruption, pression et censure exercés par l'industrie pharmaceutique et les politiciens qu'elle manœuvre. En ce qui concerne la rougeole et le vaccin antirougeoleux, nous savons que la réalité est bien plus complexe que ce que l'on diffuse dans les médias. Par exemple, le fait que la mortalité et le nombre de complications dues à la rougeole soient partout à la hausse est une conséquence directe de la politique de vaccination, qui a déplacé le risque vers les catégories d'âge plus fragiles.

Le vaccin protège moins bien et moins longtemps que l'immunité à vie, acquise par la transmission naturelle du virus. Les bébés courent un plus grand risque, car les anticorps maternels des mères n'ayant pas eu la rougeole sont insuffisants. Il y a aussi beaucoup de jeunes adultes vaccinés qui ont la rougeole, car le vaccin perd son efficacité après quelques années. On l'a constaté dans de nombreuses épidémies, comme celles de Disneyland ou de Toronto.

Mais surtout, il y a toutes les victimes de dommages vaccinaux dont la presse refuse de parler. J'ai constitué un dossier énorme avec plusieurs milliers de témoignages de parents. Il faut mettre fin à ce déni et investiguer cela de toute urgence.

Justement, si je me rappelle bien, la première déclaration politique de Donald Trump lors de son arrivée à la Maison Blanche annonçait son intention de créer une commission d'enquête sur la sûreté des vaccins. Vous aviez été pressenti pour diriger cette commission. Où en est-on ?

Donald Trump est convaincu de la nécessité d'une telle commission. Il a été témoin de dommages vaccinaux parmi ses proches et ce sujet lui tient réellement à cœur. Malheureusement, les pressions sont trop fortes et, jusqu'à présent, il n'a trouvé aucun appui pour mettre cela en œuvre.

On dirait qu'il est plus facile d'ébranler la Chine que l'industrie pharmaceutique ! N'aviez-vous pourtant pas obtenu une audience auprès du Congrès américain ?

Non, cela n'a pas été possible. Lorsque je m'adresse à des élus, ils m'écoutent poliment, mais ensuite ils ne font absolument rien. Il y a trop d'argent en jeu. En réalité, ce n'est plus un gouvernement, c'est une « cleptocratie », dirigée par des lobbies, et l'industrie

pharmaceutique est le plus puissant de tous. Elle consacre deux fois plus de budget à influencer les décideurs politiques que le secteur du pétrole, et quatre fois plus que l'industrie de la guerre ou de l'aérospatiale. Quant aux grands médias, Big Pharma constitue 50 à 80 % de leurs revenus. Je crois que c'est clair.

Sachant que vous aviez tout le monde contre vous, qu'est-ce qui vous a quand même poussé à mener ce combat ?

Durant plus de trente ans, j'ai été président de la Waterkeeper Alliance, l'alliance mondiale pour la conservation des eaux. Nous y poursuivions les industries du charbon pour leurs émissions élevées en mercure et les dégâts qu'elles causaient aux rivières, et je faisais souvent des conférences sur ce thème.

Chaque fois, des mères de famille venaient me trouver : « *M. Kennedy, c'est bien de s'occuper du mercure dans les rivières, mais nous, nous avons des enfants qui ont subi des dommages vaccinaux et nous aimerions que l'on s'intéresse au mercure contenu dans les vaccins.* » Cela m'ennuyait beaucoup, car j'étais très favorable à la vaccination. D'ailleurs, je me faisais vacciner contre la grippe chaque année. Mais elles insistaient avec des arguments très solides et des témoignages aussi troublants que tragiques, alors j'ai fini par céder.

Vous avez d'abord fondé le World Mercury Project, dont l'objectif était de démontrer l'impact de la toxicité du mercure sous ses différentes formes afin de protéger l'environnement et la santé des gens. Concernant les vaccins, vous êtes-vous uniquement focalisé sur l'adjuvant au mercure ?

Les chiffres de l'autisme ont commencé à grimper de manière vertigineuse vers la fin des années

quatre-vingt, au moment où le calendrier vaccinal a été renforcé, notamment avec des vaccins contenant du thiomersal. C'était la première piste. Par la suite, j'ai découvert qu'en ce qui concerne la sécurité des vaccins, le gouffre entre la réalité et les discours officiels, où tout est parfaitement « sûr et contrôlé », est tout simplement gigantesque. Il n'y a pas que le mercure qui pose des problèmes. Depuis lors, on a découvert, par exemple, des nanoparticules, des rétrovirus et même du glyphosate dans les vaccins, et les adjuvants à base d'aluminium sont également mis en cause. Il n'y a pas d'étude sérieuse sur les vaccins, ce n'est que de la propagande pour « rassurer le public ».

Le 11 septembre, votre organisation a changé de nom et est devenue la Children's Health Defense, l'organisation pour la défense de la santé des enfants. Pourquoi cela ?

Aux États-Unis, un enfant sur six souffre de troubles du développement, un sur trente-six a un diagnostic d'autisme et globalement 54 % des enfants américains souffrent d'une maladie chronique. C'est tout simplement une des plus grandes crises à laquelle l'Amérique ait jamais été confrontée. Quand va-t-on ouvrir les yeux ? Nos enfants vivent dans une soupe toxique, on ne peut pas continuer à tout imputer à la génétique, c'est criminel. Notre mission consiste à mettre fin à cette épidémie. Nous voulons obtenir le retrait des métaux de tout produit pharmaceutique et réduire leur utilisation dans les produits industriels. Nous voulons aussi le retour à une science honnête et indépendante, et des agences de réglementation qui soient au service de la santé humaine plutôt que de l'industrie.

Comment peut-on y arriver ?

Il faut forcer le débat, faire des études, prendre des mesures politiques pour protéger les populations et rendre justice aux victimes. Il y a deux moyens d'agir, la voie médiatique et

la voie judiciaire. Utiliser les réseaux sociaux et la presse alternative pour communiquer jusqu'à forcer le débat dans la presse et contraindre les agences nationales à rouvrir leurs dossiers et faire leur boulot.

Quelques jours à peine après le lancement de votre nouvelle organisation, vous frappez un grand coup : vous portez plainte auprès du Bureau de l'inspecteur général et auprès du Congrès pour fraude commise par le département de la Justice américain dans le « procès omnibus sur l'autisme et la vaccination ». De quoi s'agit-il ?

À l'époque où le gouvernement a dégagé les compagnies pharmaceutiques de toute responsabilité pour les dommages vaccinaux, il a créé un « Tribunal des vaccins », afin d'indemniser les victimes d'accidents vaccinaux. On s'est alors aperçu que pas moins de cinq mille familles avaient engagé une procédure invoquant un lien causal entre l'autisme et la vaccination. C'était gigantesque, cela signifiait des centaines de millions de dollars d'indemnités. Alors, on a regroupé toutes ces plaintes en une seule procédure appelée « Autism omnibus proceedings ». Six cas ont été examinés qui trancheraient pour tous les autres.

Un cas a été reconnu et indemnisé, mais on l'a écarté et tenu au secret. Quant aux cinq autres, on a affirmé qu'il n'y avait aucun lien. Tout le monde a donc été débouté sans autre forme de procès. Or, nous avons récemment obtenu plusieurs preuves indiquant que les avocats du département de la Santé ont menti et manipulé les conclusions du principal expert pour éviter qu'un lien de causalité ne soit admis dans certains des cas examinés. L'expert concerné vient de nous signer une déclaration confirmant que les avocats du ministère ont abusé de son témoignage. Nous voulons rouvrir le dossier. Cela pourrait tout faire basculer. Il faut que justice soit rendue, non seulement pour cette famille, mais aussi pour les cinq mille autres et

pour toutes celles qui ont été écartées d'office par la suite.

En somme, ce déni de justice rappelle ce qui a eu lieu au Royaume-Uni avec le vaccin rougeole-oreillons-rubéole (ROR). L'État s'est porté garant pour les dommages vaccinaux et a désamorcé les procès ou les actions collectives des victimes. Tout le montage de « la fraude de l'étude du ROR par le vilain Dr Wakefield », orchestré avec le groupe de Murdoch et le journaliste Brian Deer, a été le prétexte pour mettre fin à la plainte de deux mille familles quelques semaines avant le début du procès.

Oui, absolument, il y a une collusion entre l'industrie, la presse et les agences de contrôle et de réglementation nationales. D'ailleurs, la majorité des études auxquelles nous nous sommes référés dans le procès omnibus ont été manipulées par les Centers for Disease Control (CDC, l'institution qui gère les politiques vaccinales) : les études de William Thompson et Frank DeStefano, qui ont manipulé les données sur ordre de leur hiérarchie ; les études danoises de Poul Thorsen qui fait même l'objet d'un mandat d'arrêt pour s'être enfui avec les subsides de l'étude, ou encore l'étude Verstraeten sur le thiomersal. N'oublions pas que les agences nationales se font aussi de l'argent avec la vaccination. Par exemple, le CDC fait un chiffre d'affaires annuel de 4,5 milliards de dollars avec la distribution des vaccins, et les agences américaines détiennent de nombreux brevets dont les bénéficiaires sont juteux. Comme avec le Gardasil, que l'on essaye d'imposer partout. Il faut en finir avec cette supercherie.

Comment peut-on soutenir votre action ?

Les familles concernées peuvent se porter partie civile, nous avons besoin de témoignages. D'autres peuvent contacter leurs élus pour exiger que l'on rouvre ce dossier. Il faut diffuser l'information, briser la censure des médias, financer

les procédures par des dons. Tout le monde est concerné. Si notre demande est relayée par tous les parents et que des scientifiques s'associent également à nous, toute cette montagne de mensonges pourrait bientôt s'écrouler comme un château de cartes.

Et cela pourrait avoir des répercussions partout ailleurs ! Vous avez récemment signé une lettre ouverte sur la sécurité des vaccins adressée à l'Organisation mondiale de la santé, avec cent trente autres associations de par le monde.

Oui. Nous avons besoin d'un mouvement populaire à l'échelon international pour développer des actions communes et remporter cette victoire pour la démocratie. Il est clair que les industries du charbon, les industries chimiques, agroalimentaires et pharmaceutiques travaillent avec des stratégies mondiales communes pour étendre leurs bénéfices et leur contrôle sur la société en façonnant une population de plus en plus docile.

La plupart des gens imaginent que les plus grandes menaces pour la démocratie sont les gouvernements dirigés par les militaires, mais le pouvoir excessif des multinationales est identique, voire pire, car il est moins visible. Mussolini affirmait que le fascisme devrait plutôt s'appeler corporatisme, puisqu'il s'agit en fait de l'intégration des pouvoirs de l'État et des pouvoirs du marché. C'est pour cela qu'il faut que le public soit informé par des médias indépendants.

Vous aviez adressé un appel vibrant à la presse avec l'acteur Robert De Niro, dont le fils autiste est victime de dommages vaccinaux. Personne n'avait bougé, on n'en a pas eu un seul écho. C'est la même chose en Europe. Aucune télévision n'a relayé les manifestations en Italie ou en Pologne contre les obligations vaccinales. Il y avait pourtant 15 000 personnes à Rome,

20 000 à Varsovie et près de 80 000 manifestants à Pesaro.

L'influence des empires médiatiques est déterminante partout sur la planète. En Australie, Murdoch a largement contribué à la mise en place de la véritable tyrannie médicale qui règne aujourd'hui dans le pays, par la collusion constante entre la grande presse, les journaux scientifiques et l'industrie. Il est partout à la fois et, s'il est peut-être le pire d'entre tous, il n'est pas le seul.

Il était présent au dîner officiel à la Maison Blanche entre Trump et Macron... Pourrait-on attaquer en justice les agences de presse et les médias qui continuent à diffuser des informations mensongères au service de l'industrie ?

Aux États-Unis, c'est envisageable en vertu des lois contre la collusion et le racket.

Pensez-vous être de taille à mener cette lutte ?

La puissance des industriels a infiltré la totalité des institutions démocratiques et des agences fédérales. Tous ceux qui se sont opposés à eux ont été immédiatement neutralisés. Moi, j'ai toujours dû faire face à ces brutes, depuis le tout début. Ce sont des gens qui ont l'arrogance du pouvoir. Ils se croient au-dessus des lois et pensent qu'ils peuvent tout se permettre, même détruire la vie de nos enfants. Alors, je me battraï pour les familles, je me battraï pour leurs enfants, et s'il le faut... je lutterai jusqu'à mon dernier souffle !

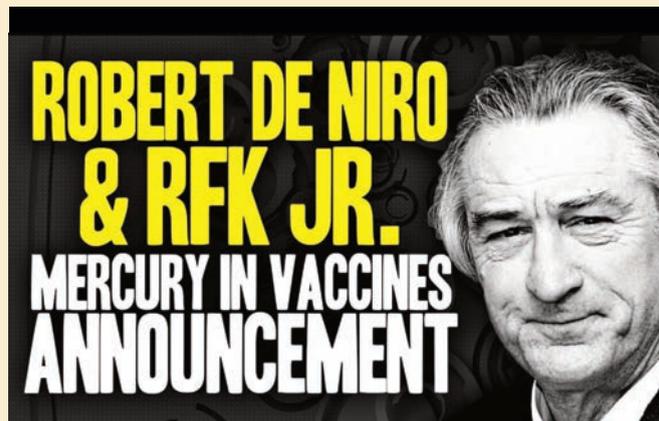
Propos recueillis par Senta Depuydt

Plus d'informations sur le site de www.Childrenshealthdefense.org

Note

* Kennedy Robert F., *Thimerosal: Let the Science Speak: The Evidence Supporting the Immediate Removal of Mercury—a Known Neurotoxin—from Vaccines*, Skyhorse Publishing, 4 août 2014.

L'acteur est convaincu que l'autisme de son fils est imputable à un vaccin.



Le magnat de la presse Rupert Murdoch fait quant à lui pression en faveur des vaccins.



LANCEUR D'ALERTE

PROFESSEUR PHILIPPE HUMBERT, SANCTIONNÉ POUR AVOIR LANCÉ L'ALERTE ?

Jusqu'en 2014, tout allait plutôt bien pour le professeur Philippe Humbert¹, chef du service dermatologie du CHU de Besançon. Depuis 1993, il avait développé et redynamisé ce service qui faisait sa fierté. En 2013, pour mieux se consacrer à ses multiples activités, il confie à un collègue la responsabilité d'une de ses unités d'hospitalisation. Un an plus tard, de graves dysfonctionnements internes lui sont signalés. Des patients se plaignent de maltraitances, humiliations et négligences graves, dont certaines iront jusqu'à entraîner la mort. Tentant de régler le problème par les voies officielles, il constate « *l'inaction de l'agence de santé* » et une « *volonté manifeste d'étouffer l'affaire* », qui le poussent à révéler publiquement la situation. Dès lors, il devient la cible de nombreuses attaques professionnelles et personnelles. Rencontre avec un médecin résolu à alerter l'opinion publique sur ce qu'il a vu à l'œuvre dans les coulisses de nos instances de santé...

Par Sabrina Debusquat



À PROPOS DE L'AUTEURE

Journaliste indépendante spécialiste des sujets santé, écologie et droits des femmes, Sabrina Debusquat est également animatrice à Radio France et créatrice du site *ca-se-saurait.fr*. Sa force ? Repérer à l'avance les sujets qui deviennent ensuite de réels courants de société. Elle a publié *J'arrête la pilule*, aux éditions Les liens qui Libèrent, en septembre 2017.

nexus En septembre 2013, en tant que chef du service dermatologie du CHU de Besançon, vous décidez de confier à l'un de vos collègues la responsabilité d'une unité d'hospitalisation en dermatologie qui s'occupe principalement de cancers de la peau ou de maladies dermatologiques chez des personnes atteintes d'autres pathologies (Parkinson, diabète...). Dès décembre 2014, vous commencez à recevoir de nombreuses plaintes de malades. Que dénonçaient ces patients ?

Philippe Humbert : Dans ces courriers, les malades utilisaient les termes de « maltraitance », « humiliations », « mise en danger d'autrui », « manque d'humanité ». Une fille se plaignait de la façon dont sa mère était sortie du CHU dans un état « dix fois plus lamentable qu'en entrant ». D'autres dénonçaient le manque d'écoute des médecins, comme ce mari relatant l'humiliation de son épouse atteinte d'un cancer de la peau généralisé : une cheffe de clinique avait exigé qu'elle se déshabille devant des étudiants en médecine pour bien montrer les dégâts causés par le soleil ! Ou encore ce médecin qui signalait le cas de sa patiente ayant perdu plusieurs kilos durant son hospitalisation, parce qu'elle avait besoin d'aide pour se nourrir ; or, on apprendra qu'on déposait son plateau-repas sous son nez sans l'aider à manger et qu'on le lui retirait ensuite sans s'inquiéter qu'elle n'y ait presque pas touché.

À réception de ces courriers de patients, quelle réaction avez-

vous ? Quelle est celle de vos collègues travaillant dans ce service ? J'ai adressé ces lettres à la direction du CHU, puis j'ai alerté mes collaborateurs par courrier et leur ai demandé lors de réunions de m'apporter leurs éléments de réponse sur les faits dénoncés tout en les priant de modifier leur comportement et de faire preuve d'humanité et d'écoute. J'ai également décidé de me rendre au moins une fois par semaine dans l'unité d'hospitalisation de mon collègue, notamment pour écouter les doléances des malades. Là, j'ai vraiment été touché par ce que j'ai vu et entendu. Tel cet homme de 55 ans, incontinent car atteint d'un cancer de l'anus, à qui l'on prodiguait des toilettes quotidiennes alors qu'il aurait fallu lui poser une stomie (poche recevant les défécations via un tuyau détournant les voies naturelles), afin de lui

permettre de vaquer à ses activités sans devoir porter une couche de protection. Ou encore cette patiente de 80 ans, en larmes, me disant, alors que je lui posais quelques questions sur sa famille : « Vous êtes la seule personne qui me parle humainement dans ce service. »

Il se passait des choses totalement anormales : des malades m'informent, par exemple, qu'ils n'ont pas vu de chirurgien alors qu'ils ont un cancer cutané, ce qui est contraire à la loi. Semaine après semaine, je fais des rapports de mes visites, donne mes conseils, développe mes hypothèses et demande à chacun de les suivre, mais on me fait comprendre que je dérange, qu'il ne faut pas croire les malades. Surtout, on ne change rien... probablement parce que l'on considère qu'un dermatologue ne doit s'occuper que de la peau.



En février 2015, vous décidez d'alerter les autorités de santé afin que le service soit repris en main. Que se passe-t-il alors ?

Finalement, rien ne se passe. Je demande à reprendre les rênes de ce service, car je craignais la survenue d'erreurs préjudiciables aux malades, mais cela m'est refusé.

Le 12 mars 2015, je reçois à nouveau une lettre de plainte de la fille d'une patiente. Je rappelle alors auxdits médecins que leur comportement doit changer et que l'équipe médicale de cette unité ne peut continuer à se comporter de la sorte. Dans la semaine qui suit, les administrations locales, régionales et ministérielles reçoivent les courriers d'une dizaine de médecins et internes me dénonçant comme chef de service « harcelant ». Étrangement, toutes ces lettres sont formatées de la même manière : elles reprennent exactement les mêmes termes et portent le même numéro chronologique d'archivage, quel que soit son auteur (cela signifie que la lettre a été rédigée une seule fois, et que chacun y a apporté des modifications de forme).

À la suite de ces courriers, j'ai été convoqué devant le directeur du CHU, le président de la commission médicale et le doyen pour m'expliquer sur la « rébellion » des médecins de mon service. J'explique alors tout le laisser-aller que j'observe depuis quelque temps. On me rétorque que je fais l'objet de dix-sept courriers de plaintes : on me reproche par exemple de réveiller mes collègues à minuit en leur envoyant des e-mails « malveillants » alors que ces derniers, au contenu tout à fait cordial,

étaient envoyés tardivement, car ils partaient le soir au moment de la connexion wi-fi !

Je ne me préoccupe pas de ces lettres que je considère comme diffamatoires, mais la direction du CHU et l'agence régionale de santé (ARS) semblent, elles, les prendre au sérieux et ne tiennent plus compte de mes signalements.

Fin mai 2015, ce que je craignais arrive. Mme R., une patiente hospitalisée qui devait sortir le lendemain, meurt d'une hémorragie digestive suite au refus de l'interne d'astreinte ce soir-là de se déplacer. Sous les yeux des infirmières impuissantes, la malade se vide de son sang jusqu'à en mourir, et sans que l'interne ne se déplace malgré les appels incessants du personnel soignant. Il aurait pourtant suffi de la transfuser et de l'emmener aux urgences ! J'ai, bien sûr, signalé ce décès suspect et intolérable, mais les conclusions de l'enquête de l'agence régionale de santé m'ont véritablement abasourdi : « *Cette femme était au bout du rouleau, nous ne relevons aucune faute.* » J'insiste pour obtenir un second rapport qui reconnaîtra « *peut-être un retard au diagnostic* », mais il conclut qu'il n'y a « *rien d'inquiétant* » alors que les faits relèvent tout de même de la non-assistance à personne en danger (le diagnostic d'une hémorragie digestive a été fait par l'infirmière ; il s'agissait donc d'un retard de prise en charge et non de diagnostic). On découvrira aussi un surdosage en traitement anticoagulant. On ira même jusqu'à rejeter la faute sur moi, disant que j'aurais dû prévoir ce soir-là un

médecin de garde (qui était effectivement présent). *In fine*, l'interne et le médecin responsable de cette unité n'ont pas été inquiétés le moins du monde.

En septembre 2015, l'ARS conclut donc, grosso modo, que tout cela n'est pas si grave. Pas de sanctions, pas de signalements à la justice. Comme s'il y avait une volonté d'étouffer l'affaire...

Vous déclarez alors que les « malades sont en danger dans ce service », mais la direction du CHU et l'agence régionale de santé rétorquent qu'elles n'ont reçu aucune plainte et que ce service évolue dans le « respect des règles scientifiques ». Que leur répondez-vous ?

Je m'insurge à nouveau dans des courriers et demande une enquête concernant tous les dossiers où la loi n'a pas été respectée. En effet, un des faits que je dénonçais était particulièrement grave : afin que tout malade soit assuré de bénéficier des meilleurs soins, la loi santé veut que chaque patient atteint d'un cancer soit vu par un oncologue, un chirurgien et un radiothérapeute lors d'une « réunion de concertation pluridisciplinaire » (RCP). Or, ici cette loi n'était pas appliquée. Parfois, les patients voyaient seulement un interne et non un chirurgien. Et ces faits pouvaient difficilement être ignorés puisqu'un membre de l'agence régionale de santé doit systématiquement donner son aval et valider ces RCP. Malheureusement, je n'avais aucun moyen d'intervenir, puisque le responsable des RCP est directement sous l'autorité du directeur de l'agence de santé.

Par la suite, j'ai continué malgré tout à dénoncer ces pratiques via des courriers à la direction du CHU, à l'agence régionale de santé, puis, en l'absence de réponse, à l'Institut national du cancer et à la Haute Autorité de santé (dont Agnès Buzyn, actuelle ministre de la Santé, était alors la directrice). Toujours aucune réponse. Je demande à être reçu. Là encore, silence.

Début octobre, je suis reçu par la directrice générale du CHU de Besançon. J'explique ma volonté d'une prise en charge humaine, sans faille et respectant la loi. La directrice m'explique qu'il vaudrait mieux que j'aie posé ma plaque dans la clinique voisine, et que, compte tenu du tollé que je suscite chez mes collègues, je devrais en tirer les conséquences.

À ce moment-là, sûr de la légitimité de mon combat (je venais de passer avec succès une médiation qui n'avait pour but que de me faire démissionner et une enquête de l'IGAS² qui n'avait révélé aucun dysfonctionnement de ma part), j'attendais avec sérénité l'enquête. Mais elle était malheureusement conduite par l'agence régionale de santé, qui n'allait évidemment pas conclure que ses services n'avaient pas respecté leurs devoirs en validant des procédures de prise en charge du cancer contraires à la loi...

Le 12 octobre 2015, lassé et à bout, je démissionne de mes fonctions de chef de service. Je refuse de continuer à diriger un service dans de telles conditions.

En 2016, puis en 2017, le conseil départemental de l'Ordre des médecins du Doubs et l'agence régionale de santé déposent une plainte contre vous auprès du conseil régional de l'Ordre des médecins. En mai dernier, suite à ces plaintes, vous

êtes condamné à une interdiction d'exercer pour un an. Vous faites appel et la décision a été suspendue jusqu'au jugement définitif, qui s'est tenu le 26 septembre dernier (verdict attendu pour la fin novembre). Pouvez-vous dire ce qui vous est reproché exactement ?

On me reproche principalement deux choses. D'abord d'avoir manqué de confraternité (« *propos diffamatoires et injurieux envers des confrères* ») alors que rien ne le démontre : je n'ai tenu aucun propos diffamatoire (ni oral ni écrit), mais ai simplement dénoncé un mode de gestion que je considérais comme « stupide » et ai rapporté des erreurs et fautes déclarées par des malades.

Ensuite, on m'accuse d'une violation « systématique » du secret médical, tout cela parce que j'ai écrit un courrier au directeur de l'agence régionale de santé en donnant le nom de la dame qui est décédée faute de soins fin mai 2015 (NDLR : cf. histoire de « Mme R. » deux questions plus haut). Ces informations étaient pourtant publiquement connues, puisque son nom figurait dans le journal à la rubrique « avis de décès ». Derrière la notion de violation du secret médical, il y a l'idée de « porter préjudice à une personne ». Or, là, il s'agissait de rendre hommage à cette femme qui est morte dans un CHU d'une hémorragie, dans des conditions indignes d'un hôpital français moderne. Je ne comprends donc pas le terme de « violation systématique », alors que tous les autres dossiers que j'ai signalés étaient parfaitement anonymisés. Je n'ai jamais été sanctionné (contrairement à plusieurs médecins de mon ancienne équipe). Je n'ai jamais eu la moindre plainte d'un membre de mon personnel ou d'un malade en

trente-cinq ans de carrière. Pourtant, aujourd'hui, l'administration, qui est mon employeur et que je protège en faisant mon travail au mieux, porte plainte contre moi comme pour détourner l'attention des fautes dont elle pourrait être responsable. Moi qui n'ai jamais fait l'objet de la moindre plainte, je suis choqué d'être condamné à un an d'interdiction d'exercice ! C'est considérable. C'est une sanction rarement infligée, même pas à la suite d'un viol de patiente ou d'un abus de faiblesse avec détournement d'argent... Ce verdict est incompréhensible, d'une grande injustice. Je suis dépité même si j'ai décidé de ne pas baisser les bras. Je pense que j'ai mis au jour quelque chose de grave, peut-être une pratique fréquente, et que l'administration régionale de la santé ne veut pas reconnaître son manque de vigilance vis-à-vis de l'organisation de la prise en charge des cancers en régions. Je pense que la justice va nous permettre de révéler tout ce qui a été étouffé dans cette affaire, tant au niveau du CHU que de l'agence régionale de santé et du ministère, sur les manquements qui ont porté préjudice aux malades. Je n'imagine pas qu'il puisse en être autrement au regard du dossier extrêmement étayé que nous apportons au procès.

Au-delà des faits propres au CHU de Besançon, n'est-ce pas finalement un système global qui permet l'émergence des maltraitances que vous dénoncez ?

Vous avez raison, mon cas n'en est qu'un parmi plusieurs centaines. D'autres médecins et personnels paramédicaux ayant constaté que l'administration n'assume pas ses devoirs et sa responsabilité sont eux aussi devenus les victimes d'un harcèlement parfaitement organisé avec le silence du ministère de la Santé,

« J'ai découvert que certains manient avec dextérité l'art de lancer un rideau de fumée sur des actes maltraitants. »

pourtant interpellé régulièrement. Dans notre hôpital, certains ont carrément dû alerter la presse pour dénoncer ce qu'il se passait dans leur service.

L'administration nous impose chaque jour davantage de règlements, de contraintes et fait la sourde oreille lorsque les professionnels alertent sur des dérives lourdes de conséquences pouvant conduire à la mort de malades.

Aujourd'hui, qu'avez-vous envie de dire à ceux qui nous lisent et qui ignorent ce qui se joue parfois dans les coulisses de notre système de soins ?

Il y a la vision médicale de la prise en charge des malades, qui doit être humaine, attentive, empathique, compétente, et il y a la vision administrative qui veut que l'on vide les listes d'attente, que l'on fasse les actes aux plus vite sans se soucier de leur qualité. Je n'aurais jamais imaginé que l'administration hospitalière puisse à ce point ignorer des lettres de plaintes et considérer qu'elles n'ont jamais existé. Comment peut-on accepter, lorsque l'on est directeur d'un établissement, de tolérer qu'un interne ne se déplace pas à l'appel d'une infirmière, comment peut-on tolérer que la loi santé ne soit pas respectée dans son établissement et que l'on fasse tout pour désinformer et dissimuler de telles erreurs ?

Et pourtant, ce CHU a été accrédité... Tous ces labels successifs (comme le certificat d'accréditation³) sont là pour rassurer la population. Mais quand on sait que ces labels sont décernés sur de l'autodéclaratif et quand on

observe la facilité avec laquelle on peut dissimuler la vérité, on peut aisément en tirer des conclusions. Notre hôpital a été accrédité alors qu'un chef de service alertait au même moment sur le non-respect de procédures pourtant obligatoires !

Voudriez-vous ajouter autre chose qui vous semblerait important et que nous n'avons pas abordé dans cette interview ?

J'ai découvert que certains manient avec dextérité l'art de lancer un rideau de fumée sur des actes maltraitants. Il suffit pour cela d'anticiper et d'inonder la hiérarchie de courriers diffamatoires, calomnieux, même si aucune preuve n'est fournie ! Cela suffit à salir un lanceur d'alerte afin que son message ne soit pas entendu.

Propos recueillis par Sabrina Debusquat

Notes

1. Le professeur Humbert est praticien hospitalier et professeur des universités spécialisé en dermatologie, médecine interne, allergologie, oncologie, et titulaire d'une formation diplômante en endocrinologie et en neuropsychopharmacologie.
2. L'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) est un service administratif français qui « réalise des missions de contrôle, d'audit et d'évaluation, conseille les pouvoirs publics et apporte son concours à la conception et à la conduite de réformes [sur des sujets] touchant à la vie de tous les citoyens : emploi, travail et formation professionnelle, santé, insertion sociale, systèmes de protection sociale. » <http://www.igas.gouv.fr/spip.php?rubrique197>
3. « La certification est une procédure d'évaluation externe des établissements de santé publics et privés effectuée par des professionnels mandatés par la HAS. Cette procédure, indépendante de l'établissement et de ses organismes de tutelle, porte sur le niveau des prestations et soins délivrés aux patients [et] la dynamique d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins mise en œuvre par les établissements. » Source : https://www.has-sante.fr/portail/jcms/fc_1249882/fr/certification-des-etablissements-de-sante

ÉCONOMIE



**DÉCROISSANCE SOLIDAIRE,
DE QUOI
PARLE-T-ON ?**



Le terme de « décroissance » véhicule bon nombre de croyances et de préjugés. Gardons à l'esprit que la décroissance ne peut être qu'une phase transitoire car, à l'infini, elle nous conduirait... vers le néant ! Petite incursion dans un monde qui mérite d'être apprivoisé et qui pointe le bout de son nez.

Par Thierry Brugvin

À PROPOS DE L'AUTEUR

Docteur en sociologie et psychosociologie, Thierry Brugvin a publié deux livres sur le commerce équitable et éthique (Hermès, 2007 et L'Harmattan, 2014), un livre sur le pouvoir illégal des élites (Max Milo, 2014) et dirigé le livre *Être humain en système capitaliste ? L'impact psychologique du néolibéralisme* (Yves Michel, 2015). Il est également coauteur de plus d'une quinzaine de livres collectifs et d'une trentaine d'articles scientifiques. Il a publié en août dernier un ouvrage collectif, *6 chemins vers une décroissance solidaire* (Éditions du Croquant).

UN TRAVAIL INTÉRIEUR

Problèmes climatiques, explosion démographique, pollution généralisée, épuisement des ressources, migrations massives : notre consommation est au cœur du problème. Face à l'incertitude des réussites futures, on peut distinguer les combattifs irréalistes et les défaitistes réalistes. Mais il existe une troisième attitude, celle des combattifs réalistes. C'est-à-dire ceux qui considèrent qu'il ne faut pas se décourager devant la très probable catastrophe écologique et sociétale à venir, mais agir maintenant, sans désespérer, afin de préparer le futur. Le premier pas se fait par un travail intérieur.

Distinguer pauvreté et misère

La décroissance est synonyme pour beaucoup de pauvreté. Mais de quelle pauvreté parle-t-on ? Majid Rahnama (1924-2015), diplomate et ancien ministre iranien, et Jean Robert (1937), architecte, historien des techniques et enseignant au Mexique, différencient dans leur livre commun (*La Puissance des pauvres*, Actes Sud, 2008) trois catégories de pauvreté : la pauvreté conviviale, la pauvreté volontaire et la pauvreté modernisée. Ce dernier terme a été créé par Ivan Illich (1926-2002) comme un synonyme de la misère moderne. Les deux auteurs la définissent comme une promesse « *d'abondance, mais qui accroît les raretés. Cela engendre de nouvelles frustrations, de nouveaux objets de désir* », mais sans pouvoir les atteindre. La pauvreté n'est pas la misère. Tandis que cette dernière relève d'une dimension quantitative, la pauvreté relève plutôt de la dimension qualitative. Ainsi, dans une situation de simple satisfaction des besoins essentiels physiologiques et matériels, le miséreux vivra mal cette situation,

tandis que le pauvre peut l'accepter et bien la vivre dans le cadre d'une « sobriété heureuse » ; ce qui ne doit pas être une raison pour créer une société à deux vitesses, laissant à la traîne les plus pauvres, même dans la sobriété heureuse, celle-ci ne devant pas être le résultat d'une détermination socio-économique.

Quand les pauvres secourent les riches

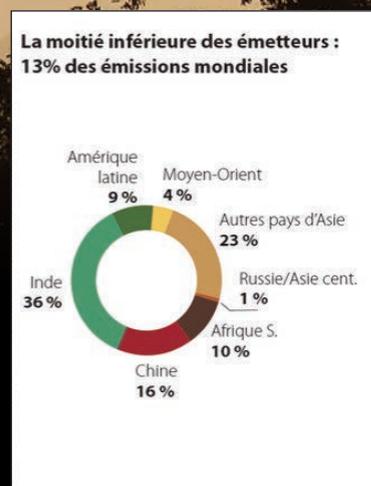
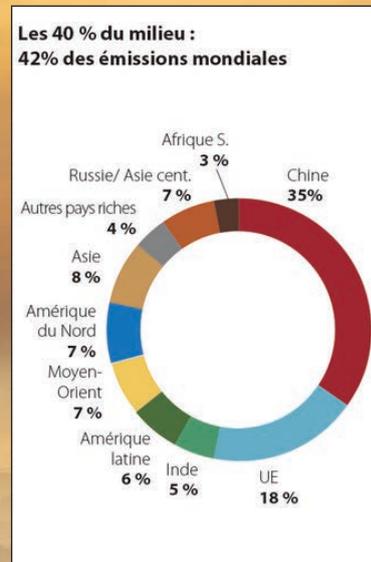
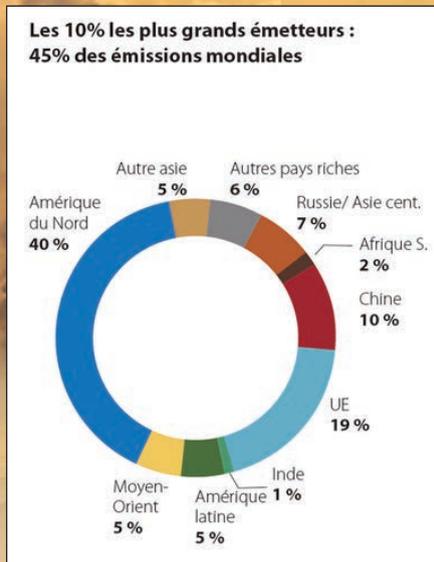
Les pauvres ont leurs cultures, des cultures populaires, autrement dit la somme des idées et des pratiques que les individus appartenant ou non à cette classe utilisent pour coordonner leurs activités. Ces cultures sont généralement l'objet d'attitudes condescendantes et stigmatisantes de la part d'autres classes sociales. Pourtant, les pauvres prètent main-forte aux partisans de l'écologie radicale et de la décroissance. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un œil aux pratiques volontaires ou contraintes des classes populaires ou pauvres, dont s'inspirent parfois sans en prendre conscience les partisans de la sobriété heureuse :

la consommation majoritairement végétarienne (par manque de moyens) plutôt que de la viande à tous les repas ; les transports en commun et le vélo (surtout au Sud) plutôt que la voiture ; la force de la traction animale plutôt que le tracteur ; réparer plutôt que de jeter après usage ; la récupération plutôt que l'achat du toujours neuf ; la maîtrise de technologies simples plutôt que la dépendance à une technologie de pointe ; la solidarité familiale plutôt que l'individualisme égoïste ; l'entraide amicale ou familiale plutôt que le paiement de prestataires privés ; l'auto-construction de son habitat plutôt que la réalisation par une entreprise extérieure ; le prêt plutôt que l'achat ; compter chaque sou par nécessité plutôt que de dépenser à tout va sans limites ; vivre humblement avec peu plutôt que de chercher à travailler plus pour gagner plus ; le chômage créateur plutôt que le travail plus stérilisant ; production de sa subsistance plutôt que le productivisme visant une accumulation sans fin ; les jardins familiaux et ouvriers plutôt que les rayons du supermarché.

Richesse et CO₂

L'empreinte carbone est proportionnelle à la richesse...

L'économiste français Thomas Piketty, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, a montré que les 10 % d'individus les plus riches dans le monde (en revenus calculés en parité de pouvoir d'achat, PPA) sont responsables de 45 % du total des émissions de CO₂. Mais les 40 % du centre sont responsables de 42 % de ces émissions. Ces classes intermédiaires du Nord et du Sud ont donc aussi leur part de responsabilité par rapport aux 50 % les plus pauvres, qui n'émettent que 13 % de CO₂. De plus, si l'on examine cette fois la nationalité des « 10 % des individus les plus émetteurs au niveau mondial, 40 % des émissions de CO₂ répondent aux besoins des Nord-Américains, 20 % des Européens et 10 % des Chinois ». Compte tenu de ces résultats, Thomas Piketty propose de taxer les individus en proportion de leur revenu, donc de leur empreinte carbone. Ainsi, parmi les différentes stratégies, les efforts pourraient donc être répartis « entre les 1 % les plus émetteurs (c.-à-d. tous les individus au-dessus de 9,1 fois la moyenne mondiale). Les Nord-Américains contribueraient à hauteur de 57 % des efforts, contre 15 % pour les Européens et 6 % pour les Chinois¹. » Nous constatons donc qu'une analyse en fonction des individus les plus riches est plus équitable vis-à-vis des plus pauvres. Elle diminue la responsabilité des Chinois les plus pauvres, alors qu'une analyse par pays les situe plus ou moins au même niveau de responsabilité que la moyenne des Nord-Américains.



... et au patrimoine

Un autre angle d'analyse est celui du patrimoine. À l'échelle mondiale, il existe ainsi cinq classes possédantes principales : 1) les classes extrêmement riches (les 67 personnes détenant 50 % des richesses) ; 2) une classe riche représentant 1 % de la population (avec un patrimoine de 375 065 euros) ; 3) la classe « moyenne » avec environ 49 % de l'humanité (avec plus de 5 650 euros de patrimoine) ; 4) la classe des pauvres (28 % possédant moins de 5 649 euros) ; 5) et la classe des extrêmement pauvres (« les 23 % sans patrimoine avec en plus un revenu de 1 dollar/jour² »). Or, plus une classe est riche en patrimoine et plus ses empreintes écologique et carbone tendent à s'accroître, comme nous venons de le voir pour le revenu, et, comme chacun le sait, les ressources non renouvelables sont limitées à terme.

1. Piketty Thomas et Chancel Lucas, *Carbone et inégalité : de Kyoto à Paris. Évolution de l'inégalité mondiale des émissions de CO₂ (1998-2013) et perspectives pour un financement équitable de l'adaptation*, Iddri et École d'économie de Paris, novembre 2015.
2. Ariès Paul, *Décroissance et gratuité. Moins de biens, plus de liens*, Golias, 2010.

Cependant, les personnes des classes populaires qui parviennent à « bien vivre » sont celles qui disposent d'un capital culturel et/ou social suffisant ou adapté. Malgré la pression idéologique de la société de consommation, elles développent des modes de vie fondés sur la « sobriété heureuse », dont s'inspirent les nouveaux écologistes.

Effet d'entraînement entre classes sociales

Ces cultures populaires, les cultures des pauvres et les cultures traditionnelles, ne devraient donc pas être considérées comme des sous-cultures. Elles devraient plutôt être replacées au même rang que les cultures dominantes en étant respectées comme des cultures différentes, mais de niveau égal, voire supérieur sur certains points. Les classes disposant de capitaux culturels et économiques élevés qui en prennent conscience, tels les bourgeois bohèmes, commencent à copier certains modes de vie des classes populaires, même s'il reste parfois une incohérence entre leurs valeurs, leurs discours et leurs pratiques. On peut le constater déjà, les changements de comportements (baisse de la consommation de viande, part du bio en augmentation, etc.) de ces « minorités actives » peuvent contribuer à transformer les valeurs de la société en changeant les modes de vie et de consommation des classes dominantes, ce qui aura des répercussions sur les autres classes sociales, qui cherchent généralement à les imiter.

Quête volontaire de simplicité

La sobriété n'est pas toujours heureuse, et elle est généralement contrainte dans les classes pauvres ou populaires. Pourtant, lorsque la simplicité devient volontaire, elle peut devenir un mode de vie vertueux tant au niveau psychologique, social qu'écologique, et aider les classes populaires et les plus pauvres à retrouver une fierté liée à leurs pratiques, leurs valeurs et leurs

savoir-faire traditionnels. Méprisées, ces classes se tiennent pour des classes dominées ou en retard de développement, ce qui les conduit à vouloir imiter les classes les plus riches et leur incessante quête matérialiste. Or, sans une identité culturelle forte (et non un nationalisme guerrier), sans la satisfaction des besoins essentiels et sans une certaine autonomie économique, il ne peut y avoir un développement social, économique et écologique pérenne.

Sobriété heureuse et redistribution

Une attitude fondée sur des valeurs, lorsqu'elle est systématisée et généralisée, devient une politique. Il y a donc un équilibre à trouver entre deux attitudes excessives vis-à-vis de la pauvreté, qui deviennent deux formes d'orientations politiques libérales : soit en plaignant les plus pauvres pour leur mode de vie, c'est l'attitude plus ou moins caritative, soit en considérant qu'ils sont responsables de cette misère et donc qu'ils la méritent, c'est la politique capitaliste libérale.

L'attitude excessive opposée est l'attitude idéaliste naïve. Elle consiste à magnifier la pauvreté en imaginant qu'elle favoriserait systématiquement un mode de vie fondé sur la sobriété heureuse. Or, elle est souvent synonyme de misère, c'est-à-dire de non-satisfaction des besoins vitaux essentiels physiques, matériels et sociaux, de même que de frustrations psychologiques. L'attitude idéaliste naïve peut conduire, volontairement ou non, à la politique décroissante libérale, qui consiste à prôner une décroissance pour les pauvres, pour qu'ils ponctionnent le moins possible les ressources non renouvelables, afin que les plus riches puissent continuer le plus longtemps possible à croître, à consommer et à faire bombance.

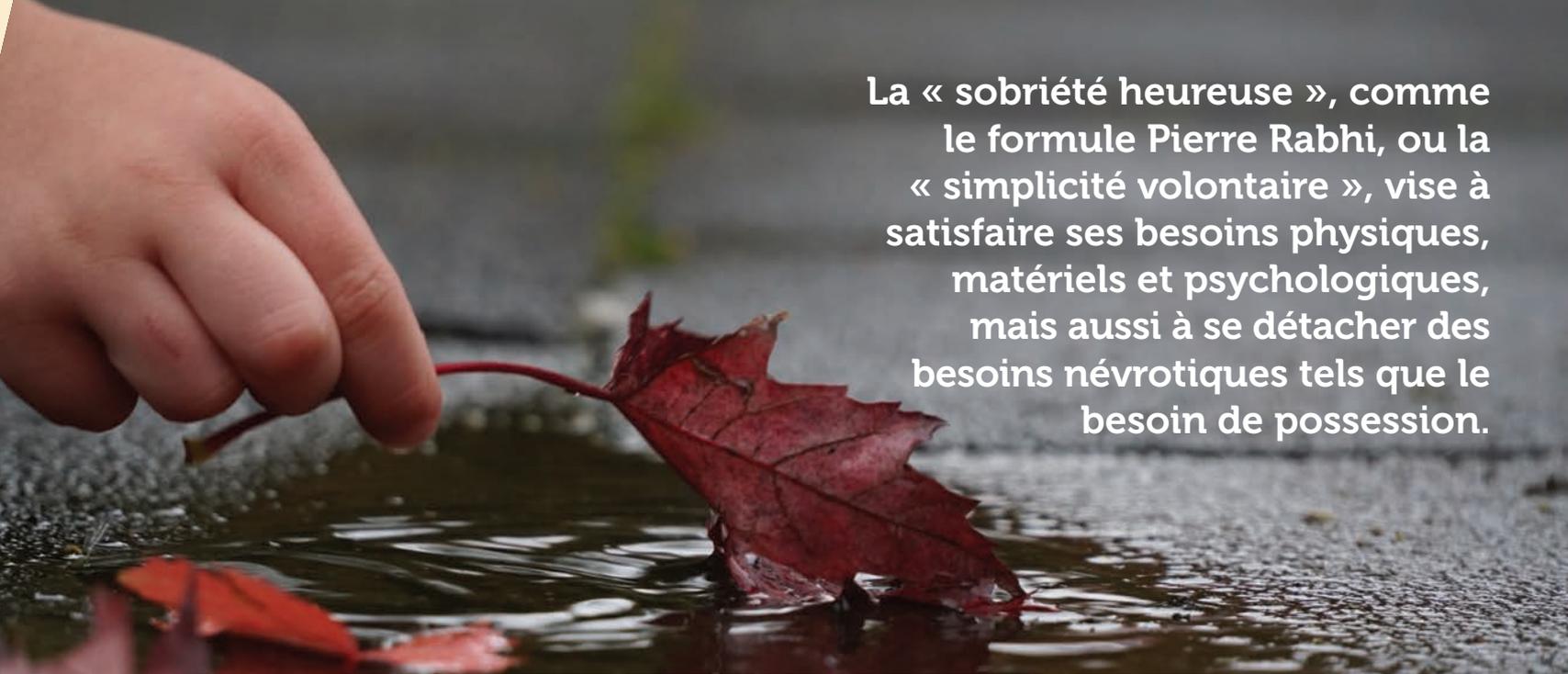
Fort heureusement, il existe une troisième voie, celle de la politique sociale de la sobriété heureuse ou de l'écologie de la pauvreté, fondée sur les valeurs de la simplicité volontaire

incluant une politique de redistribution des richesses et de justice environnementale. Cette dernière consiste notamment à créer des lois qui permettent une préservation de l'environnement, sans pénaliser prioritairement les plus pauvres, en appliquant, par exemple, des quotas égaux de droit à consommer et à polluer par individu, plutôt que des écotaxes qui exercent une pression plus forte sur les personnes les plus pauvres.

Les partisans de la décroissance solidaire proposent en particulier de commencer cette décroissance par les plus riches et de dépasser le capitalisme en proposant des solutions précises. Ainsi, la décroissance autogestionnaire vise notamment la croissance des plus pauvres, au moins jusqu'à hauteur d'une empreinte écologique soutenable pour tous.

Besoins essentiels plutôt que névrotiques

La culture capitaliste moderne pousse ses membres vers la quête du pouvoir, de la prédation de l'homme sur ses semblables et sur la nature, alors que l'approche décroissante implique le respect de la nature, le partage des richesses économiques et naturelles, en particulier lorsqu'elles sont limitées et non renouvelables (pétrole, uranium, métaux...). La « sobriété heureuse », comme le formule Pierre Rabhi, ou la « simplicité volontaire », vise à satisfaire ses besoins physiques, matériels et psychologiques, mais aussi à se détacher des besoins névrotiques tels que le besoin de possession. L'économiste et sociologue américain Thorstein Veblen (1857-1929) qualifie de « *consommation ostentatoire* » l'acte de consommer pour paraître, pour se sentir exister par le regard qu'on imagine envieux et admiratif des autres. Plus les individus se sentent mal aimés, mal reconnus,



La « sobriété heureuse », comme le formule Pierre Rabhi, ou la « simplicité volontaire », vise à satisfaire ses besoins physiques, matériels et psychologiques, mais aussi à se détacher des besoins névrotiques tels que le besoin de possession.

plus ils ressentent un vide existentiel, un manque de sens profond, plus ils cherchent des béquilles pour répondre à leurs carences affectives et identitaires.

Le besoin de possession et d'accumulation est quasi illimité chez certains milliardaires, car le ressort profond de leurs besoins est fondé sur un besoin de pouvoir. Plus ils possèdent, plus ils se sentent puissants et plus leur classement dans le palmarès des personnalités les plus riches du monde progresse ! Pour les moins riches, le besoin de possession repose avant tout sur la peur du manque. Le fait de posséder rassure les personnes qui se sentent éternellement en danger de tomber un jour dans la précarité économique, alors même qu'elles détiennent déjà une propriété, une automobile, un métier, ou plus généralement lorsqu'elles disposent déjà d'une situation professionnelle assurée. Leur analyse n'est pas fondée sur les faits, mais sur une angoisse d'insécurité inconsciente. Pour s'en prémunir, elles ne cessent d'accumuler, mais c'est peine perdue, puisque leur problème n'est pas matériel, mais psychique.

Parmi les besoins névrotiques (donc illusoire) primaires, il y a également le besoin névrotique de reconnaissance (par exemple par la réussite ou la consommation). Il est lié à la peur de ne pas être reconnu et à une mauvaise estime de soi. Cependant, rechercher la

reconnaissance auprès des autres nous rendra éternellement dépendant d'eux, à la différence du besoin essentiel secondaire d'estime de soi, dont la satisfaction dépend de soi plus que d'autrui. Les besoins et les peurs névrotiques principaux sont en nombre relativement limité, mais leurs combinaisons et la proportion de chacun d'eux sont quasiment illimitées.

Résister à la pression de vouloir posséder

Pour s'en détacher, les partisans de « la simplicité volontaire » apprennent à vivre heureux avec de faibles moyens, grâce à des joies et des activités simples. Cela afin de se libérer de leur besoin de possessions matérielles et d'autrui, de consommation de marchandises, de leurs addictions, et ainsi de suite. Cependant, ce mouvement ne touche qu'une petite partie de la population mondiale solvable. La majorité des autres individus des pays riches est la cible des professionnels du marketing, qui cherchent à accroître les profits des entreprises en poussant la population à la consommation. Le besoin psychosociologique de possession et de consommation est ainsi renforcé par le marketing ; les Occidentaux sont poussés culturellement vers la suractivité, ce qui crée une civilisation de la croissance et de la vitesse infinies.

Peurs subconscientes contre décroissance

L'évolution psychologique, la sobriété heureuse et la simplicité volontaire supposent de prendre conscience, et de différencier des besoins psychologiques essentiels primaires (le besoin de vivre, le besoin d'être fort ou de maîtriser, le besoin d'aimer) des besoins essentiels secondaires (le besoin d'estime de soi, le besoin de compréhension et de curiosité, le besoin de créativité). Prendre conscience des différentes couches subconscientes de sa personnalité et observer ses peurs essentielles permet de s'émanciper par l'ouverture et la maîtrise de soi.

Les peurs essentielles sont générées par les besoins psychologiques essentiels : la peur de la mort par le besoin de vivre, la peur d'être faible par le besoin d'être fort, la peur de ne pas être aimé par le besoin d'aimer, la peur de ne pas se réaliser par le besoin de réalisation de soi-même par la création, la peur de ne pas comprendre et donc ne pas maîtriser son environnement par le besoin de compréhension du monde.

Se détacher de ces peurs suppose non seulement un travail intérieur (psychologique, méditatif, contemplatif, etc.), mais aussi une analyse critique des valeurs de la société, qui soit de nature sociologique et philosophique.

L'ACTION MILITANTE EST COMPLÉMENTAIRE

La transformation de la société vers plus de liberté, d'égalité et de démocratie ne pourra se faire par le seul changement psychologique des individus. Le changement vers une démocratisation des structures sociales et économiques suppose en effet des actions concrètes et des luttes sociales sur le long terme et au quotidien.

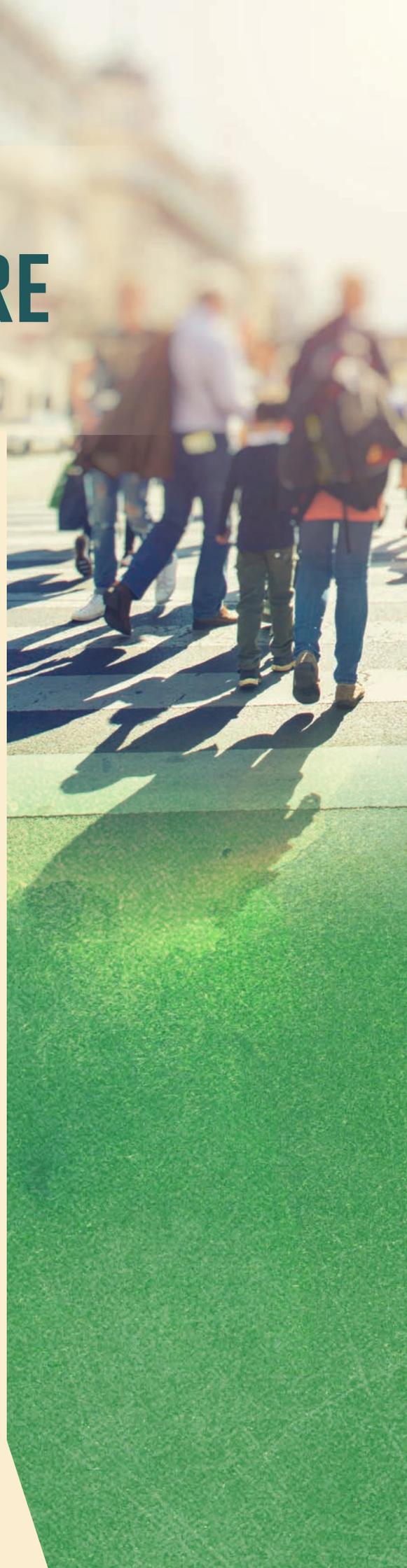
Pour parvenir à créer une société nouvelle et émancipée, les êtres humains – qu'ils soient citoyens, militants, dirigeants ou chefs d'État – ne pourront se dispenser d'un travail lui aussi quotidien, intérieur et extérieur de nature psychologique et relationnelle visant une transformation de leur personnalité, mais de manière complémentaire, cette transformation psychoculturelle supposant en parallèle des transformations économiques et politiques.

Repenser la production, les villes et les transports

Dans les villes des pays industrialisés, comme des pays en développement, un nombre de plus en plus grand de citoyens cherche à retrouver une autonomie qui soit à la fois alimentaire, mais aussi économique et politique. Cette autonomie passe par une relocalisation économique et la création de petites villes ou de gros villages. Cependant, à moins d'une autonomie quasi complète sur les plans économique, social ou relationnel, ce qui semble assez difficilement envisageable à présent, la multiplication des petites villes ou gros villages entraînerait des déplacements à l'excès. C'est pourquoi le philosophe politique et économiste grec Takis Fotopoulos (1940) préconise une « confédération

de *dèmoi* », c'est-à-dire de petites unités homogènes de 30 000 habitants environ¹.

Dans ces petites villes – des « villes lentes » (*Slow City*) –, l'habitat sera composé de petits immeubles de trois ou quatre étages maximum entourés de végétation, pour sauvegarder les meilleures terres agricoles situées souvent autour des villes. « 54 000 ha de terres agricoles disparaissent, chaque année, en France : l'équivalent d'un département est ainsi englouti sous le goudron et le béton, tous les sept ans². » Ce mode d'organisation relocalisé offre l'avantage d'une autonomie socio-économique et politique (l'autogestion), ainsi qu'une qualité de vie, du fait notamment de la proximité de la nature. En fait, il y a d'un côté trois orientations insoutenables au plan écologique : 1) des villes gigantesques laides, polluées, insuffisamment denses, du type Los Angeles, donc avec des temps de transport longs écologiquement néfastes ; 2) des mégapoles urbaines, telle Paris, si denses que leur empreinte écologique se révèle mauvaise, en particulier à cause du coût des infrastructures de transports en commun, tels les métros ; 3) le retour à la terre et le développement de petits villages distants entre eux et non autosuffisants. De l'autre côté, il y a deux orientations cohérentes susceptibles d'être développées simultanément, à savoir le retour à la terre autour de gros villages ou de petites villes autosuffisants et/ou le développement de grandes villes denses, belles et végétalisées.



Transformer les modes habituels

Autonomie économique ne signifie pas égoïsme nationaliste. Une part des richesses, de la production et des services peut continuer à être échangée, entre pays, dans un but de solidarité (sans ingérence) et produire les biens essentiels qui ne peuvent être créés sur place. La redistribution des richesses aux niveaux local, régional, national et international va de pair avec la relocalisation et un certain protectionnisme. Ainsi se pose la question des relations Nord-Sud, par exemple, avec le problème des agrocarburants. Pour les produire, les pays les plus riches et les grandes entreprises des pays industrialisés achètent des terres au détriment de l'agriculture vivrière locale. En 2008, le rapport de l'ONG Grain évaluait déjà à 40 milliards d'hectares la superficie des terres qui avaient été achetées par des transnationales³. La décroissance des transports est une des clés du projet décroissant et écologiste. La voiture individuelle est le symbole de la civilisation occidentale, comme l'avait démontré Ivan Illich, qui avait au début des années soixante-dix calculé qu'un Américain moyen passait plus de 1 600 heures par an dans sa voiture, que ce soit en roulant ou en travaillant pour la payer. S'il exerce une activité professionnelle, l'Américain moyen dépense ainsi 1 600 heures chaque année pour parcourir 10 000 kilomètres. Cela correspondait à une vitesse moyenne d'environ 6 km/h, soit à peine plus que la vitesse moyenne d'un piéton (4 à 5 km/h)⁴. La voiture a donc un rapport coût/efficacité largement plus faible que le vélo. Le besoin de croissance infinie de la vitesse extérieure s'oppose à la lenteur et à la simplicité intérieure.

Vers l'objection de croissance

À travers certains membres des minorités alternatives (politiques, associatives...), on constate déjà une transition vers une sobriété heureuse. Elle se fait aux niveaux psychologique, social et culturel par le passage :

- de la recherche du pouvoir, de la prédation de l'homme sur ses semblables et sur la nature (dont il est coupé) vers le développement de l'harmonie entre l'être humain, la nature et la Terre considérée comme une « mère symbolique ». Ce qui implique alors naturellement de respecter la nature, afin de préserver sa propre santé et de partager des richesses économiques et naturelles lorsqu'elles sont limitées ;
- d'une vie centrée sur la vitesse et le productivisme matériel vers une quête de la sobriété heureuse, respectueuse des biens non renouvelables, à travers la simplicité volontaire, afin de développer aussi les qualités intérieures de l'être humain ;
- d'une approche fondée sur une vision réductionniste, c'est-à-dire intellectualiste, matérialiste et atomisante de la société et du monde, vers une approche symbolique et unifiée du monde, alliant l'intellect et l'intuition.

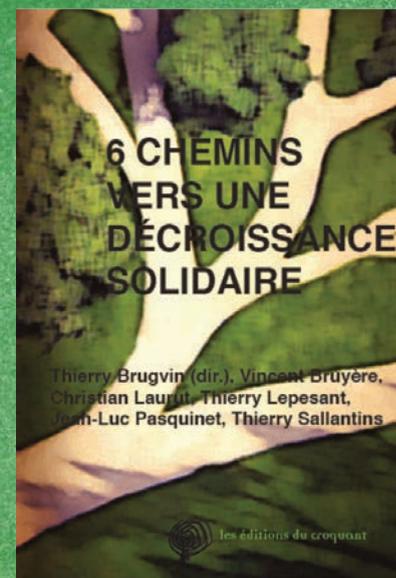
Thierry Brugvin

Notes

1. Fotopoulos Takis, *Vers une démocratie générale. Une démocratie directe, économique, écologique et sociale*, Seuil, Paris, 2002.
2. Relocalisons !, « Appel à la création, à la préservation et à l'extension des ceintures vivrières autour des agglomérations », <http://relocalisons.wordpress.com/>
3. Grain, *Main basse sur les terres agricoles en pleine crise alimentaire et financière*, octobre 2008.
4. Illich Ivan, *Énergie et Équité*, Seuil, 1973.

Pour en savoir plus :

- Brugvin Thierry (Dir.), *6 chemins vers une décroissance solidaire*, Éditions du Croquant, août 2018, 245 pages, 18 €.



L'AUTO-HÉMOTHÉRAPIE, UN ALLIÉ SANTÉ DURABLE



« Je prélève mon sang en intraveineuse et me le réinjecte en intramusculaire », c'est tout ! Vous venez de réaliser ce que l'on appelle une auto-hémothérapie, une technique ultra-simple, qui connaît un regain d'intérêt.

Par Hélène Hodac

À PROPOS DE L'AUTEURE

Hélène Hodac est journaliste spécialisée en santé, tournée vers les médecines holistiques et intégratives, qui ne séparent pas le corps de l'esprit, qu'elles soient ancestrales ou issues d'expériences plus récentes.

AUTO-HÉMOTHÉRAPIE ET PHAGOTHÉRAPIE

Tous les chercheurs et les médecins qui se sont intéressés à l'auto-hémothérapie rapportent des résultats significatifs, voire bluffants, sur un grand nombre de pathologies, que nous détaillerons un peu plus loin. Tous les intervenants de cet article pratiquent, pour eux-mêmes, l'auto-hémothérapie.

Une régulation de l'homéostasie immunologique

Tous les experts sont d'accord là-dessus : l'auto-hémothérapie permet à l'organisme de reprendre la main, de trouver la solution pour lutter contre la maladie. Le docteur Riche parle de guérison naturelle dirigée, le docteur Gauthier de régulation de l'homéostasie. La technique est simple, mais le processus vers la guérison induit par l'injection de son propre sang est complexe.

« Il faut comprendre que le sang circule en vase clos, explique le docteur Paul-Hervé Riche ; c'est uniquement au travers de membranes qu'il se charge en oxygène (alvéoles pulmonaires) ou se décharge en gaz carbonique (poumons) et en urée (relarguée au niveau des reins). À aucun moment le sang ne se trouve en contact avec le tissu conjonctif où se situent de nombreuses cellules interstitielles immunocompétentes.

C'est seulement lors d'une effraction vasculaire que ces cellules immuno-compétentes vont être mises en contact avec les protéines dont la présence est anormale à l'intérieur des vaisseaux, comme par exemple lors d'un hématome, ou bien provoqué par l'auto-hémothérapie. » L'hypothèse du docteur Riche est que les protéines anormales présentes dans le sang sont éliminées ou neutralisées par d'autres protéines lorsque l'on fait une auto-hémothérapie. La preuve en est donnée par les travaux de l'hématologue étasunien Robert L. Rosenthal (1924-2013)¹ et du professeur André Raiga-Clemenceau (1893-1979), qui montrent, chacun par des méthodes différentes, d'une part l'existence de propriétés antiphages du sérum sanguin et d'autre part la suppression des propriétés antiphages sériques par auto-hémothérapie.

Un éclairage scientifique par la phagothérapie

Le terme « antiphage » vient des travaux sur la phagothérapie (cf. NEXUS nov.-déc. 2016). « Antiphage » signifie que le sérum contient, parfois, « quelque chose » qui empêche les phages, « les virus tueurs de bactéries », de fonctionner, donc de tuer les bactéries. Les phages, qui peuvent être endogènes (ceux qui appartiennent à notre flore intestinale acquis naturellement au cours de la vie) ou exogènes (ceux fournis par les laboratoires d'Europe de l'Est puisque la France n'en produit plus depuis les années 2000), permettent d'éradiquer une infection bactérienne. En gros, trois situations cliniques théoriques peuvent se présenter en cas de maladie bactérienne : 1) si vous avez les bons phages de qualité dans vos intestins et pas d'antiphage dans votre sérum, vous ne

serez pas malade (ou pas longtemps, le temps que vos phages agissent) ; 2) si vous n'avez pas les phages qu'il faut (parce que vous n'avez pas été allaité ou que la bactérie est rare ou mutante et résistante aux antibiotiques) et pas d'antiphage, il faudra les apporter de l'extérieur, et vous serez guéri ; 3) si vous êtes en situation antiphagique, l'auto-hémothérapie dirigée contre les propriétés antiphages du sérum va rendre le milieu favorable à la production du phénomène de bactériophagie qui assurera la victoire contre l'infection. C'est dans ce dernier cas de figure que le docteur Riche, dans la continuité des travaux de son professeur André Raiga-Clemenceau, a tout particulièrement pratiqué l'auto-hémothérapie. En effet, « dans la plupart des infections sévères, ont été dépistés systématiquement plusieurs antiphages sériques associant notamment anti-staphyphages et anti-streptophages... d'où l'idée d'instaurer systématiquement l'auto-hémothérapie dès la constatation d'une infection grave, en même temps que la normalisation du pH sanguin et de la glycémie », explique-t-il.

Quid de la nature des « antiphages » ?

Ce que l'on appelle « antiphage » échappe pour l'instant aux investigations de la médecine biologique. La nature sérique des antiphages est inconnue, tout comme les supports de leur élimination par l'auto-hémothérapie. On ne peut évidemment que déplorer que les instituts de recherche officiels ne financent pas ce type de travaux qui, tout en faisant avancer

les connaissances sur le système immunitaire, feraient à coup sûr baisser la consommation d'antibiotiques qui coûtent cher à la Sécurité sociale.

Il n'en demeure pas moins que « ça marche » en clinique et que les expérimentations en laboratoire montrent que l'auto-hémothérapie lève ce qui fait obstacle aux phages dans les maladies bactériennes. Depuis quarante ans, le docteur Riche pratique l'auto-hémothérapie avec cet objectif. « La disparition des antiphages sériques a toujours été totale après huit séances d'auto-hémothérapie, quand nous avons respecté les rythmes qui furent calculés à l'aide d'évaluations faites en laboratoire. J'ai pu calculer ces rythmes sur la meilleure façon de mener une auto-hémothérapie à l'époque où les médecins avaient encore le droit d'être à la fois biologistes et cliniciens, droit qui fut supprimé vers 1979². » Le docteur Riche remarque aussi que « les antiphages sériques peuvent réapparaître en cas d'acidité trop forte et prolongée du sérum sanguin, ou lors d'hyperglycémies chroniques supérieures à 1,6 g/l ou se développer lors de contacts avec certaines substances chimiques (drogues, médicaments, antibiotiques, excipients de certains vaccins, etc.) : auxquels cas, on refait quatre séances d'auto-hémothérapie et la Guérison Naturelle Dirigée retrouve son efficacité ».

Notes

1. Qui découvrit par ailleurs certains facteurs de la coagulation sanguine.
2. Un autre empêchement pour faire avancer des traitements qui vont dans le sens du patient, et non du business pharmaceutique.

Les effets biologiques de l'auto-hémothérapie face à la maladie bactérienne

Ces effets sont étonnamment rapides. Lorsque la réaction de destruction bactérienne se produit, le patient présente un pic de fièvre brutal (41 °C, voire 42 °C) très bien supporté. Il faut alors boire beaucoup d'eau alcaline (eau + une pincée de bicarbonate de soude par litre d'eau, ou Vichy St-Yorre ou Vittel) pour que les reins puissent fonctionner correctement et éliminer l'urée résultant du catabolisme des protéines issues du conflit bactéries-bactériophages. En quelques heures (3 à 6 heures), tout rentre dans l'ordre, ce qui correspond à la destruction d'un type de bactérie. Les anticorps et les globules blancs, qui étaient très hauts dans le même temps, redescendent à des niveaux normaux, et les marqueurs de l'inflammation diminuent également.

Si deux ou trois bactéries différentes sont responsables de l'état infectieux, on observera deux à trois pics de fièvre consécutifs, séparés en général de quelques heures ou, parfois, de deux à trois jours.

Outre la régulation de la glycémie et l'alcalinisation du terrain, le docteur Riche recommande d'éviter la consommation d'aspirine, d'antibiotique ou de cortisone. Ces substances sont toxiques pour les phages, et sont donc des phagotoxiques à ne pas confondre avec les « antiphages » sériques, qui ont trait à des propriétés spécifiques du sérum.

Avertissement : Il est recommandé de prendre conseil auprès d'un professionnel de santé compétent et d'évaluer le rapport bénéfice/risques, notamment en cas de pathologies avérées et de traitement médical en cours.

IMMUNOLOGIE ET IDÉES REÇUES

La compréhension de l'activité des phages bouscule le rôle attribué aux lymphocytes dans l'immunité. On a loupé une marche.

Éboueurs, pas défenseurs

Que les globules blancs gobent les bactéries, certes, mais il est faux de dire qu'ils représentent la principale ligne de défense contre la maladie bactérienne. Explication : en 1905, le zoologiste russe Élie Metchnikoff (1845-1916) photographie un globule blanc « avalant » une bactérie. Celle-ci est progressivement « digérée » sous l'objectif du scientifique ; c'est la découverte de la « phagocytose ». Le globule blanc devient alors ce que l'on considère encore aujourd'hui comme la première ligne des défenses immunitaires contre la maladie. Élie Metchnikoff obtient le prix Nobel de physiologie ou médecine en 1908 pour cette découverte, mais en réalité une étape antérieure reste ignorée, car ce sont les phages qui règlent leur compte aux bactéries, et ce n'est qu'au moment de leur agonie que les globules blancs s'agglutinent tout autour pour terminer le boulot de nettoyage, comme des éboueurs en quelque sorte. En revanche, si la bactérie est « saine » et qu'elle est non attaquée par le bactériophage, le globule blanc sera détruit et deviendra un « pyocyte » (globule du pus). Il n'est pas juste de considérer

qu'une augmentation du taux de globules blancs soit un marqueur d'une bonne défense immunitaire, c'est le marqueur d'une maladie qui tourne mal, le témoin d'une infection, pas plus. Il serait plus juste d'évaluer les propriétés antiphages du sérum pour savoir si l'organisme est en mesure de se battre contre une invasion bactérienne.

Une piste laissée de côté

L'auto-hémothérapie remet en cause non seulement l'utilisation des antibiotiques, mais aussi la vaccination de masse, du fait des zones d'ombre qui persistent quant au fonctionnement du système immunitaire. Les globules blancs ont en général pour fonction l'élimination des déchets résultant de la lutte entre bactériophages et bactéries. Il serait donc intéressant de placer dans une éprouvette scellée une suspension de bactéries avec le bactériophage, sans aucun anticorps ni cellule humaine, dans une étuve et de voir si, après la lyse (destruction) bactérienne, apparaissent des protéines identifiables comme étant des « anticorps ». « *Ce travail était prévu à Montpellier, mais la suppression providentielle des phages dans les*

pharmacies l'a empêché. Il est vrai que toute la théorie de "l'immunologie" aurait pu s'effondrer... », souligne le docteur Riche.

L'auto-hémothérapie, une panacée ?

Le problème (pour les esprits étriqués) et la chance (pour les patients), c'est que l'auto-hémothérapie est efficace, d'après les différents spécialistes consultés pour cet article, sur des maladies qui semblent n'avoir aucun lien entre elles (VIH, sclérose en plaques, suites d'AVC, maladies de la thyroïde, cancers, allergies, etc.), ce que confirme le docteur Luiz Mora (1925-2016)*, un médecin brésilien qui témoigne dans sa pratique clinique de résultats sur la sclérodémie, le purpura thrombopénique, les kystes aux ovaires, l'arthrite rhumatoïde, l'hypertension... Paradoxalement, ces bons résultats cliniques rendent sceptiques, car on est loin des pratiques de l'industrie pharmaceutique, qui gère les maladies symptôme par symptôme avec des molécules différentes. Le docteur Riche fait, lui aussi, les frais de cette méfiance. Pourtant, les travaux de laboratoire qu'il a menés avec le professeur

Raiga-Clemenceau devraient servir de base de réflexion à la communauté médicale : d'une part, ils apportent une validation historique et scientifique qui manquait à cette méthode et, d'autre part, la découverte des propriétés antiphagiques du sérum sanguin constitue une nouvelle manière d'appréhender les résultats cliniques obtenus sur les pathologies non bactériennes.

Différentes techniques

Le docteur Jean-Yves Gauchet, qui a une grande expérience du sida des chats, a mis au point un protocole quelque peu différent, avec notamment une réinjection en intradermique. Ce protocole fut appliqué sur des malades très affaiblis, porteurs du VIH, dans les années 1995 au Cameroun (où il n'y avait pas de trithérapie sur le marché à l'époque). Au bout de trois ou quatre jours, après une très forte fièvre, ces patients recommençaient à se lever et allaient beaucoup mieux. Le docteur Gauchet nous a confié avoir alors pensé que l'auto-hémothérapie fonctionnait comme un autovaccin contre le VIH : « *Avec l'éclairage des travaux du docteur Riche, vingt ans plus tard, je pense que ce n'est pas a priori le virus du sida qu'on éliminait, mais plutôt les*

maladies qui s'y ajoutent, ce qui est déjà bien appréciable. »

On avance dans la compréhension de l'auto-hémothérapie, mais il manque toujours le « comment » ou peut-être même les « comment », car on peut suspecter que plusieurs mécanismes sont à l'œuvre. Le principe antiphage n'est pas défini, il est constaté : tout se passe comme si dans le sérum sanguin prélevé quelque chose bloquait la guérison. Le docteur Riche avance l'hypothèse que ce concept d'antiphage puisse être de nature corpusculaire et aussi informationnelle (au sens du professeur Luc Montagnier). Considérer l'auto-hémothérapie comme une réinformation de l'organisme vers le rétablissement de l'homéostasie est aussi la conclusion de tous les experts que nous avons consultés. En effet, comment expliquer sinon que, malgré des différences notables dans la façon de pratiquer l'auto-hémothérapie (volume de sang prélevé 5 cm³ à 20 cm³, intervalles variables, réinjections en intramusculaire ou intradermo), l'on obtienne des résultats constants en clinique ?

Ce qui importe, c'est le résultat

En guise de conclusion, laissons la parole au docteur Mora : « *La*

médecine est l'art de prendre soin. J'ai un seul engagement envers mon patient : soulager sa souffrance et, lorsque c'est possible, le guérir. Donc, je ne respecte pas les normes que l'on appelle "scientifiques". Je pratique l'auto-hémothérapie sur la base de l'étude clinique, du raisonnement, sans recherche de laboratoire, parce que je n'ai pas de laboratoire de recherche, c'est une "recherche clinique", d'application pratique. Ce qui m'importe, c'est le résultat du traitement. S'il produit des bénéfices pour le patient, c'est un traitement scientifique, même si l'on n'en connaît pas le mécanisme d'action. J'espère que mon travail éveillera l'intérêt de personnes qui voudront faire des recherches de laboratoire et auront les moyens de le faire. C'est une technique sans danger, personne ne peut faire de mal à personne. »

Hélène Hodac

Note

* Défenseur de l'auto-hémothérapie pendant plus de quarante ans au Brésil, le docteur Luiz Mora, qui fut chef de la clinique médicale de l'hôpital Cardoso Fontes, a rapporté beaucoup de cas cliniques sur YouTube. Les instances de santé du Brésil ont interdit l'auto-hémothérapie en 2007. Infos sur <https://pt-br.facebook.com/caixaorganica/posts/ol%C3%A1-amigos-do-dr-luiz-moura-da-aht-autohemo-terapia-e-do-cloreto-de-magn%C3%A9sio-pa-/698844976943388/>

Pas autorisée, mais pas interdite...

Il n'existe actuellement aucune loi interdisant l'auto-hémothérapie qui, comme le souligne le docteur Riche, faisait partie de la pratique usuelle des infirmières jusqu'à il y a quarante ans.

L'article L1211-6 indique que « *les éléments et produits du corps humain ne peuvent être utilisés à des fins thérapeutiques si le risque mesurable en l'état des connaissances scientifiques et médicales couru par le receveur potentiel est supérieur à l'avantage escompté pour celui-ci [...]* ». Il est indéniable que, dans le cas de Frédéric Bouhet (cf. son témoignage page 44), le bénéfice (avoir évité l'amputation) fut largement supérieur aux inconvénients (à savoir un régime hypoglucidique et alcalinisant, qui est un peu contraignant). Il a d'ailleurs décidé de continuer à pratiquer sa propre auto-hémothérapie.

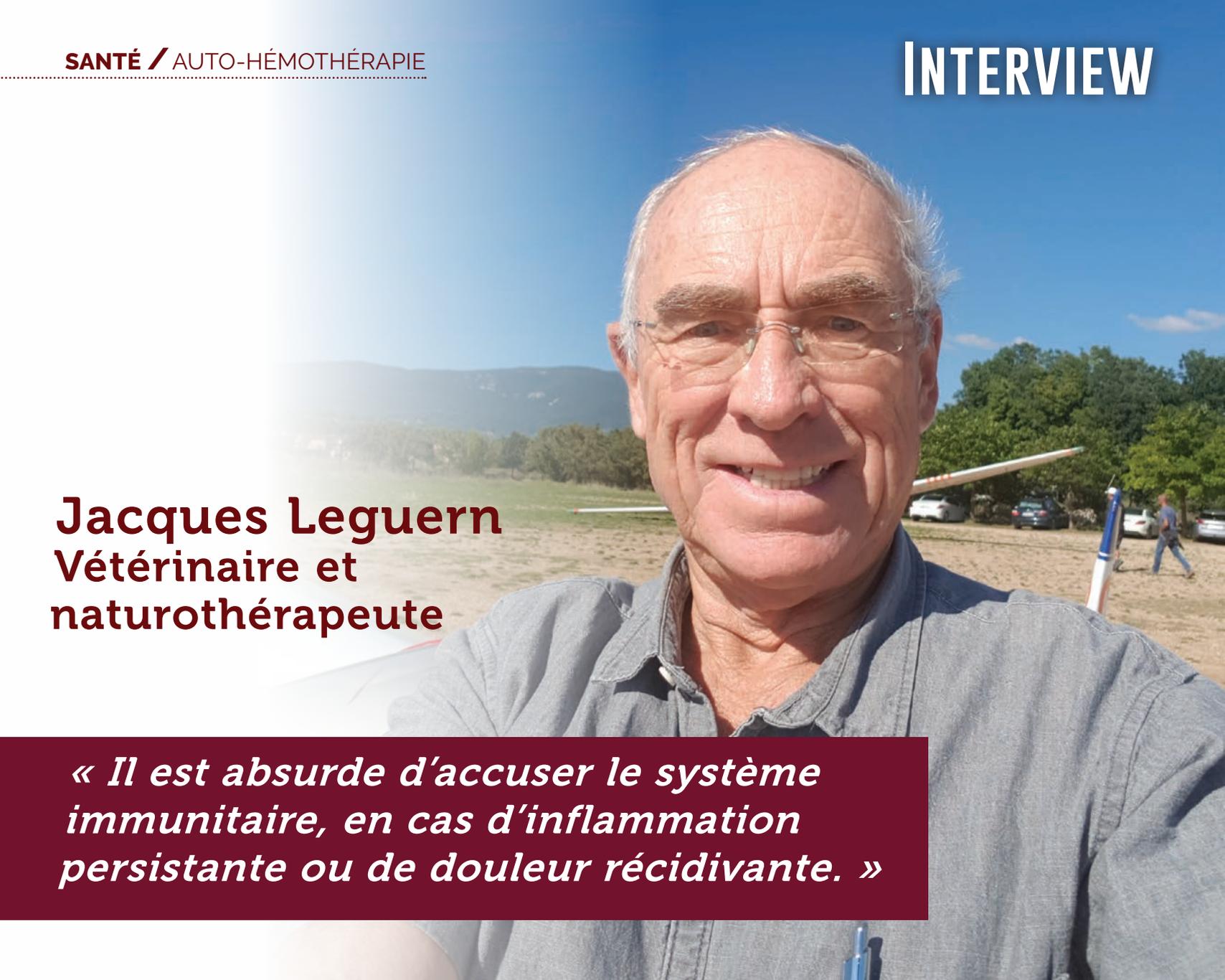
L'Europe interdit la commercialisation, le transport du sang en dehors des centres de transfusion et des centres de soins agréés (l'article L1243-2), mais l'auto-hémothérapie n'est pas concernée par ce cadre puisqu'il n'y a ni commerce du sang ni manipulation.

Quels sont les freins à cette pratique ?

Les infirmières ont peur d'appliquer cette technique, qui n'est plus enseignée. Les médecins ont peur de la prescrire, car ils n'en connaissent pas les avantages, et surtout tous tremblent devant les représailles éventuelles... du Conseil de l'Ordre.

Si le médecin possède théoriquement la liberté thérapeutique, il est clair qu'il risque gros à pratiquer ou prescrire une auto-hémothérapie que le Conseil de l'Ordre des médecins, garant des bonnes pratiques, ne reconnaît pas ni ne connaît d'ailleurs... Il faut savoir que les instances disciplinaires du Conseil de l'Ordre se tiennent sans avocat ni témoin. Les décisions sont unilatérales, toutes-puissantes ; « *une offense pour la démocratie* » ont été les mots de François Mitterrand pour qualifier l'Ordre, dont la suppression fut en son temps d'actualité.

Cette méthode n'étant ni étudiée ni acceptée par les autorités de santé, chacun peut en apprendre les gestes pour ses proches. Il est possible de se faire accompagner par un(e) infirmier(ère) ou un médecin dans « le cadre d'un traitement dit compassionnel, de confiance réciproque ». Beaucoup d'infirmières ayant de la bouteille (55 ans et plus), sensibles à l'homéopathie, aux plantes ou aux injections de Quinton®, connaissent la technique.



Jacques Leguern Vétérinaire et naturothérapeute

« Il est absurde d'accuser le système immunitaire, en cas d'inflammation persistante ou de douleur récidivante. »

La méthode AHSPP (auto-hémo-stimulation potentialisée polyvalente) du docteur Jacques Leguern est une méthode de traitement, dérivée de l'auto-hémothérapie, consistant à prélever du sang chez le sujet malade, à le mélanger à une souche vaccinale bactérienne à très faible dose, puis à réinjecter l'ensemble en intramusculaire. L'ajout de la souche vaccinale permet d'amplifier la réponse de l'organisme. Le docteur Leguern a appliqué systématiquement sa méthode à toute sa patientèle animale, soit 80 000 cas d'animaux traités (chevaux, chiens, chats...), et à un certain nombre de personnes qui lui étaient proches (en détresse thérapeutique), et ce en accord avec leur médecin. Son expérience clinique s'étalant sur quarante ans, il a eu le temps de se forger une idée. Il a d'ailleurs déposé un brevet en 1981.

nexus Pourquoi l'utilisation de souche vaccinale ?

Jacques Leguern : Je n'utilise que des souches microbiennes, et tant qu'on reste dans des souches microbiennes, on a juste un antigène qui est un stimulant de l'immunité (ce n'est pas le cas des souches virales qui, comme celle de l'hépatite B, peuvent être dangereuses). Je constate que la mise en contact direct des vaccins avec le sang, et par conséquent avec les cellules immunocompétentes, augmente considérablement la puissance et la vitesse de la réponse comparées à celles d'une auto-hémothérapie simple.

Chez les humains, quelle souche utilisez-vous ?

Du staphylocoque, car il est prépondérant du fait de la consommation récurrente de produits à base de lait de vache. J'utilise aussi des autovaccins réalisés à partir de souches prélevées chez le malade.

Que donnent les analyses sanguines après traitement ?

Les modifications sur les bilans sanguins sont surprenantes pour un novice. Après une auto-hémo-stimulation potentialisée, les formules sanguines tendent vers la perfection : 70 % de neutrophiles 30 % de lymphocytes et 0 % pour tout le reste... Les paramètres biochimiques urée, créatinine, SGOT, SGPT, ALKP, gamma GT, bilirubine, etc., sont normalisés. Pour les humains, le taux de cholestérol redevient normal.

Quelles sont vos constatations sur les maladies auto-immunes ?

L'AHSP est un bon régulateur. Il faut partir du principe que toute réaction du corps est la bonne ! Dès lors que l'on a compris que la douleur protège la structure pendant la réparation et que l'inflammation est une tentative de réparation des lésions, il est facile de comprendre qu'on ne doit combattre ni l'une ni l'autre, au risque d'installer une pathologie chronique. Il est absurde d'accuser

le système immunitaire, en cas d'inflammation persistante ou de douleur récidivante... La polyarthrite rhumatoïde est une solution désespérée de stockage dans les articulations d'un organisme sursaturé de toxiques-toxines. La maladie constitue un moyen d'évacuer les toxiques : si l'on contrecarre son expression (ce que fait la médecine allopathique), l'organisme va soit trouver un symptôme plus grave à déclarer, soit répéter le symptôme sur le même site, mais de plus en plus fréquemment, avec des crises de plus en plus aiguës.

Comment l'AHSP peut-elle contribuer à éliminer un cancer ?

Dès lors qu'on a compris qu'une tumeur est une solution ultime « désespérée » de l'organisme pour se maintenir, le fait de pratiquer l'AHSP associée à un régime et/ou un jeûne (ou saignée ou abcès de fixation ou lavement) va permettre à l'organisme de se débarrasser de tous ses déchets. Dans ce contexte, il n'est pas rare de voir qu'une tumeur se nécrose en abcès pour s'éliminer plus vite.

Le sang, un remède informationnel ?

Oui, après des injections d'AHSP, on obtient sur le patient la même réaction que si on lui avait donné SON similimum en homéopathie. C'est-à-dire le traitement le plus adapté à SA situation au moment T. J'explique cela par le fait que dans le sang il y a plein d'informations sur tout ce qui ne va pas dans le corps, et que ces informations présentes dans le sang sont prises en compte immédiatement lors de la réinjection par les lymphocytes dopés. Deux phénomènes sont alors simultanément en action : d'une part la stimulation des cellules immunitaires, notre GIGN qui, via l'immunogène, se met en alerte en se demandant « qu'est-ce qu'on doit faire » ! Et une réponse qui est donnée par les informations portées dans le sang. Dès que ces deux phénomènes se connectent, le système de réparation se met à l'œuvre.

Auto-pratique

Anne-Marie Anonyme, infirmière de profession, nous fait part de son expérience.

Il faut d'abord réfléchir au protocole, se mettre à la diète (pas de féculents, d'alcool, de viande rouge, beaucoup de légumes, du poisson ou de la volaille, des huiles de qualité, etc.). Un petit jeûne aussi est possible.

Le protocole du docteur Riche est préconisé pour toutes les maladies bactériennes, que ce soit pour de l'acné ou une cystite (attention à ne pas être sous antibiotique ni aspirine) ; tout cela est très bien décrit sur son site (docteurphage.com/paul-herve-riche/guerison-naturelle-dirigee/autohemotherapie/).

Il est possible d'acheter en pharmacie tout le matériel nécessaire, qui est en vente libre : des épicroïdiennes¹, des seringues (réservoirs de 20 ou 10 ml selon le protocole choisi), des aiguilles pour l'intramusculaire, de l'alcool modifié, des pansements, du coton. On privilégie des seringues dotées d'un petit caoutchouc, ce qui rend la ponction plus fluide en faisant mieux glisser le piston.

On garrotte le bras comme pour une prise de sang.

On frotte un coton imbibé d'alcool modifié dans le creux du coude pour l'asepsie et pour faire gonfler la veine.

On plante dans la veine² l'aiguille épicroïdienne qu'on aura préalablement juxtée à la seringue.

On ponctionne doucement le sang.

On enlève le garrot, puis on désolidarise l'épicroïdienne de la seringue (remplie de sang).

On prend la seringue, on la purge en poussant 1 ou 2 gouttes de sang à l'extérieur.

On fixe l'aiguille intramusculaire sur la seringue.

On pique sur le haut de la fesse, on pousse tout doucement.

Alterner les prises de sang et les réinjections, à droite et à gauche, afin d'éviter de trop sensibiliser le même endroit.

1. Marque Terumo, par exemple.

2. Tout héroïnomanie y arrive les yeux fermés, ce n'est ni compliqué ni douloureux.

Avertissement : Il est recommandé de prendre conseil auprès d'un professionnel de santé compétent et d'évaluer le rapport bénéfice/risques, notamment en cas de pathologies avérées et de traitement médical en cours.



Frédéric Bouhet Auto-hémothérapie et infection nosocomiale

Le parcours médical de Frédéric est rude. Hémophile (dans une forme rare et sévère), sa maladie attaque les articulations. Les ennuis démarrent après la pose d'une prothèse du genou en 2003 suivie d'une infection à *Staphylococcus epidermidis*. Cette bactérie courante de la peau est en train de devenir un pathogène nosocomial, qui sévit dans le monde entier. Frédéric est traité par de très fortes doses de différents antibiotiques, comme il est d'usage dans ce cas. Le germe « résiste » et reste en dormance, mais lorsqu'il se manifeste à nouveau neuf ans plus tard, l'antibiothérapie est inefficace.

nexus Vous avez échappé à l'amputation ?

Frédéric Bouhet : J'étais dans un cas désespéré. Des antibiotiques à des doses dépassant toutes les préconisations du Vidal sur une durée de plusieurs mois ne parvenaient pas à déloger la bactérie dans le matériel prothétique. Le corps médical envisageait donc une amputation à mi-cuisse. Par chance, je m'intéressais aux bactériophages, et j'ai contacté le docteur Riche, qui m'a expliqué son protocole. Je me suis donc mis à suivre son régime et son traitement par auto-hémothérapie, et parallèlement j'envoyais un échantillon de pus à un laboratoire en Géorgie pour qu'il me fasse l'équivalent d'un antibiogramme pour les phages. Ils étaient visiblement étonnés du nombre de phages qui réagissaient bien, compte tenu de mon infection qui perdurait depuis de nombreuses années. Je leur avais expliqué que je suivais un protocole en auto-hémothérapie. Ils m'envoyaient donc des phages polyvalents.

Ensuite ?

Le protocole a fonctionné jusqu'en 2016, bactériophage et auto-hémothérapie sont devenus alors insuffisants, et l'on a été obligé, pour contrôler l'infection, d'enlever toute la prothèse du genou gauche...

Combien d'auto-hémothérapies avez-vous faites ?

Sur quatre ans, j'ai fait au moins quatre séries de huit séances. Je n'ai trouvé aucune infirmière pour cela, c'est quelqu'un de ma famille qui s'en est chargé.

Quelle conclusion tirez-vous de cette expérience ?

Si on avait pu me traiter lors de la primo-infection, avant le traitement aux antibiotiques, avec l'auto-hémothérapie et les phages, je pense que les choses auraient été différentes. Malheureusement, dix ans après, lorsque les bactéries sont devenues ultrarésistantes et qu'elles se sont incrustées dans l'organisme, la virulence était devenue telle qu'il devenait très difficile de lutter.

Votre ressenti sur l'auto-hémothérapie ?

Au moment du traitement de l'infection, j'ai passé un sale moment, mais en pratique d'entretien, j'ai plutôt ressenti un regain d'énergie et j'ai constaté que j'étais en meilleure forme.

Vous continuez ?

Oui, justement, c'est prévu.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, Frédéric a recommencé plus tôt que prévu ses séances d'auto-hémothérapies, car son second genou vient malheureusement d'être contaminé par un staphylocoque doré au niveau de la prothèse.

Instituer systématiquement des séances d'auto-hémothérapie avant et après toute opération chirurgicale, comme le faisait le père du docteur Luiz Mora, au Brésil, à l'époque où les antibiotiques n'existaient pas, pourrait être une thérapie innovante pour s'éviter des complications délétères.

Propos recueillis par Hélène Hodac

ARTÉMISE : NOTRE SANTÉ CONTRE CELLE DE BIG PHARMA

Une plante, l'artémise, guérit du paludisme pour un coût dérisoire. L'industrie pharmaceutique la voit d'un très mauvais œil et réprime son usage, épaulée en cela par l'Organisation mondiale de la santé. Faisons le point sur ce remède et ses difficultés à s'imposer.

Par Jonathan Attias

À PROPOS DE L'AUTEUR

Journaliste et réalisateur de documentaires, Jonathan Attias s'intéresse à l'implication des citoyens dans les décisions politiques et travaille sur des lois préservant les biens communs.



L'ARTÉMISE CONTRE LE PALUDISME

Une vieille histoire

Le genre *Artemisia* est riche d'environ 400 espèces (l'absinthe et l'estragon en font partie). Celles qui nous intéressent plus particulièrement ici sont *Artemisia annua* et *Artemisia afra*. La première, bien qu'originnaire de Chine, est présente en de nombreux points du globe (cf. encadré) et figurait déjà dans la pharmacopée chinoise 200 avant J.-C., avec *Artemisia apiacea* (dont elle n'a pas été différenciée pendant longtemps). Un manuscrit datant de 168 avant J.-C., découvert dans une tombe de la dynastie Han (province du Hunan), recommande l'utilisation de cette plante pour le traitement d'une cinquantaine de maladies, avec un solvant pour le moins étonnant, l'urine : « Cette pratique, explique dans sa thèse le docteur Alexandre Sanner, est probablement due à la qualité bactériologique supérieure de l'urine vis-à-vis de l'eau au regard des conditions sanitaires précaires de l'époque. L'urine permettait par

ailleurs une meilleure extraction de l'artémisinine de la plante¹. » Mais pour traiter les « fièvres intermittentes » et d'autres symptômes typiques de la malaria, Ge Hong (284-363 apr. J.-C.) proposait dans son *Traité de prescription urgente une extraction à froid* (qui inspirera quelques siècles plus tard un futur prix Nobel – cf. p. 52) : « Prenez une poignée [d'*Artemisia annua* ou *apiacea*], trempez-la dans deux sheng (deux fois 0,2 litre d'eau), broyez les feuilles et buvez la préparation ainsi obtenue². »

Saga Africa

La culture d'*Artemisia annua* est difficile en Afrique, alors que c'est le continent le plus touché par la malaria (90 % des décès dans le monde), mais une autre espèce, *Artemisia afra*, y est naturellement implantée et présente une efficacité au moins égale à celle d'*Artemisia annua*, si ce n'est supérieure. Dans le magazine *Jeune Afrique*, sous la plume de Jules Crétois, on apprend

Présence d'*Artemisia annua*

« Bien qu'*Artemisia annua* soit originaire des régions tempérées de Chine (40° N) où elle pousse dans une végétation de steppe à une altitude de 1 000-1 500 mètres au-dessus du niveau de la mer, son habitat est bien plus large. À partir de la Chine, elle s'est propagée au sud de la Sibérie, au Vietnam et au nord de l'Inde. Hors d'Asie, cette plante a été introduite et pousse à l'état sauvage dans de nombreux pays d'Europe (Hongrie, Bulgarie, Roumanie...), aux USA et en Argentine. En France, elle pousse d'août à octobre dans le sud de la France (Var, Hérault, Gard, Isère) et en région parisienne dans les terrains vagues, les chemins et les bords de route. Sa culture expérimentale fait qu'elle s'étend aujourd'hui à l'Australie, au Brésil, au Kenya, à l'Ouganda et à la Tanzanie [...], et même en Finlande pour ce qui est de son extension plus au nord. »

Source : Sanner Alexandre, *L'Artémisinine et ses dérivés : apports de la médecine traditionnelle chinoise dans la lutte contre le paludisme chimiorésistant et perspectives contemporaines*, Thèse de 3^e cycle de médecine, université de Lorraine, 15 décembre 2008.



Le parasite

Le paludisme (ou malaria) est dû à des parasites du genre *Plasmodium* transmis à l'homme par des piqûres de moustiques *Anopheles* femelles infectés. Il existe cinq espèces de parasite responsables du paludisme chez l'homme, dont les plus dangereux sont *Plasmodium falciparum* et *Plasmodium vivax*. Le premier est le plus répandu sur le continent africain. Il est responsable de la plupart des cas mortels dans le monde, le second prédomine hors d'Afrique.

Source : OMS, Paludisme, 11 juin 2018. <http://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/malaria>

que « la plante est déjà connue en Afrique de l'Est, où elle pousse sur de hauts plateaux. Dans ces régions où le paludisme est rare ou inexistant pour des raisons climatiques, les habitants l'utilisent en décoction ou en infusion comme antiparasitaire pour combattre des infections pulmonaires³. » Le même journaliste rapporte les propos de Luisa Dologuélé-Potolot, femme médecin centrafricaine et ancienne fonctionnaire du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) : « Ce que nous avons remarqué de notre côté, c'est que prise sous forme de tisane, l'*Artemisia afra* fonctionne en préventif comme en curatif. [...] On a décompté 400 possibles principes actifs dans l'*Artemisia afra*, dont vingt anti-malaria, mais il faut maintenant aller plus loin dans les recherches. »

La culture d'*Artemisia afra* est d'autant plus intéressante d'une part pour les populations isolées qui n'ont pas accès aux médicaments recommandés par l'Organisation

mondiale de la santé (OMS, qui fixe les normes internationales en matière de santé), d'autre part parce que ces derniers sont bien trop chers, et enfin parce que des résistances liées à ces médicaments sont apparues depuis 2008, d'abord en Asie du Sud-Est et maintenant en Afrique⁴.

En préventif

L'artémise annuelle a aussi fait ses preuves en prévention. En Ouganda, 132 ouvriers ont pris des tisanes d'*Artemisia annua* une fois par semaine. Ils ont réduit à 55 % leur risque d'avoir un accès de la maladie⁵. À ce sujet, le professeur Pierre Lutgen écrit : « Des essais cliniques dans une dizaine de pays, la plupart publiés dans la littérature scientifique, montrent que la tisane d'*Artemisia annua* a un taux de guérison > 95 %. Mais suite à cette consommation régulière de tisane on a pu remarquer dans plusieurs pays qu'elle exerce également un effet prophylactique.

Dans les villages où on plante et utilise la tisane le paludisme est en chute libre. L'université de Makerere avec le ministère de la Santé en Ouganda a même développé et mis sur le marché le produit ARTAVOL⁶ dont les effets prophylactiques ont été clairement démontrés et documentés. Alors que l'artémisinine [le principe actif de l'artémise annuelle] et ses dérivés n'ont qu'un effet curatif et déstabilisent le système immunitaire, la poudre de la plante stimule l'immunité⁷. »

Des résultats qui surprennent

En République démocratique du Congo, une étude, qui en confirme de nombreuses autres⁸, réalisée en 2015 par le docteur Jérôme Munyangi, la docteure Lucile Cornet-Vernet, mais aussi, entre autres collaborateurs, le professeur Christian Perronne et la professeure Pamela Weathers, a montré la supériorité d'*Artemisia annua* et *afra* sur les ACT (Artemisinin-based

Combination Therapy, ou combinaisons à base d'artémisinine), les antipaludéens recommandés par l'OMS. Cette étude clinique a consisté en un essai randomisé en double aveugle sur 1 000 patients divisés en deux groupes de 500. L'un des groupes a bu de l'*Artemisia*, que les patients venaient prendre trois fois par jour, l'autre prenait des ACT. Avant que les traitements ne démarrent, un prélèvement sanguin a évalué la charge parasitaire des patients. Le taux de guérison pour les patients ayant pris la tisane a été de 99,5 % après 25 jours de traitement, contre 79,5 % avec l'ACT⁹. La fièvre et le taux de parasites ont baissé plus rapidement dans le premier groupe que dans le second, et dans le premier groupe il n'y a pas eu d'effets indésirables alors que pour le second, sur 498 patients sous ACT, 210 ont présenté des effets secondaires (diarrhée, nausée, prurit, hypoglycémie). « *Le problème de la lutte contre le paludisme est de rompre le cycle de transmission entre l'homme et le moustique Anophèle. Quand le parasite est injecté par l'Anophèle, il mute et migre rapidement vers le foie puis revient dans le sang sous forme de gamétocytes. Nos études prouvent que l'Artemisia annua et afra traversent la barrière hépatique pour détruire la réserve de parasites qui s'y trouvent. Au bout de sept jours, une personne traitée n'a plus de gamétocytes dans le sang. Même si l'Anophèle vient piquer, il ne pourra plus absorber l'agent causal et transmettre le parasite* », explique le docteur Munyangi. Par ailleurs, des 500 patients ayant pris les tisanes d'*Artemisia*, la moitié a bu de l'*Artemisia afra* et l'autre de l'*Artemisia annua*. Les mêmes résultats ont été constatés pour ces deux sous-groupes. Or, *Artemisia*

afra ne contient pas de molécule d'artémisinine¹⁰!

Se libérer de l'artémisinine

Des *Artemisia* efficaces contre le paludisme et ne contenant pas d'artémisinine, voilà qui, d'une part, démontre une fois encore qu'une plante ne peut être réduite à une molécule et, d'autre part, ouvre sur de nouvelles perspectives d'indépendance vis-à-vis de l'OMS, de l'industrie pharmaceutique et des fondations, telle la Fondation Bill et Melinda Gates (cf. deuxième volet de cet article) : « *Depuis quatre années nous étudions cette plante [Artemisia afra], explique le professeur Pierre Lutgen. Il apparaît souvent qu'elle est équivalente ou supérieure à l'Artemisia annua dans les essais in vitro et in vivo, ou encore dans les rapports anecdotiques de Tanzanie. C'est la plante qui contient la plus forte concentration du flavone lutéoline, une molécule aux propriétés anti-plasmodiques, anti-inflammatoires et anticancéreuses démontrées. Nos projets actuels visent à remplacer l'Artemisia annua par l'Artemisia afra, ce qui nous permettrait de sortir du cercle vicieux des conflits avec l'OMS et les sociétés pharmaceutiques qui protègent la molécule artémisinine comme une vache à lait*¹¹. »

Aller plus loin : Lyme, bilharziose, cancer

« *Mais entre-temps, poursuit le professeur, plusieurs de nos partenaires se sont attaqués à d'autres*

Le paludisme en quelques chiffres

Le dernier *Rapport sur le paludisme dans le monde*, publié en novembre 2017, et qui rassemble des chiffres de 2016, fait état de 216 millions de cas de paludisme dans 91 pays (soit 5 millions de cas de plus qu'en 2015), avec 445 000 décès (446 000 en 2015).

90 % des cas de paludisme et 91 % des décès sont survenus en Afrique, mais 91 pays sont confrontés à une transmission continue de la maladie.

Dans le même temps, les investissements réalisés ne cessent de battre des records. En 2016, le financement destiné à combattre et à éliminer le paludisme était estimé à 2,7 milliards de dollars (US \$) au total. Les contributions des gouvernements des pays d'endémie atteignaient 800 millions de dollars (US \$), soit 31 % du financement.

Source : OMS, Paludisme, 11 juin 2018. <http://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/malaria>

maladies à l'aide de l'Artemisia annua. Ainsi disposons-nous de résultats bien documentés sur l'efficacité de la tisane contre la leishmaniose à l'université d'Antioquia en Colombie, contre le cancer à l'université de Belgrade, contre le Trypanosoma cruzi à l'université de Cumana au Venezuela, contre la diarrhée et la bilharziose au Sénégal, le sida à l'université de Leiden. » Avant de conclure que « *toute personne qui voudrait contribuer financièrement à la réalisation des essais cliniques contre les maladies tropicales par des équipes de médecins africains peut le signaler à lutgenp@gms.lu*¹² ».

Parmi les autres prescriptions possibles de l'artémise annuelle, outre les parasites intestinaux, il y a la maladie de Lyme¹³.



Préparation et utilisation de la tisane d'*Artemisia*

Préparation

- Faire bouillir un litre d'eau (100 °C).
- Y jeter 5 g (une petite poignée) de feuilles et de tiges sèches. Si la plante est fraîche, mettre 4 poignées.
- Retirer du feu, couvrir et laisser infuser pendant 15 minutes avant de filtrer.
- Consommer dans la journée.

Peut s'accompagner de sucre, miel ou d'un peu de lait.

Ne pas réchauffer. Convient aux bébés, enfants et femmes enceintes.

Contre le paludisme ou autres parasitoses

Boire 1 litre de tisane par jour (un bol de 33 cl matin, midi et soir) pendant sept jours, même si les symptômes disparaissent. Pour les enfants de moins de 5 ans (– de 15 kg), diminuer la dose de moitié (50 cl sur la journée pendant sept jours).

Contre-indications : en traitement curatif, éviter la prise importante de vitamine C, et limiter le plus possible la prise de paracétamol et d'aspirine.

Pour prévenir le paludisme

Boire un bol (33 cl) tous les jours ou un jour sur deux pour les personnes déjà impaludées.

Source : www.maison-artemisia.org

Notes

1. Sanner Alexandre, *L'Artémisinine et ses dérivés : apports de la médecine traditionnelle chinoise dans la lutte contre le paludisme chimiorésistant et perspectives contemporaines*, Thèse de 3^e cycle de médecine, université de Lorraine, 15 décembre 2008.
2. *Idem*.
3. Crétois Jules, « Paludisme : l'OMS ouvre les discussions avec les partisans de l'artemisia afra », *Jeune Afrique*, 14 mars 2018.
4. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/02/23/premier-cas-de-resistance-au-principal-antipaludeen-en-afrique_5084436_3212.html
5. Ogwang Patrick E. *et al.*, « *Artemisia Annu L.* Infusion Consumed Once a Week Reduces Risk of Multiple Episodes of Malaria: A Randomised Trial in a Ugandan Community », *Tropical Journal of Pharmaceutical Research*, Natural Chemotherapeutics Research Institute, Makerere University, vol. 11(3), juin 2012. <http://www.bioline.org.br/pdf?pr12054>
6. <http://www.spiritains.org/qui/justice/regards/mars2013/intro2.pdf>
7. Lutgen Pierre, « Armoise contre paludisme : efficace, mais bannie! ». http://www.luebo.org/3_projet/Images/artemisia/Armoise%20contre%20paludisme.pdf
8. Quelques références d'études sont disponibles dans les références bibliographiques de la brochure de présentation de La Maison de l'Artemisia. <https://maison-artemisia.org/Maison-Artemisia-Cliniques.pdf>
9. <https://maison-artemisia.org/Maison-Artemisia-Cliniques.pdf>
10. Liu N. Q., Van der Kooy F., Verpoorte R., « Artemisia afra: A potential flagship for African medicinal plants? », *South African Journal of Botany*, vol. 75(2), avril 2009, p. 185-195. <https://doi.org/10.1016/j.sajb.2008.11.001>
11. Lutgen Pierre, « Armoise contre paludisme : efficace mais bannie! », *op. cit.*
12. *Idem*.
13. Haut Conseil de la santé publique, groupe de travail « Borréliose de Lyme », 23 mai 2013. http://francelyme.fr/WordPress3/Documents/2013/06/Pr%C3%A9sentation-HCSP_Pr%C3%A9sent%C3%A9.pdf

Pour en savoir plus

- Cornet-Vernet Lucile et Couquiaud Laurence, *Artemisia : Une plante pour éradiquer le paludisme*, Actes Sud, octobre 2018.
- Pour celles et ceux qui souhaitent cultiver ces deux variétés d'*Artemisia*, un tutoriel vidéo est disponible gratuitement sur le site de La Maison de l'Artemisia : www.maison-artemisia.org
- Vous pouvez aussi consulter le blog de Christophe Bernard, Althea Provence : <https://www.altheaprovence.com/blog/armoise-annuelle>
- Les anglophones peuvent visiter le site de l'ONG Anamed, notamment la page suivante : <https://anamed.org/en/search.html?keywords=artemisia>

L'ARTÉMISE & ARTÉMISININE, DES AFFAIRES DE GROS SOUS

À elle seule, cette maladie caractérise le mal qui ronge nos sociétés : le profit aux dépens de la vie !

Une histoire contemporaine

En Occident, le déclencheur de l'intérêt pour l'artémise annuelle a été la guerre du Vietnam. Les combattants communistes du Sud-Vietnam, décimés par la malaria et à bout de ressources, ont demandé l'aide du président Mao Tsé-toung. C'est ainsi qu'il a lancé le projet 523 (pour « 23 mai 1967 », la date du début du projet qui fut officiellement clos en 1981), lequel a mobilisé plus de cinq cents scientifiques durant quatorze ans. Ce projet, qui comprenait deux volets – permettre le développement d'un médicament à partir de composés synthétiques et trouver un traitement

à partir de la médecine traditionnelle chinoise –, a permis de passer en revue 20 000 substances connues pour leur efficacité contre la fièvre. C'est dans ce contexte que, s'inspirant des indications de Ge Hong, la professeure Tu Youyou a réussi à isoler l'artémisinine en novembre 1971 en mettant au point une technique d'extraction à basse température. Cette découverte lui vaudra en 2015 le prix Nobel de médecine.

Ainsi, alors que la Chine expédiait des feuilles séchées d'artémise annuelle aux combattants du Sud-Vietnam, le Walter Reed Institute de Washington, qui dépend de l'armée américaine, mettait au point deux nouvelles molécules,

la méfloquine et l'halofantrine, à destination de ses soldats.

Résistance du parasite... et des décideurs

Oubliées, la guerre du Vietnam et la victoire des communistes sur la malaria, jusqu'à ce que vers 1990¹ une résistance du parasite aux antipaludéens classiques apparaisse. C'est elle qui a incité la recherche occidentale à se tourner vers l'artémise annuelle, toujours utilisée avec succès en Asie. En fait, ce n'est pas la plante, mais son principe actif, l'artémisinine, seul à pouvoir rapporter des sous, qui intéresse. Le professeur Pierre Lutgen², membre du réseau Artemisia, raconte l'histoire :

« Quelques scientifiques prirent le bâton du pèlerin et revenaient de Chine avec les informations concernant cette herbe [*Artemisia annua*], mais n'arrivaient pas à convaincre l'OMS de ses bienfaits. Ce n'est que dix ans plus tard qu'une société pharmaceutique établit un accord avec les Chinois. Mais mettre sur le marché une herbe bon marché et accessible à tout horticulteur/ agriculteur n'intéressait aucune des deux parties. [...] Une sorte d'accord commercial fut conclue pour l'utilisation de cette molécule [l'artémisinine] par les sociétés occidentales. [...] très tôt arrivèrent les phénomènes de résistance à la monothérapie à l'artémisinine, et de façon plus prononcée contre les dérivés liposolubles et hydro-solubles, artéméther et artésunate. Que faire ? Quelqu'un eut l'idée de sortir des caves et greniers de vieilles molécules comme l'amodiaquine, la méfloquine, la luméfantine [des antipaludéens] invendables parce qu'interdites dans certains pays et de les combiner avec l'artémisinine. La combine s'appelle ACT (Artemisinin Combined Therapy³). Les premiers essais in vitro et in vivo vers 2000 furent très prometteurs. On atteignait souvent un taux de guérison avoisinant les 90 %⁴. »

Les populations lâchées par les politiques

On peut se demander pourquoi les gouvernements des pays touchés par la malaria et où *Artemisia annua* ou *afra* sont acclimatées ont eux aussi intérêt à soutenir les ACT. C'est parce que, comme l'explique Alexandre Sanner, « lors de l'importation d'un médicament commercial, le gouvernement bénéficie de deux sources de revenus : la taxe d'importation et la taxe d'enregistrement. Lorsqu'un médicament de Médecine Naturelle est produit à l'échelle locale, le gouvernement

bénéficie tout au plus d'une basse taxe d'enregistrement. Des milliers de microprojets de culture d'armoise annuelle répartis sur son territoire le priveraient donc de rentrées fiscales conséquentes. L'exemple des droits de douane perçus sur les moustiquaires et les insecticides illustre l'aberration de certaines pratiques étatiques : en 2000, au Swaziland et au Soudan, le prix d'une moustiquaire imprégnée était respectivement de 45 et 30 US dollars du fait de taxes gouvernementales supérieures à 50 % du prix d'achat...⁵ »

Nier la réalité

Pour soutenir les ACT, l'OMS n'y va pas de main morte. Elle « prie instamment les autorités réglementaires des pays d'endémie palustre de bien vouloir prendre des mesures visant à cesser la production et la commercialisation de ces monothérapies par voie orale, et de promouvoir l'accès à des combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine (CTA) [...]. Les monothérapies par voie orale doivent être retirées de toutes les pharmacies et établissements de santé dans le monde⁶. » La raison principale invoquée pour justifier cette interdiction est le risque de résistance : « L'utilisation continue de monothérapies à base d'artémisinine par voie orale est considérée comme un facteur majeur contribuant au développement de la résistance à l'artémisinine et ses dérivés⁷. » De plus, « toutes les artémisinines ne sont pas aux normes requises pour produire des médicaments de qualité⁸ » du fait de défauts de contrôle sanitaire, d'incertitudes sur les méthodes de culture, de récolte et de traitement de la plante, etc. Mais l'artémisinine pure n'est pas la plante entière, on aurait pu espérer que, de ce fait, cette dernière échapperait à ces

interdictions, mais non, elle aussi est bannie, notamment en Belgique et en France où l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) empêche sa mise sur le marché ou retire des produits en contenant⁹. Pourtant, non seulement il y a urgence (cf. encadré « Le Paludisme en quelques chiffres », p. 50), mais les faits ne justifient pas ces réticences, comme nous l'avons vu, car, sur le terrain, la tisane d'*Artemisia annua* ou *afra* soigne du paludisme et sauve des millions de vies, et son usage qui date de millénaires n'a pas entraîné de résistance.

L'OMS prend la main

En fait, dès la mise au point des ACT, l'OMS a choisi son camp. Fabienne Orsi et Jean-Benoît Zimmermann expliquent que « ... les combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine (CTA) sont devenues, au début des années 2000, le golden standard de la lutte contre le paludisme à *Plasmodium falciparum*. En raison de la nécessité de substituer ces thérapies aux anciens médicaments et compte tenu du prix énormément plus élevé des CTA, l'OMS s'est posée en prescripteur global, édictant d'un côté des recommandations de politique sanitaire en direction des pays endémiques et organisant, de l'autre, une filière de production mondiale¹⁰. » Pierre Lutgen précise : « Pour la conquête du marché les producteurs de l'ACT artéméther-luméfantine firent alliance avec l'OMS qui depuis 2001 imposa progressivement ce remède comme obligatoire et de première ligne dans de nombreux pays africains. Vers 2007 la combinaison artésunate-amodiaquine fut également autorisée et mise sur le marché avec l'appui de MMV [Medicines for Malaria Venture] et MSF [Médecins sans frontières]. Pour leurs efforts il était convenu

que ces organisations humanitaires avaient droit à 3 % sur le chiffre d'affaires des sociétés pharmaceutiques sur ces médicaments¹¹. »

Inféodée à ses contributeurs privés...

L'OMS regroupe 194 États membres et plus de 7000 collaborateurs dans le monde. On pourrait espérer que son financement soit totalement dépourvu d'intérêts privés. Ce n'est malheureusement pas le cas. Jusque dans les années 1970, son budget était composé à 80 % par les cotisations obligatoires versées par les États membres, ce qui lui permettait de choisir librement les politiques qu'elle souhaitait mettre en place. Les 20 % restants correspondaient à des versements volontaires, pour des usages décidés par les donateurs. C'est aujourd'hui l'inverse : les versements volontaires représentent 79 % du budget total, ce qui veut dire que la quasi-totalité du budget est consacrée à des financements ciblés imposés par les contributeurs. De fait, l'organisation a perdu toute liberté quant aux choix déterminant ses politiques de santé publique, ce qui ne semble pas perturber les États membres, qui ne cessent de réduire leur contribution.

Un talon d'Achille

La Fondation Gates est le deuxième plus gros contributeur de l'OMS, derrière les États-Unis. Mais ce n'est pas tout : le quatrième plus gros contributeur est l'organisation Gavi, l'Alliance du vaccin¹². Elle est le fruit d'un partenariat public-privé, mis en place par la Fondation Gates en 1999 (avec un don initial de 750 millions de dollars¹³, auquel

ont contribué l'OMS, l'Unicef, la Fondation Gates et l'industrie pharmaceutique). Son but est de vacciner massivement les enfants dans les pays en voie de développement afin de lutter contre les maladies infectieuses¹⁴. Les groupes pharmaceutiques comme Sanofi, GSK, Johnson & Johnson ont toute leur place au sein de cette institution, qui promeut la diffusion de leurs vaccins¹⁵. En 2017, par exemple, la Fondation Gates a donné à l'OMS 324 millions de dollars et Gavi, plus de 133 millions¹⁶. Par ailleurs, l'ensemble des dons faits par la Fondation Gates à Gavi dépasserait les 4 milliards de dollars¹⁷. Pour Thomas Gebauer, expert en santé publique, ces financements privés sont très préoccupants : « Si Bill Gates décidait du jour au lendemain de se détourner de la santé au profit de l'éducation ou de la protection de l'environnement – qui sont aussi de bonnes causes –, l'OMS s'effondrerait. Le pouvoir de décision est entre les mains d'une seule personne : c'est digne d'une structure féodale¹⁸. »

Le profit avant la santé

German Velasquez, qui fut coordinateur du programme d'action sur l'accès aux médicaments des pays en développement au sein de l'OMS et qui a risqué sa vie pour avoir défié l'industrie pharmaceutique¹⁹, explique au sujet de l'OMS : « Les fondations comme Bill et Melinda Gates ont pris le contrôle de l'organisation [...] L'objectif est d'abord le profit avant les intérêts de santé publique²⁰. »

Or, la Fondation Gates s'est fixé pour objectif d'éradiquer la malaria de la surface du globe d'ici

à 2040 en mettant au point des médicaments et des vaccins. Pour ce faire, elle investit massivement dans la recherche sur l'artémisinine en délaissant la plante elle-même. Bernard Crutzen, le réalisateur du documentaire *Malaria Business* (cf. interview p. 58), raconte que « le dossier sur l'Artemisia est arrivé sept fois dans les mains de Bill Gates mais que ce dernier a répondu "Je ne crois pas aux plantes" sans jamais avoir pris le temps de lire le dossier ».

Le vaccin... voué à l'échec

La Fondation Gates a financé à hauteur de 200 millions d'euros un vaccin anti-malarien²¹. Ce vaccin, le « RTS,S/AS01 », ou Mosquirix, a été autorisé par l'OMS bien que son efficacité soit doublement limitée, parce qu'il ne protège que partiellement et de façon temporaire. Au cours des essais, son taux d'efficacité était de 50 % alors que, pour les autres vaccins, le niveau exigé est de 65 %. Rien d'étonnant à la difficulté de mettre au point un vaccin. Ce qui est surprenant, c'est l'obstination que l'on met à poursuivre sur cette voie. En effet, un article du *Monde Afrique* rapporte les propos du professeur d'inféctiologie Ogobara Doumbo, directeur du Malaria Research and Training Center (MRTC) de Bamako (Mali) : « ... il ne faut pas perdre de vue que le paludisme est dû non pas à un virus ou à une bactérie, mais à un parasite. Et cela change la donne ! » En effet, poursuit l'auteur de l'article, docteur en sciences de la vie et journaliste scientifique, Stephany Gardier, « ... il n'existe aucun vaccin contre

Le cas Stromae

En 2015, le chanteur se rend en Afrique pour une grande tournée. Il prend du Lariam à titre préventif et très vite les choses tournent mal : « *C'est mon frère qui a eu le déclin. Il s'est rendu compte qu'il y avait un truc qui n'allait pas. Et s'il n'avait pas été à mes côtés cette nuit-là, je me serais sans doute suicidé. Et je pèse mes mots quand je vous le dis. S'il n'avait pas été là, je ne pense pas que je pourrais vous parler aujourd'hui.* » Stromae annule sa tournée et continue à subir des effets secondaires deux ans après : « *J'ai peu de regrets dans ma vie, mais si je pouvais revenir en arrière et éviter de prendre du Lariam, je le ferais sans hésiter [...] Aujourd'hui, je suis encore sensible aux crises d'angoisse. Il m'est déjà arrivé de devoir retourner d'urgence à l'hôpital.* »

La méfloquine, molécule active du Lariam, après avoir été l'un des traitements les plus prescrits, a été retirée du marché américain par la Food and Drug Administration en 2013 à cause de ses effets secondaires². Elle est interdite dans 28 pays, mais autorisée en France (sur ordonnance médicale). L'OMS continue à la classer parmi les médicaments luttant efficacement contre le paludisme³.

1. Extrait du film *Malaria Business*.

2. <https://www.fda.gov/Drugs/DrugSafety/ucm362227.htm>

3. <http://apps.who.int/medicinedocs/fr/d/Jh2923f/2.5.5.html#Jh2923f.2.5.5>



un parasite. Ces êtres vivants sont bien plus complexes que les autres microbes. Plasmodium falciparum possède ainsi trois types d'ADN et 5 300 gènes. « Cela signifie qu'il produit 500 fois plus de protéines que le VIH ou le virus de la grippe, illustre Pierre Druilhe, ancien chef de laboratoire à l'Institut Pasteur et fondateur de l'initiative Vac4all. Or le 'RTS,S' est un vaccin dit sous-unitaire, qui ne cible qu'une seule de ces protéines. » Autre particularité : les capacités d'adaptation de Plasmodium. « Ce parasite qui venait des grands singes a en quelque sorte été domestiqué par l'homme quand celui-ci s'est sédentarisé, souligne Ogobara Doumbo. Il y a eu une véritable co-évolution depuis et, désormais, nous partageons beaucoup de choses ! »²². » Malgré tout, il est prévu de tester ce vaccin à grande échelle en 2019 au Ghana, au Kenya et au Malawi²³. Il sera vendu à prix coûtant aux ONG qui le distribueront gratuitement à la population, « *mais rien n'est gratuit en Afrique et vous allez devoir payer d'une manière ou d'une autre* », prévient Bernard Crutzen.

Finissons sur une touche d'espoir : l'OMS, qui continue de déconseiller l'utilisation d'*Artemisia annua*,

ferait-elle un pas en avant ? OMS Afro, la branche africaine de l'organisation, s'est dite intéressée par l'étude du docteur Munyangi²⁴.

Jonathan Attias

Notes

1. Zhang Xiaorui, « L'OMS publie des lignes directrices en matière de culture de la plante essentielle utilisée dans les médicaments antipaludiques », OMS, mars 2007. <http://www.who.int/mediacentre/news/notes/2007/np10/fr/>
2. <https://maliaworld.org/blogs/pierre-lutgen>
3. À la lumière des données disponibles quant à leur innocuité et leur efficacité, les options thérapeutiques suivantes actuellement disponibles pourraient être mises en œuvre (dans l'ordre de priorité), si les considérations de coût n'entrent pas en ligne de compte : artéméthyl-luméfântrine (Coartem) ; artésunate (3 jours) plus amodiaquine ; artésunate (3 jours) plus SP (sulfadoxine-pyriméthamine) dans les régions où la SP conserve une bonne efficacité ; et SP plus amodiaquine dans les régions où l'amodiaquine et la SP conservent une bonne efficacité. Cette option se limite essentiellement aux pays de l'Afrique de l'Ouest. (*Dictionnaire français du médicament*, http://www.esculape.com/infectio/paludisme_act.html).
4. Lutgen Pierre, « Armoise contre paludisme : efficace, mais bannie ! », http://www.luebo.org/3_projet/Images/artemisia/Armoise%20contre%20paludisme.pdf
5. Sanner Alexandre, *L'Artemisinine et ses dérivés : apports de la médecine traditionnelle chinoise dans la lutte contre le paludisme chimiorésistant et perspectives contemporaines*, Thèse de 3^e cycle de médecine, 15 décembre 2008, université de Lorraine.
6. http://www.who.int/malaria/areas/treatment/withdrawal_of_oral_artemisinin_based_monotherapies/fr/
7. *Idem*.
8. *Idem*.

9. Interdite en France et en Belgique, par exemple, « *Artemisia annua est d'ailleurs autorisée dans de nombreux pays, pour ne citer que l'Allemagne, le Luxembourg, la Gambie, l'Ouganda, l'Autriche, la Roumanie, la Pologne, l'Afrique du Sud, les États-Unis, la Nouvelle-Zélande, le Maroc, Madagascar, la Palestine, l'Australie, l'Iran, Chine, Éthiopie* » (Lutgen Pierre, « Armoise contre paludisme : efficace, mais bannie ! », *op. cit.*).

10. Orsi Fabienne, Zimmermann Jean-Benoît, *Le Marché des antipaludéens : entre régulation et déailliance*, 2014. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01091331/document>

11. Lutgen Pierre, « Armoise contre paludisme : efficace, mais bannie ! », *op. cit.*

12. Pour en savoir plus sur ce sujet, retrouvez le très instructif article de Maxence Layet « Quand le supranationalisme est à l'œuvre », *NEXUS* n° 114, janvier-février 2018.

13. <https://www.gavi.org/a-propos/partenaires/fbmg/>

14. <https://www.gavi.org/a-propos/mission/>

15. <https://www.gavi.org/a-propos/partenaires/industrie-pharmaceutique-pays-industrialises/>

16. http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA71/A71_INF2-fr.pdf?ua=1

17. <https://www.gavi.org/a-propos/partenaires/fbmg/>

18. Extrait du documentaire de Pinzler Jutta et Mischke Tatjana, *L'OMS : dans les griffes des lobbyistes ?*, Allemagne, 2017.

19. Losson Christian et De Filippis Vittorio, « German Velasquez, l'empêcheur de "breveter en rond" », *Libération*, 12 novembre 2001. https://www liberation.fr/futurs/2001/11/12/german-velasquez-l-empêcheur-de-breveter-en-rond_383562

20. Propos tirés du film *Malaria Business*.

21. https://www.lemonde.fr/sciences/article/2015/07/24/le-premier-vaccin-contre-le-paludisme-va-etre-autorise_4697336_1650684.html

22. Gardier Stephany, « Des vaccins contre le paludisme encore loin de la panacée, mais "l'espoir est permis" », *Le Monde Afrique*, 24/04/2018.

23. OMS, « Q&A on the malaria vaccine implementation programme (MVIP) », août 2018. <http://www.who.int/malaria/media/malaria-vaccine-implementation-qa/en/>

24. Crétois Jules, « Paludisme : l'OMS ouvre les discussions avec les partisans de l'artémisia afra », *Jeune Afrique*, 14 mars 2018. <https://www.jeuneafrique.com/541924/societe/paludisme-loms-ouvre-les-discussions-avec-les-partisans-de-lartemisia-afra/>

Dr Lucile Cornet-Vernet, cofondatrice de « La Maison de l'Artemisia ».

« C'est une plante efficace sur de nombreuses maladies, notamment la maladie de Lyme, pour laquelle on donne souvent des anti-malariens en association avec les antibiotiques. »

nexus Comment avez-vous découvert l'Artemisia ?

Lucile Cornet-Vernet : Un couple d'amis, Sonia et Alexandre Pousin, est parti traverser l'Afrique à pied du sud au nord il y a plus de dix ans et a écrit un livre, *Africa Trek*, dans lequel Alexandre raconte avoir contracté la malaria. Mes amis ont été recueillis par des bonnes sœurs qui, n'ayant plus de médicaments, leur ont proposé de l'*Artemisia annua*. Alexandre en a bu en 24 heures trois litres en tisane (ce qui n'est pas la posologie normale). Au bout de 36 heures, il n'avait plus de fièvre ni de douleur à la tête. Il donne tous les détails dans son livre. Un jour, il a été contacté

par le professeur Pierre Lutgen, qui travaillait sur l'*Artemisia*. En 2012, Alexandre et moi sommes allés le rencontrer. C'est ainsi que j'ai appris qu'une plante soignait le paludisme sans que personne ne le sache. Savoir que des centaines de millions de personnes sont atteintes de la malaria et en meurent, alors qu'il leur suffit de planter un buisson devant leur maison, c'est incroyable ! Nous avons, avec Alexandre et d'autres amis, fondé l'association La Maison de l'Artemisia pour diffuser cette plante. En parallèle, nous nous sommes lancés dans la mise en place d'études à grande échelle, parce qu'il en manquait cruellement.

Pouvez-vous expliquer ce qu'est La Maison de l'Artemisia ?

C'est une association*, créée en 2014, dont le but est le financement et la conduite d'études scientifiques ainsi que la création de centres de formation destinés à produire et à distribuer l'*Artemisia*, avec une charte éthique. Nous finançons les « Maisons » les deux premières années, ensuite elles deviennent financièrement autonomes en commercialisant la plante et en délivrant des formations pour apprendre aux gens à la cultiver. Ces maisons ont donc pour vocation de vulgariser la culture de l'*Artemisia* et sa diffusion. C'est important, car elle n'est pas facile à cultiver, il faut en prendre

particulièrement soin. Aujourd'hui, nous avons trente-sept Maisons de l'Artemisia réparties dans quinze pays et il y en a une dizaine en cours d'élaboration. Après l'Afrique, nous démarrons actuellement des projets en Haïti, en Amérique du Sud et en Asie.

Vous travaillez sur un protocole qui pourrait permettre à l'artémise d'être accréditée auprès de l'OMS. Où en êtes-vous ?

Nous avons fait financer des études cliniques. Deux d'entre elles sont aux normes de l'OMS. Nous sommes en train de les publier, mais il faut en moyenne trois ans pour y parvenir, c'est très long. Nous souhaiterions en publier une dans un journal médical à comité de lecture, c'est-à-dire évalué par des pairs (*peer review*, en anglais). Certains *reviewers* nous ont demandé des compléments d'information. Ce sont des milliers de données à chaque fois. Nous venons de finir ce travail. Des statisticiens vont maintenant s'en emparer pour réaliser des tableaux afin de pouvoir soumettre à nouveau les résultats. Pour la première fois, une tisane a été étudiée avec le même protocole qu'un médicament.

L'Artemisia peut-elle soigner d'autres maladies ?

C'est une plante efficace contre de nombreuses maladies, notamment la maladie de Lyme, pour laquelle on donne souvent des anti-malariens en association avec les antibiotiques.

Quel est le principal obstacle à sa diffusion ?

Le problème fondamental, c'est que les laboratoires pharmaceutiques financent des recherches pour lesquelles il y a des retours sur investissement. Dans le cas présent, nous avons une plante que chacun peut obtenir quasi gratuitement. Donc, personne n'a intérêt à financer une étude, à part l'OMS... mais elle ne le fait pas. Lorsqu'on interroge ses

membres, ils rétorquent qu'on ne peut pas connaître le nombre de principes actifs d'une plante à l'autre, mais la médecine chinoise connaît très bien la posologie et le champ d'application de cette plante depuis 2000 ans, et les études menées en Occident confirment tout cela.

Comment l'Artemisia est-elle accueillie par les gouvernements africains ?

Chaque fois que nous demandons l'autorisation de vente de l'Artemisia et qu'on dépose un dossier expliquant que c'est une plante médicinale qui soigne le paludisme, nous obtenons l'autorisation des autorités. Quatre-vingt-six pour cent des Africains ne se soignent d'ailleurs que par les plantes et, dans certains pays, le paludisme représente 60 % de l'ensemble des soins de santé. De plus, *Artemisia afra* peut se cultiver assez facilement. On peut en planter quelques pieds dont on coupe des feuilles régulièrement pour en faire des tisanes. Mais s'il s'agit d'en cultiver sur plusieurs hectares, d'en assurer un séchage aux normes, qu'il y ait un bon broyeur, que tout soit bien propre et bien emballé, cela demande alors de vraies compétences. Cela dit, il n'y a quasi aucun risque sanitaire puisque l'eau bouillante utilisée pour la tisane a un effet stérilisant.

Comment se procurer sereinement des graines et des plants d'Artemisia ?

On peut se procurer des graines d'*Artemisia annua* chez Kokopelli ou à la ferme de Sainte-Marthe. Elles sont adaptées à notre climat et notre biotope. Pour l'Afrique, il faut passer par les Maisons de l'Artemisia, qui ont adapté les cultivars à ces régions. En revanche, c'est très compliqué d'avoir des graines d'*Artemisia afra*. Cela dit, des pépinières font des boutures que l'on peut acheter sur Internet. Pour le reste, on est obligé de commander en Allemagne, en

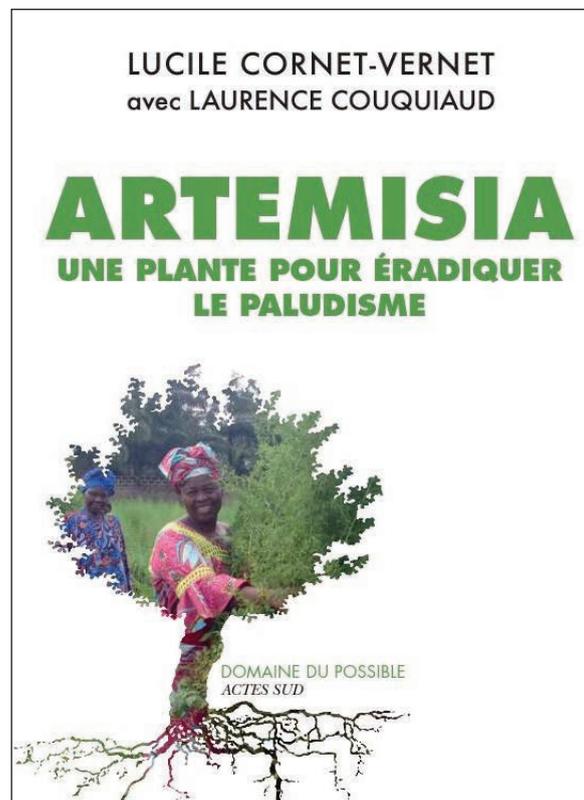
Autriche, en Espagne ou en Italie (l'armoise est interdite en France et en Belgique) et, une fois encore, dans les Maisons de l'Artemisia en Afrique.

Quel futur envisagez-vous pour l'Artemisia ?

Je suis optimiste, car l'homme est intelligent et pragmatique. Il est tellement évident que la plante soigne très bien qu'il est impossible de passer à côté. Un hectare cultivé donne 7 tonnes de matière sèche et 7 tonnes de matière sèche soignent 130 000 personnes... On peut éradiquer le paludisme en quelques années. De plus, c'est peut-être la porte ouverte sur d'autres traitements avec des plantes super-actives pour d'autres maladies.

Note

* www.maison-artemisia.org





Bernard Crutzen, réalisateur du documentaire *Malaria Business*

« Les personnes qui œuvrent sur le terrain sont très courageuses. Elles prennent des risques, car elles reçoivent des menaces. »

nexus Qu'est-ce qui a motivé votre film *Malaria Business* ?

Bernard Crutzen : Un ami journaliste édite une revue qui s'appelle *Néosanté*. Il a publié un premier article sur le « cas Stromae », puis un autre sur l'*Artemisia*, en se demandant pourquoi celle-ci n'était pas directement recommandée. Il m'a alors suggéré d'y consacrer un sujet pour expliquer pourquoi les laboratoires et les institutions font tout pour qu'on ignore l'existence de cette plante ou la dénigrent. J'ai relevé le défi et cet ami m'a mis en contact avec le professeur Pierre Lutgen, au Luxembourg, qui m'a redirigé vers la docteure Lucile Cornet-Vernet, à Paris.

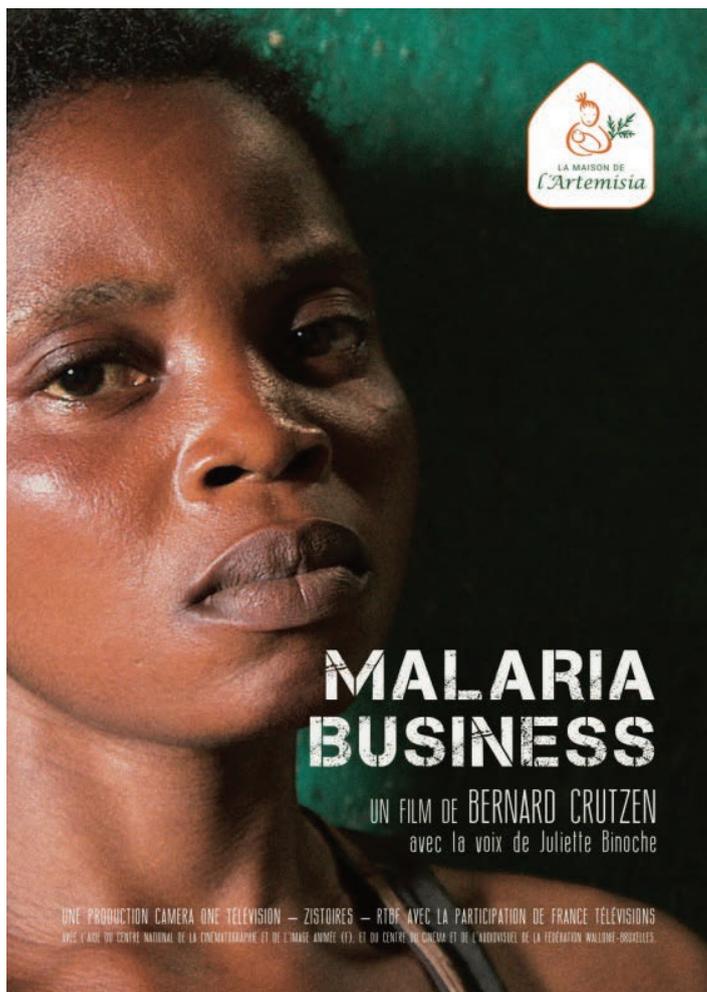
Qu'avez-vous découvert au cours de votre longue enquête ?

Les institutions observent le débat avec un certain dédain en disant que ceux qui vantent les mérites de l'artémise sont des gens qui n'y connaissent rien. Pour autant, elles ne répondent pas précisément aux questions que les journalistes leur posent. J'ai dû attendre trois mois avant d'obtenir un entretien à l'OMS, entretien qui m'a été accordé deux jours avant la date du rendez-vous. Et quand je suis arrivé sur place, on m'a dit que personne n'était en mesure de répondre à mes questions. Ces organisations savent que si elles participent à un débat sur le sujet, elles seront vite coincées par les arguments de

ceux qui connaissent très bien la plante, son absence de nocivité et ses propriétés réelles, qui ont été prouvées par des centaines d'études.

Votre documentaire montre le réel scepticisme de la communauté scientifique sur les vertus de l'*Artemisia*, à laquelle ils préfèrent l'artémisinine. Est-ce par dogmatisme ou pour plaire à l'industrie pharmaceutique ?

Les deux : il y a, d'une part, des personnes en poste qui ont été formées d'une certaine manière au cours de leurs études universitaires et qui pensent à l'extraction de principes actifs plutôt qu'à la plante entière. D'autre part, il n'y a pas d'argent à se faire avec la plante.



Je pense qu'un jour ou l'autre, on va me reprocher d'avoir sorti ce film en me disant que les gens qui prennent de l'*Artemisia* meurent quand même de la malaria.

Rappelons que l'industrie pharmaceutique est le deuxième marché le plus lucratif au monde après le pétrole (elle est suivie par l'armement). Donc, fatalement, ce qui

l'intéresse, c'est le business qui se met en place dès lors qu'il y a un produit à vendre.

Sur le terrain, quel est l'accueil réservé à l'*Artemisia* ?

Il y a un engouement énorme, c'est presque un tsunami vert qui est en train de traverser l'Afrique subsaharienne : on voit des gens qui se mettent un peu partout à la faire pousser, souvent par le biais de petites ONG et d'associations, mais c'est en train de prendre de l'ampleur. Ce produit est efficace et les populations ne sont pas dupes : si c'est moins cher, elles vont se lancer dans la production de cette plante. Sauf accident, d'ici quelques années, il devrait y en avoir sur l'ensemble du continent subsaharien. Je dis sauf accident, car il suffit de quelques cas malheureux de personnes qui n'ont pas bien pris

leurs tisanes et tombent malades, comme ça arrive toujours, et toute l'armada de Big Pharma – accompagnée des institutions – lancera bien entendu de grandes campagnes pour discréditer la plante au profit du médicament. Cela dit, beaucoup de personnes sont décédées à cause du Lariam, et d'autres pour avoir acheté des contrefaçons de médicaments. Je pense qu'un jour ou l'autre, on va me reprocher d'avoir sorti ce film en me disant que les gens qui prennent de l'*Artemisia* meurent quand même de la malaria. Il y a en tout cas actuellement un véritable engouement.

Souhaiteriez-vous ajouter quelque chose ?

Les personnes qui œuvrent sur le terrain sont très courageuses. Elles prennent des risques, car elles reçoivent des menaces. Ce sont de vrais héros de l'ombre.

Propos recueillis par Jonathan Attias

Pour en savoir plus

Vous pouvez regarder le film *Malaria Business* sur la plateforme VOD de France Télévisions. Si vous souhaitez organiser une projection (partout dans le monde), contactez la page facebook « malaria business ».

LA SYNCHRONICITÉ, DU SENS QUI N'A PAS DE CAUSE !

Vous avez certainement entendu un jour une personne s'extasier devant un événement imprévu et parler de synchronicité, même quand il s'agissait d'une simple coïncidence. Qu'est-ce qui différencie l'une de l'autre ? Quelle richesse les synchronicités recèlent-elles, tant dans nos vies que dans notre compréhension du monde ?

Par Mireille Rosselet-Capt

À PROPOS DE L'AUTEURE

Mireille Rosselet-Capt, psychologue et analyste jungienne diplômée de l'Institut C.-G.-Jung de Zurich, travaille comme analyste en cabinet privé et enseigne la psychologie. Elle est également membre de l'Institut romand d'hypnose suisse et est l'auteur de nombreux ouvrages. Son prochain, sur les phénomènes symboliques et synchronistiques, paraîtra au printemps 2019 aux éditions Jouvence.



Un ami me téléphone juste au moment où je pensais à lui : synchronicité ! J'ai rêvé d'une personne cette nuit et voilà que je la rencontre en ville : synchronicité encore ! À l'instant où je me préparais à garer ma voiture, voilà qu'une place se libère juste devant moi : synchronicité, vous dis-je ! Mais en est-ce vraiment une ? Comment savoir s'il ne s'agit pas là d'un simple hasard ? Car l'ignorance de la cause d'un événement n'en fait pas à elle seule une synchronicité...

La « Sainte Chronicité »

La synchronicité – ou coïncidence signifiante de la vie quotidienne – est une notion jungienne qui a déjà fait couler beaucoup d'encre et qui n'en est pas pour autant simple à utiliser. Tout le monde en parle, mais sait-on vraiment ce que c'est ? Célèbre et même à la mode, la « Sainte Chronicité », comme l'appelle l'une de mes collègues, est souvent invoquée avec plus d'enthousiasme que de rigueur. Ce concept jungien original, relié à une vision du monde profonde et riche en implications, mérite cependant mieux que de servir de vague lieu commun *New Age* !

« Madame, voici votre scarabée ! »

L'histoire de la synchronicité, c'est aussi l'histoire de deux célèbres patientes de Jung : la dame aux corbeaux et la dame au scarabée. La première est une épouse dont le mari est gravement malade, et qui a le pressentiment de l'instant de sa mort par la vertu d'un rassemblement de corbeaux tout à fait inhabituel autour de leur domicile, alors qu'à ce moment-là « rien n'offrait la possibilité d'une prise



Synchronicité, coïncidence et synchronisme

L'analyste canadien Jean-François Vézina, auteur d'une étude approfondie sur ce thème¹, définit la synchronicité comme « une coïncidence entre une réalité intérieure (subjective) et une réalité extérieure (objective), dont les événements se lient par le sens, c'est-à-dire de façon acausale. Cette coïncidence provoque chez la personne qui la vit une forte charge émotionnelle et témoigne de transformations profondes ».

Jung a forgé le terme de synchronicité lors de ses recherches sur les systèmes symboliques de l'astrologie et du *Yi King*, et l'a choisi pour indiquer la « coïncidence temporelle de deux ou plusieurs événements sans lien causal et chargés d'un sens identique ou analogue – par opposition au "synchronisme", qui ne désigne que la simple simultanéité des événements ». La survenue d'une synchronicité nécessite, en effet, que soient réunis dans le même instant deux facteurs : 1) une image inconsciente qui vient à la conscience de manière directe (littérale) ou indirecte (symbolique), par le moyen du rêve, de l'inspiration soudaine ou du pressentiment ; 2) un fait objectif qui vient coïncider avec ce contenu psychique, au travers d'un événement concret. « On peut s'étonner aussi bien de l'un et de l'autre. Comment l'image inconsciente se forme-t-elle et comment la coïncidence ? Je ne comprends que trop bien pourquoi l'on préfère mettre en doute la réalité même de telles choses². » Le trait distinctif des situations synchronistiques est de présenter une certaine impossibilité à vue humaine.

1. Vézina J.-F., *Les Hasards nécessaires. La synchronicité dans les rencontres qui nous transforment*, Québec, Éditions de l'Homme, 2001. Définition p. 37.

2. Jung C. G., *Synchronicité et Paracelsica. La synchronicité, principe des relations acausales*, traduit par Maillard C. et Pflieger-Maillard C., Paris, Albin Michel, 1950 à 1955. Synthèse des p. 42-43.



« Il semble que l'on soit en présence d'un savoir préexistant, inexplicable par la causalité ... »

C.-G. Jung

de conscience claire de la situation ». La seconde est une femme excessivement rationnelle, qui se trouvait alors « dans une situation "impossible" en ce sens que son traitement était bloqué, et que nulle issue ne se dessinait ». Dans cet état de forte tension psychique, elle amène en consultation un rêve dans lequel apparaissait un scarabée d'or. À ce moment même, quelque chose heurte la fenêtre du bureau. Jung ouvre, recueille une cétoine dorée (scarabéidé local amateur de rosiers) et la tend à sa patiente : « Madame, voici votre scarabée ! » Saisissement, et moment clé de la thérapie, qui ouvre cette patiente à l'importance de l'inconscient...

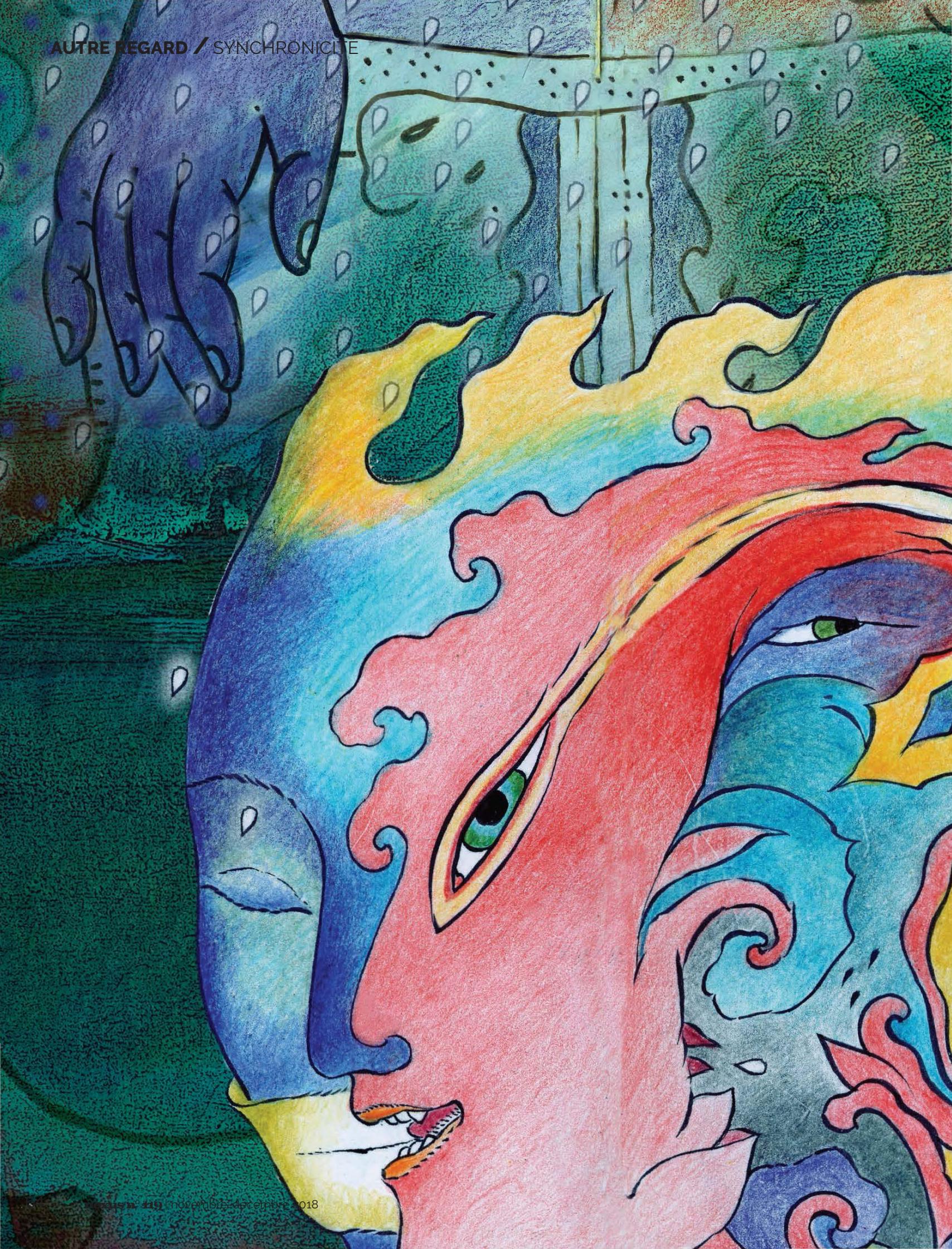
Et la lumière se fit par le biais du symbole

En soi, le surgissement du rêve secourable du scarabée à ce moment précis n'a pour Jung rien d'étonnant : « Dans de telles situations, lorsqu'elles sont suffisamment sérieuses, on voit d'ordinaire apparaître des rêves archétypiques qui indiquent une possibilité de progrès à laquelle on n'aurait pas pensé. » Chaque fois qu'il se produit une crise de vie ou un conflit psychique, ou qu'un problème douloureux est posé, « les couches les plus profondes de l'inconscient en sont activées – les schèmes archétypiques, ce qui met en route la métamorphose de la personnalité » : un symbole est en voie d'élaboration. Ici, c'est le scarabée, symbole de renaissance omniprésent dans la mythologie égyptienne, car c'est lui qui pousse

devant lui la boule du soleil revenant de son voyage au royaume de la nuit¹. La patiente, dans sa traversée de « l'œuvre au noir », voit ainsi pointer le bout du tunnel, en quelque sorte, et son rationalisme unilatéral subit un choc profitable par la coïncidence incroyable d'une synchronicité que personne n'aurait pu inventer !

Un ordre général sans cause

Le mystère est le suivant : lorsque surgit un symbole synchronistique – scarabée, corbeau ou tout ce qui prendra pour nous valeur de symbole à un moment donné –, « il semble que l'on soit en présence d'un savoir préexistant, inexplicable par la causalité, concernant des faits qui ne peuvent pas encore être sus par la conscience ». Comment cela est-il possible ? Acausal au sens de la causalité physique ordinaire, l'événement synchronistique n'est pas pour autant chaotique ni absurde ni aléatoire. Il obéit bien à une logique, mais d'un ordre différent : « De fait, j'incline à supposer que la synchronicité au sens restreint n'est qu'un cas particulier d'un ordre général sans cause », estime Jung. Et en tant que telle, « la synchronicité n'est pas plus énigmatique ou plus mystérieuse que les discontinuités de la physique ». Ce qui pose problème, ce n'est pas le surgissement d'une coïncidence synchronistique, mais c'est l'obstruction de notre propre esprit, attaché à ses habitudes de pensée, à ses routines mentales



et à ses croyances rationalistes !
« Ce qui provoque des difficultés de compréhension et fait paraître impensable qu'il puisse se produire des événements sans cause, c'est seulement la croyance invétérée en la toute-puissance de la causalité. »

Par-delà le temps et l'espace

La synchronicité vient faire un pied de nez à la science en ce qu'elle réduit à l'absurde toute explication de l'événement par l'aléatoire et le calcul des probabilités : « Les coïncidences significatives sont pensables en tant que purs hasards ; mais à mesure qu'elles s'accumulent, que la correspondance devient plus exacte et plus poussée, leur probabilité décroît et elles deviennent de plus en plus impensables, c'est-à-dire qu'il n'est plus possible de

les considérer comme de simples hasards, mais qu'en l'absence de toute possibilité d'explication causale il faut voir en elles les manifestations d'un ordre. [...] C'est nécessairement le cas lorsque l'espace et le temps perdent leur sens, en d'autres termes quand ils sont devenus relatifs, car dans ces conditions il n'est plus possible d'établir l'existence d'une causalité ni même de penser celle-ci, puisqu'elle présuppose le temps et l'espace². »

Synchronicité et alchimie : le Monde Un

Échappant au temps et à l'espace, puisqu'elle échappe à la causalité efficiente où les causes précèdent toujours leurs effets de manière linéaire, la synchronicité survient d'une manière étonnamment adaptée

à notre *timing* psychique, exactement au moment favorable, celui où le besoin est le plus grand. Les Grecs appelaient la temporalité particulière de ce moment favorable le *kairos*. Par nature, ce rendez-vous plein de sens avec la destinée échappait au règne du *chronos*, le temps des horloges qui ne s'écoule que dans un seul sens.

La synchronicité était familière sous d'autres noms aux anciens alchimistes, et le surgissement synchronistique se base sur l'hypothèse alchimique de l'*unus mundus*³. Il existerait selon eux un « Monde Un », où les dimensions matérielle et spirituelle de la réalité se trouvent réunies, « un monde où l'esprit et le corps forment encore une unité ». Là, tout est contigu et simultané à tout. La synchronicité est l'expression de l'énergie propre à cet espace-temps réuni.

La synchronicité survient d'une manière étonnamment adaptée à notre *timing* psychique, exactement au moment favorable, celui où le besoin est le plus grand.

Synchronicité et physique quantique

En fait, les propriétés du Monde Un sont étonnamment proches de celles que décrit la physique quantique : « Si ici, au point A, il se produit quelque phénomène qui touche l'inconscient collectif ou entraîne pour lui quelque dommage, c'est partout que cela s'est produit », écrit Jung à l'un de ses correspondants⁴. John Ryan Haule est analyste jungien et enseigne à l'Institut Jung de Boston. Pour lui, la théorie de la synchronicité n'était pas seulement pour Jung une manière d'expliquer les résultats étonnants de la parapsychologie, mais un principe universel dont les applications

seraient, en fait, nettement plus fréquentes qu'il n'y paraît. Jung connaissait personnellement le physicien Wolfgang Pauli, qui avait été son analysant et avec lequel il avait continué d'entretenir une correspondance⁵. Ce sont précisément les discussions nourries entre ces deux chercheurs qui sont à l'origine de la théorie de la synchronicité.

Au-delà de l'opposition matière-psyché : le psychoïde

Les conséquences en sont importantes pour la pensée scientifique, relève John Haule : « La proposition jungienne de la synchronicité en tant que principe acausal demande de

nous que nous cessions notre quête infinie d'enchaînements de causes matérielles, et ne supposions plus que, si deux objets sont connectés de manière significative, c'est qu'ils doivent se trouver en interaction dans un même lieu. Tout comme [...] Einstein concluant que la gravité est une propriété de l'espace-temps, Jung propose implicitement comme caractéristique de la dimension spatio-temporelle le fait d'être relié. Et s'il a nommé cette propriété « la nature psychoïde de la réalité », c'est qu'il estimait que tout, dans l'univers, possède une dimension « semblable à la psyché », qui n'est pas inerte comme notre métaphysique populaire le croit, mais toujours en état de réceptivité⁶. »



Nous le voyons, la théorie de la synchronicité est complétée et élargie par la notion de « champ psychoïde ». De quoi s'agit-il ? Formé de *psyché* (l'âme) et *eidos* (la forme, la ressemblance), ce néologisme décrit un état de réalité « quasi psychique », et Jung élabore ce concept dans le but de rendre compte des propriétés particulières du Monde Un. Par ses recherches sur l'alchimie, il a, en effet, compris que « *l'homme lui-même est en partie empirique et en partie transcendantal [...]. De même, nous ne savons pas si ce que nous concevons empiriquement comme physique n'est pas, dans le domaine inconnu qui s'étend au-delà de notre expérience, identique à ce que, de ce côté-ci de la frontière, nous distinguons du physique et en le désignant comme psychique*⁷. »

Dans le domaine psychoïde, cette interface médiatrice entre le monde physique et le monde psychique, l'Univers fonctionne à la manière d'un organisme vivant. La matière n'y est pas inerte, comme le veut la science occidentale classique, mais « *réceptive aux influences* » : sa qualité distinctive est la « *responsivité* » (*responsiveness*), une forme d'intentionnalité spontanée qui anime toute la chaîne du vivant. Le concept est particulièrement

fructueux en biologie, selon Haule, qui évoque la manière dont les molécules s'organisent en cellules, les cellules en tissus et ceux-ci en organes et organismes, et conclut : « *Nous nommons l'ensemble de ces processus "le psychoïde" parce qu'il y a quelque chose de minimalement psychique – ou à tout le moins de responsif – dans chaque partie de chaque être vivant. La vie est toujours psychoïde*⁸. »

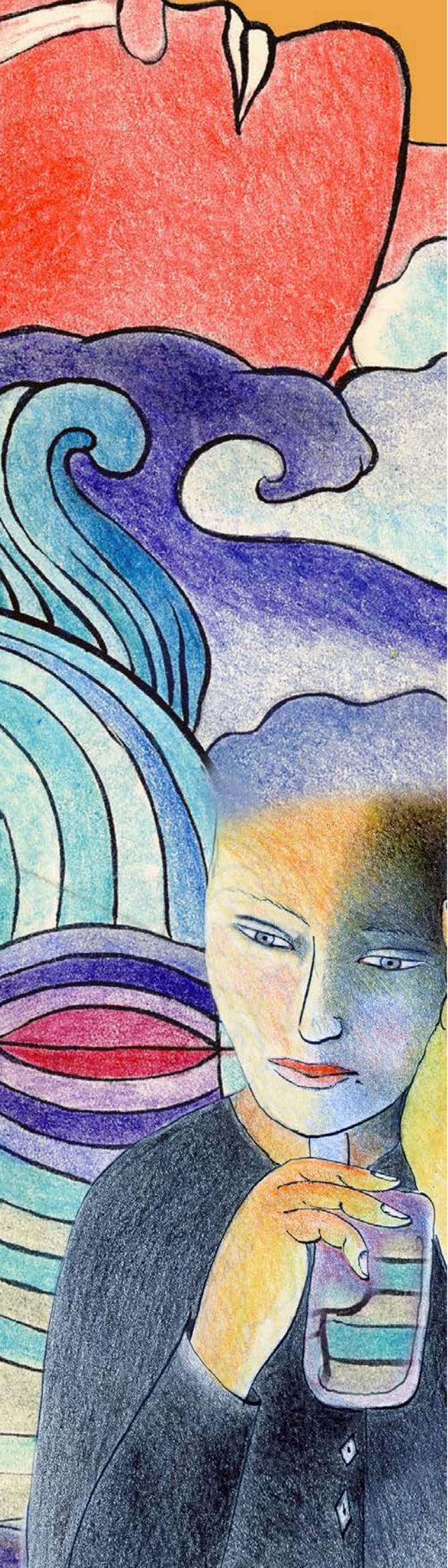
Une loi universelle naturelle

Dans ses lettres à Pauli, Jung développe l'idée que la synchronicité n'est pas seulement restreinte au cas individuel (la patiente au scarabée, par exemple), mais s'applique de manière holistique « *aux faits relevés par la physique quantique* », et pourrait bien se révéler être « *une loi universelle naturelle*⁹ ». Ainsi, les déterminants de la matière pour Jung forment une quaternité : le temps, l'espace, la causalité et le champ psychoïde régi par la synchronicité. « *La synchronicité assigne au corps en mouvement une certaine propriété psychoïde, qui, tout comme le temps, l'espace et la causalité, est l'un des critères permettant de rendre compte de son comportement.* »

Des sauts intuitifs

Lorsque Jung publie son article sur la synchronicité en 1952, la physique quantique n'a pas encore révélé la nature relationnelle de l'Univers, mais Pauli, très conscient du caractère « incertain » de la localisation des particules subatomiques, en a déjà l'intuition¹⁰. Nous avons de la chance : actuellement, « *la synchronicité représente un saut intuitif auquel la science est en train de se confronter* ». Divers courants de recherche contemporaine portant sur l'intuition, sur les sciences noétiques¹¹ et sur la physique quantique convergent pour établir cinq arguments en faveur de la théorie de la synchronicité comme indépendante du temps et de l'espace : 1) l'influence d'esprit à matière est démontrée par la physique quantique ; 2) l'influence d'esprit à esprit est documentée par les recherches parapsychologiques ; 3) l'influence du futur sur le présent est attestée par les recherches en sciences noétiques ; 4) l'implication personnelle et l'investissement émotionnel augmentent notre capacité « psi » ; 5) l'esprit est infiniment plus vaste que le cerveau.

Les trois premiers points peuvent être résumés comme suit : la physique quantique décrit la manière



Pour l'activité de l'esprit, le cerveau constitue un terrain d'atterrissage plutôt qu'un domicile.

dont l'observateur lui-même influe sur le système qu'il observe ; la possibilité d'une influence d'esprit à matière semble donc établie. De son côté, la parapsychologie cherche depuis longtemps à documenter l'influence d'esprit à esprit, et a dégagé une moisson de faits inexplicables par le simple hasard à l'aide de méthodes de plus en plus efficaces. Le troisième domaine indiquant une convergence entre esprit et matière est celui de l'influence du futur sur le présent : c'est l'un des prérequis de la théorie de la synchronicité¹².

Nous scannons le futur

L'existence d'une information tacite concernant des événements situés dans le futur est difficile à admettre. L'idée que ceux-ci, malgré leur éloignement temporel, puissent être déjà perçus et traités par nos systèmes physiologiques corporels est déconcertante ! Comment expliquer qu'une telle influence du futur sur le présent puisse se mettre en place ? Il semble que l'intuition non locale soit reliée à la significativité émotionnelle que prend pour nous l'événement futur dont il s'agit : plus il est impliquant, et plus nous y réagissons précocement. L'investissement émotionnel est un facteur dont Jung a dégagé l'importance déjà à propos des expériences parapsychologiques de son temps. On constatait, en effet, que les prédictions se faisaient de plus en plus inexactes au fil des sessions, ce qui s'expliquait, à son avis, par le déclin de la curiosité et de l'intérêt des sujets pour une expérience de plus en plus routinière. Une motivation fraîche ou un « esprit du débutant » représenteraient donc un ingrédient important pour se relier à la magie du monde, ou la faire à nouveau ressurgir !

Il faut nous faire à cette idée : « Notre appareil de perception corporel est continuellement occupé à scanner le futur¹³ », et il traite les informations en cours d'élaboration provenant de l'avenir exactement de la même manière que les entrées sensorielles conventionnelles. Ce sont les mêmes procédés qui s'appliquent, quelle que soit la place de l'objet dans le cours du temps. Notre capacité d'attention est capable de s'étendre au-delà du moment présent, si bien que notre système nerveux autonome « répond » déjà par avance à des événements qui ne sont pas encore survenus, mais qu'il anticipe pour mieux s'y préparer.

Mais pour le comprendre, il faut accepter l'idée que l'esprit est infiniment plus vaste que le seul cerveau. En fait, pour l'activité de l'esprit, le cerveau constitue un terrain d'atterrissage plutôt qu'un domicile ! S'il existe bien quelque chose comme un domaine psychoïde, notre compréhension de l'esprit ne doit pas se restreindre à une représentation dualiste de la réalité. Au vu des résultats que nous venons de décrire, cette vision s'avère trop restrictive, car ces recherches « offrent une base irréfutable à la proposition selon laquelle notre corps a accès à un champ d'énergie potentielle, qui existe en tant que domaine situé à part de la réalité spatio-temporelle, et dans lequel de l'information à propos d'événements futurs est impliquée de manière holographique¹⁴ ».

Du bon usage de la synchronicité

C'est dans sa préface au *Yi King* que Jung a forgé son concept de la synchronicité. En tant qu'oracle taoïste exposant les lois fondamentales de la marche de l'Univers¹⁵ applicables à toute situation qui

survient, « *la question que pose le Yi King n'est pas ce qu'il y a à faire, mais dans quels rapports vitaux notre agir se situe* », note l'analyste jungienne Verena Kast¹⁶. S'il promeut clairement le développement de l'intuition et l'écoute de la voix intérieure sous toutes ses formes, Jung est aussi très au clair sur les abus possibles des méthodes divinatoires, lorsque l'attitude du consultant est dictée par une recherche de pouvoir et non par l'amour. « *Je ne voudrais pas éveiller l'impression que l'on devrait à tout prix fabriquer une connexion. Les exercices de virtuosité de ce genre sont peine perdue et ne mènent qu'à des spéculations malsaines. La méthode est exposée à tous les abus*¹⁷. » Le problème se retrouve dans toutes les techniques divinatoires : tirages de cartes et tarots, choix spontanés, oniromancie ; toutes par ailleurs éminemment recommandables afin d'apprendre à faire usage de notre intuition, oui, mais pas n'importe comment !

Ni feu rouge ni feu vert

Jean-François Vézina met l'accent sur la considération de la finalité de l'événement synchronistique, et rapporte des exemples de difficultés qui se sont produites lorsque ses patients les ont interprétées de manière trop littérale... Une jeune femme célibataire et très rationnelle tombe amoureuse, suite à un étonnant concours de circonstances (il porte le même nom que le héros d'une pièce de théâtre vue la veille), d'un jeune homme qui lui précise tout de suite qu'il ne pourra pas faire sa vie avec elle. Lorsque celui-ci retourne dans son pays pour épouser la femme qui lui est destinée, elle est en proie à un véritable dilemme, hésitant à le rejoindre pour y vivre avec lui. Le billet d'avion coûte une certaine somme bien précise – or, voici qu'elle reçoit par la poste le

virement d'une facture oubliée exactement de la somme dudit billet, au centime près. La synchronicité est incroyable ! La jeune femme en déduit « *qu'elle était prédestinée à aller rejoindre son amoureux* », met sa maison en vente et s'envole pour le Proche-Orient. L'échec est total¹⁸... Que peut-on en conclure ? « *L'événement synchronistique n'est pas un "signe" qui nous indique de faire quelque chose comme un feu de circulation nous indique que nous pouvons traverser la rue*¹⁹. » Dans ce cas, « *la coïncidence du prix du billet était donc une interprétation littérale de l'invitation à la transformation que suggérait ce lien* », mais pour bien le comprendre, la jeune femme aurait dû prendre de la distance et commencer par retirer sa projection de « héros de théâtre » de l'homme concret qu'elle avait rencontré. Pas d'ordre de marche caché derrière une synchronicité, donc²⁰ : c'est « *plutôt un ensemble de symboles qui n'implique pas toujours une réponse littérale à l'impulsion qu'elle provoque*²¹ ». L'événement synchronistique a coutume d'apparaître dans des périodes de crise de vie importante, où nous nous sentons déchirés par une alternative impossible du type rester ou partir, amour ou devoir, travail ou famille... C'est dans une situation de cette sorte que se trouvaient enferrées notre amoureuse ou la dame au scarabée. On ne parlera donc pas de synchronicité à propos de toutes les petites coïncidences agréables de la vie qui peuvent bien se produire – comme de trouver une place de parking juste quand on en a besoin –, même si ce petit clin d'œil de l'Univers est toujours bien sympathique ! « *La synchronicité est vécue, en règle générale, lorsqu'une situation fortement colorée émotionnellement est à surmonter* », note Verena Kast. Il est donc normal que la personne concernée se sente fortement impactée et émotionnellement touchée par la

coïncidence synchronistique. Surgissant dans un moment clé de sa vie, elle « *provoque chez la personne qui la vit une forte charge émotionnelle et témoigne de transformations profondes*²² ». Son potentiel et sa valeur étant élevés, il faudra se montrer d'autant plus sagace pour décider de la route à suivre.

Légèreté et profondeur

Il serait dommage de se contenter d'une interprétation au premier degré de « *l'invitation à la transformation* » que représente une synchronicité. Pour bien la comprendre, il faut prendre de la distance, démêler nos attentes et retirer les projections narcissiques par lesquelles nous lisons dans l'événement seulement ce qui nous arrange... L'enjeu de notre compréhension de la synchronicité, c'est de savoir comment réussir à intégrer dans nos vies l'information qu'elle convoie. Ce n'est pas toujours simple, mais l'amélioration de l'énergie vitale et de l'inspiration qui en découle en vaut largement la peine.

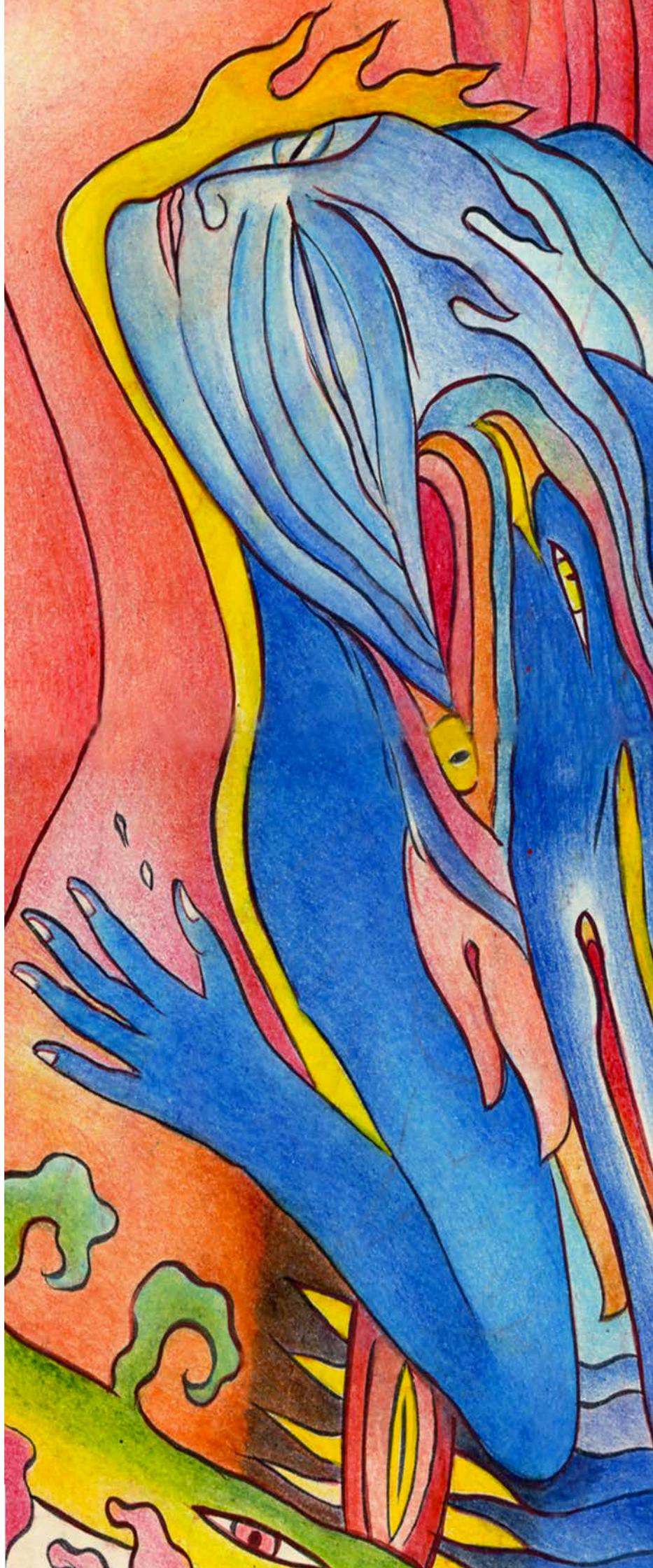
Deux dimensions me semblent à privilégier en conclusion : la légèreté et la profondeur. Légèreté d'une vie où l'on se laisse librement inspirer par la synchronicité quotidienne sans la surdéterminer, en la prenant comme un petit clin d'œil de l'Univers, avec humour. Tout récemment, en allant à l'Institut Jung par exemple, j'achète du papier de soie dont l'étiquette, mal traduite de l'allemand, annonce « Papier de Soi » ! Et profondeur, car la synchronicité est un appel à prendre l'inconscient au sérieux, qui nous donne ce sentiment profondément juste d'être sur notre chemin de vie, sur la voie de l'individuation. En ce sens, déguster les synchronicités est un jeu, ni superficiel ni gratuit, mais qui s'apparente plutôt à une danse.

Mireille Rosselet-Capt

La coïncidence synchronistique surgit dans un moment clé de sa vie et provoque une forte charge émotionnelle.

Notes

1. Chevalier J. et Gheerbrant A., *Dictionnaire des symboles*, Paris, Robert Laffont, 1982. Article « scarabée » p. 850-851.
2. Jung C. G., *Synchronicité et Paracelsica. La synchronicité, principe des relations acausales*, traduit par Maillard C. et Pflieger-Maillard C., Paris, Albin Michel, 1950 à 1955. Citations p. 107-108 et p. 104.
3. Jung développe amplement cette question dans les deux tomes du *Mysterium Coniunctionis*, en se référant à l'alchimiste du *xv^e* siècle Gerhard Dorn, en particulier. Jung C. G. et Franz M. L. von, *Mysterium Coniunctionis. Études sur la séparation et la réunion des opposés psychiques dans l'alchimie*, Traduit par E. Perrot, Paris, Albin Michel, 1955-1956.
4. Jung C. G., *Correspondance I, 1906-1947*, traduit par Rigal J. et Périgaut F., Paris, Albin Michel, 1972. Lettre du 4 janvier 1929 au Dr Albert Oeri, citation p. 95.
5. Pauli W. et Jung C. G., *Correspondance 1932-1958*, Traduction de F. Perigaut, Paris, Albin Michel, 2000.
6. Haule J. R., *Jung in the 21st Century*, vol. 2 : *Synchronicity and Science*, London & New York, Routledge, 2011. Citation p. 5. Traduction personnelle.
7. Jung C. G. et Franz M.-L. von, 1955-1956, *op. cit.* Citation p. 341.
8. Haule J. R., 2011, *op. cit.* Citation p. 169. Traduction personnelle.
9. Haule J. R., 2011, *op. cit.* Citation p. 82. Traduction personnelle.
10. Haule J. R., 2011, *op. cit.* Citation p. 6. Traduction personnelle.
11. L'IONS, Institut des sciences noétiques de Californie, définit son objet comme « un champ multidisciplinaire unissant les outils et techniques scientifiques objectives à la connaissance intérieure subjective dans le but d'étudier le spectre complet de l'expérience humaine ». Source : <https://noetic.org/about/what-are-noetic-sciences>. Traduction personnelle.
12. Les recherches que nous évoquons ici sans les décrire plus en détail sont réunies dans le manuel de Sinclair M. (Éd.), *Handbook of Intuition Research*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing, 2013. Les expériences de Dean Radin et de Raymond Trevor Bradley, en particulier, sont les plus importantes. Dans un précédent article de NEXUS n° 103 consacré à la cohérence cardiaque, nous avons présenté ces sources plus en détail. Pour d'autres développements : Rosselet-Capt M., *Rêves et Intuition. Petite boîte à outils jungienne pour interpréter ses rêves*, Éd. Jouvence, 2013.
13. Bradley R. T., « Passionate attention and the psychophysiology of entrepreneurial intuition: a quantum-holographic theory », *Int. J. Entrepreneurship and Small Business*, vol. 9, n° 3, 2010, p. 324-348. Citation de l'abstract p. 324. Traduction personnelle.
14. McCraty R., Atkinson M. & Bradley R. T., « Electrophysiological Evidence of Intuition: Part 2. A System-Wide Process? », *J. Altern. Complement Med.*, 2004. Citation p. 334. Traduction personnelle.
15. Pour en savoir plus, se référer au dossier sur le *Yi King* paru dans NEXUS n° 84.
16. Kast V., *Die Dynamik der Symbole, Grundlagen der Jungischen Psychotherapie*, Zürich und Düsseldorf, Walter Verlag, 1990. Citation p. 158. Traduction personnelle.
17. Jung C. G., *Synchronicité et Paracelsica*, *op. cit.* Citation p. 315.
18. Vézina J.-F., *Les Hasards nécessaires. La synchronicité dans les rencontres qui nous transforment*, Québec, Éditions de l'Homme, 2001. Citation p. 160.
19. Vézina J.-F., 2001, *op. cit.* Citation p. 62.
20. Il en est des synchronicités comme des réponses de l'oracle de Delphes, dont l'ambiguïté était célèbre – ce que le philosophe Héraclite commente ainsi : « Le dieu dont l'oracle est à Delphes ne dit ni ne cache, mais il fait signe. »
21. Vézina J.-F., 2001, *op. cit.* Citation p. 62.
22. Vézina J.-F., 2001, *op. cit.* Définition p. 37.



LE TEMPS NE FILE PLUS DROIT, NOS VIES SONT EN SIMULTANÉ

Rien ne va plus avec la flèche du temps. Nos multi-moi sont simultanés, la réincarnation du passé vers le futur, balayée. Dans le monde quantique, le futur efface le passé à tour de bras, et nous ne le savons pas. L'espace-temps, lui, se dégèle dans la théorie de la double causalité. Et dans notre vie, les traces du futur affluent pour commuter nos lignes temporelles. À nous de plonger dans le courant à double sens pour créer des boucles rétrocausales inédites !

Par Isabelle Capitant de Villebonne

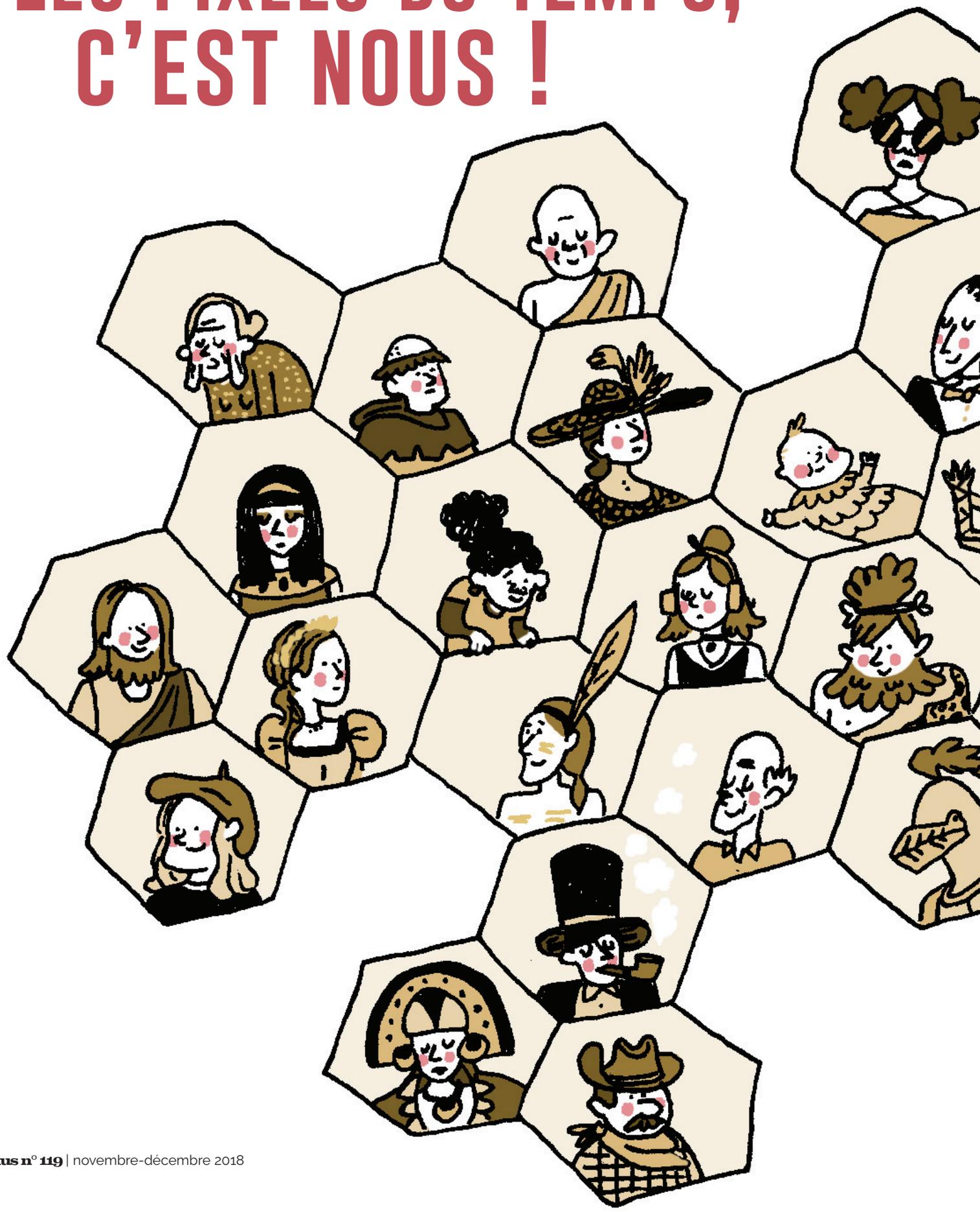
À PROPOS DE L'AUTEURE

Journaliste print et web, Isabelle Capitant affectionne les sujets liés à la physique quantique, la santé, la conscience et les médecines alternatives. Avec une prédilection pour l'aventure intérieure, qui la passionne depuis toujours.

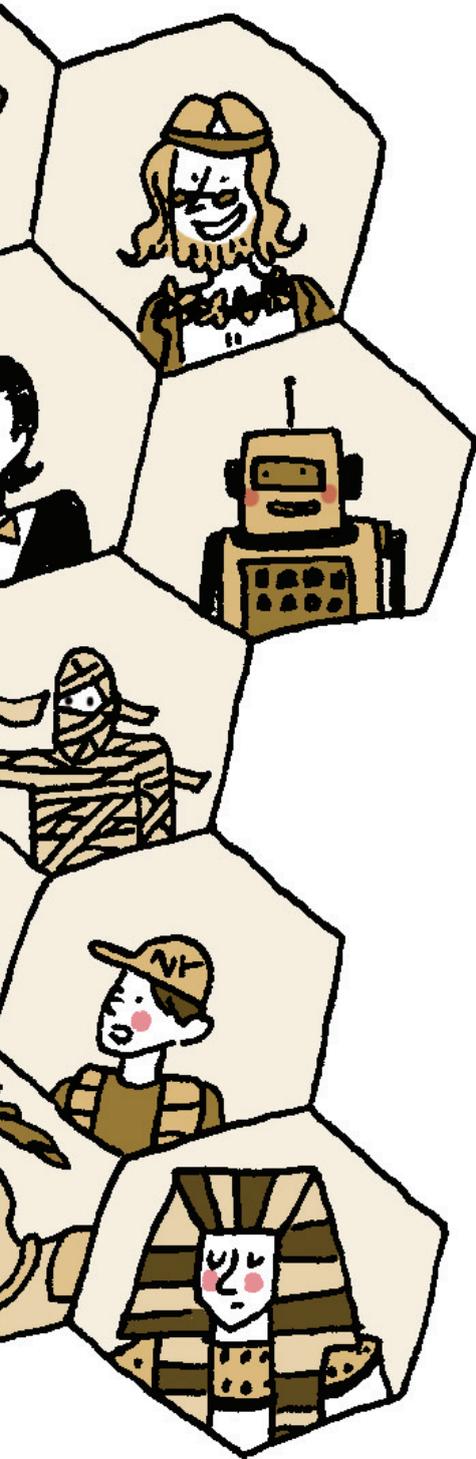




LES PIXELS DU TEMPS, C'EST NOUS !



Les états modifiés de conscience suggèrent que nos vies sont simultanées et interconnectées. Les particules intriquées, si elles se « savent » observées, changent de comportement et effacent leur passé. Nous pensions le temps linéaire, il est très souvent à double sens, quand il n'est pas évanoui dans la nature, transformé en grains de l'espace.



Recevoir les traces du futur, changer le passé, commuter notre ligne temporelle, être témoin de plusieurs de nos vies de façon simultanée... Ces loopings temporels ne relèvent pas de la fiction. Ce sont des expériences partagées par de nombreuses personnes ayant vécu des états modifiés de conscience. Dans cette traversée du « réel voilé¹ », elles ont accédé à un espace infini où tout est instantané, sans limite de temps ni d'espace, accessible à 360°. Tels des papillons qui émergent de leur chrysalide et découvrent l'espace infini. Il s'avère, par une congruence élégante, que la description des récits de ces explorateurs rejoint les bizarreries et les découvertes des théories scientifiques les plus avancées, de la physique quantique et de la relativité jusqu'à la théorie de la double causalité proposée par Philippe Guillemant (voir p. 88). « Dans l'état de NDE [near-death experience, NDLR], j'ai compris que chaque moment de toutes nos vies – passées, présentes, futures, connues, inconnues et impossibles à connaître – existe simultanément, comme s'il était en dehors de ce que nous appelons le temps », raconte Anita Moorjani². Franck Lopvet (voir interview p. 86) décrit des « vies simultanées en constantes interrelations. [...] Avec un grand nombre de niveaux imbriqués et des effets en cascade sur l'ensemble des vies. Dans un tel enchevêtrement qu'on ne peut le décrypter³. »

Eben Alexander témoigne que « dans le coma profond, [son] expérience de l'écoulement du temps

dans l'univers physique était enroulée en une boucle étroite, ou même un point. L'écoulement régulier de la rivière du temps terrestre est apparu comme une illusion conçue par notre conscience "de ce côté du voile"⁴. »

Un enchevêtrement de simultanités

Torpillé, le concept de vies passées-présentes-futures définissant le cycle des réincarnations ? Voilà qui annonce un séisme de longue durée dans les fondations spirituelles de beaucoup de religions et de traditions ! La flèche du temps⁵ est tellement ancrée dans nos notions d'« évolution », qu'il s'agisse de notre conscience ou de notre monde physique. « Je crois qu'on se méprend sur les vies passées⁶, nous dit Anita. Avant mon EMI [expérience de mort imminente, NDLR], j'avais une compréhension conventionnelle des vies passées, mais depuis, je pense que le concept de réincarnation n'est qu'un moyen commode adopté par l'esprit pour expliquer des existences qui, en fait, surviennent au même moment. Le temps n'est pas linéaire, il ne va pas du passé vers le futur. Tout se passe en même temps, simultanément. [...] Quand je nous ai vus, par exemple, mon frère et moi, dans une autre vie, ma première interprétation a été qu'il s'agissait d'une vie passée, parce que c'est ce que j'ai appris. Mais ce que j'ai vraiment ressenti, c'est que cette vision et celle que j'avais au moment de mon EMI, quand il était dans l'avion pour

venir me voir, relevaient d'un même niveau, comme si tout se passait au même instant. Quand on fait des régressions dans des vies passées, je pense qu'en réalité on fait surgir des choses qui se passent simultanément, parallèlement » (voir son interview p. 84).

Satprem, dans le livre *Sri Aurobindo ou l'Aventure de la conscience*, évoque trois temps interconnectés dans une seule unité : « La conscience supramentale enveloppe les trois temps ; elle relie passé, présent, futur, et leurs connexions indivisibles, dans une seule carte de connaissance continue, côte à côte. [...] La conscience supramentale, qui est la Lumière même, est aussi la conquête du temps⁷. »

Nous pouvons également rappeler cette déclaration qu'Einstein avait faite après le décès de son ami Michele Besso : « Il m'a de nouveau précédé de peu en quittant ce monde étrange. Cela n'a pas d'importance. Pour des personnes comme nous qui croyons en la physique, la distinction entre le passé, le présent et le futur n'est qu'une illusion tenace⁸. »

Des équations fondamentales réversibles

De cela, la science avait déjà semé des indices... Dans la physique classique, les équations fondamentales sont réversibles par rapport au temps. Dans la relativité restreinte, les équations de Maxwell peuvent fonctionner dans les deux sens, avec un temps négatif comme positif (ondes avancées ou ondes retardées). Dans le monde quantique, les équations de Schrödinger qui décrivent l'évolution de l'onde de probabilité sont également réversibles. La symétrie du temps était donc déjà une réalité dans les équations.

Il est vrai que, depuis Einstein, le temps n'est plus ce qu'il était. En 1905, il déboulonne le temps absolu et universel de Newton. Trois ans après, le mathématicien Hermann Minkowski enfonce le clou avec le concept d'espace-temps⁹ dans lequel le temps et l'espace ne peuvent plus être appréhendés de manière indépendante. Le module espace-temps sera donc la nouvelle scène de la relativité restreinte et de la théorie quantique des champs. En 1916, avec la relativité générale, Einstein montre que l'espace-temps dépend du contenu matériel de l'Univers. La matière courbe l'espace-temps et l'espace-temps prescrit à la matière ses déplacements. Il n'y a pas de temps physique, car chaque objet a son temps propre. Localement, le temps s'écoule à des vitesses différentes selon l'endroit où nous nous trouvons et la vitesse à laquelle nous nous déplaçons (plus nous sommes près d'une masse ou plus nous nous déplaçons rapidement, plus le temps ralentit).

La disparition du temps

En 1924, Louis de Broglie propose de généraliser la dualité onde-corpuscule à toutes les particules connues. Deux ans après, Schrödinger établit sa fameuse équation pour décrire l'évolution de l'onde de probabilité (ou fonction d'onde) d'un système quantique, dans le cadre de l'interprétation de Copenhague¹⁰ de la mécanique quantique. Certains physiciens de la gravitation quantique¹¹ (Julian Barbour, Carlo Rovelli) avancent qu'à l'échelle de Planck (longueur de Planck : $\sim 10^{-35}$ m, temps de Planck : $\sim 10^{-43}$ seconde), la notion de temps ne s'applique plus. « Les équations de la gravité quantique à boucles » sur lesquelles travaille Carlo Rovelli « sont une version moderne de la théorie de Wheeler et de DeWitt. Il

n'y a pas de variable temps dans ces équations¹². » Marc Lachièze-Rey est tout aussi formel : « Je défendrai l'idée que l'innovation fondamentale de ces théories [de la relativité einsteinienne] est la disparition du temps¹³. »

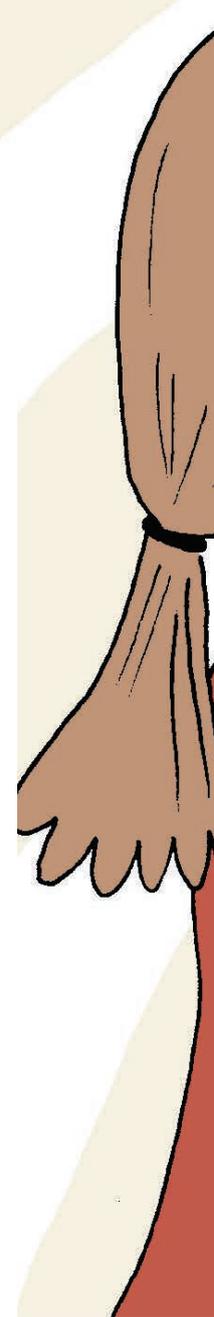
Dans les théories relativistes donc, pas de chronologie, pas de temps universel, pas de passé ni de futur chronologiques.

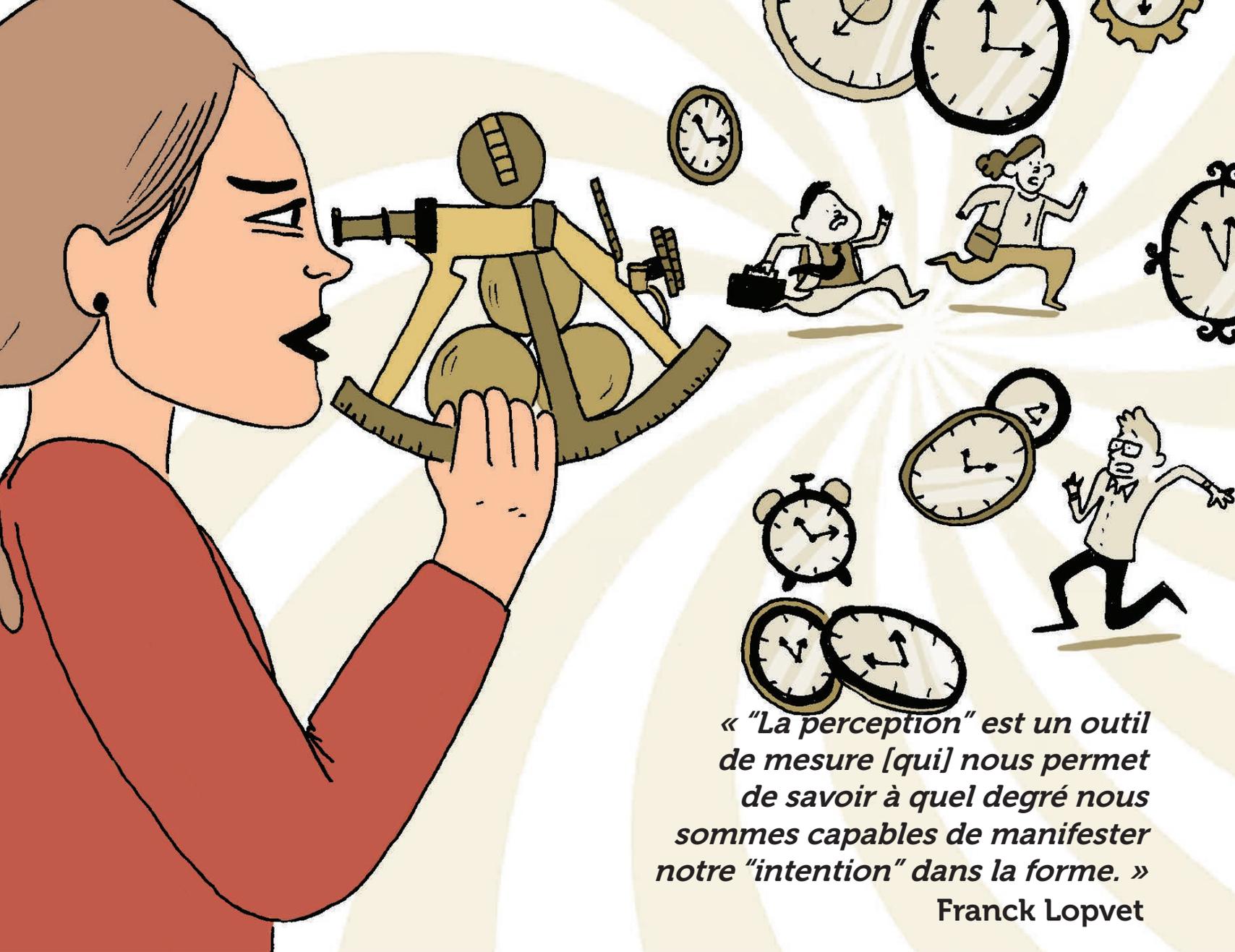
En 1967, John Archibald Wheeler et Bryce DeWitt énoncent une équation d'évolution qui ne prend pas en compte la variable du temps¹⁴. La théorie ne décrit pas comment les choses évoluent dans le temps, mais comment les choses évoluent les unes par rapport aux autres, comment les faits du monde se produisent les uns en relation avec les autres.

Cette approche « relationnelle » sera partagée par Carlo Rovelli : « La théorie fondamentale du monde [...] n'a pas besoin d'une variable temps : elle doit seulement nous dire comment les choses que nous voyons varier dans le monde varient les unes par rapport aux autres. C'est-à-dire quelles sont les relations qui peuvent subsister entre ces variables¹⁵. »

Un monde de corrélations

Ainsi, la physique, qui a longtemps tenté de comprendre le monde en termes d'une substance primaire est, *in fine*, bien plus compréhensible en termes de « relations » entre événements. En physique quantique, il s'agit même de « corrélations ». Instantanées, elles orchestrent la danse des particules intriquées, qui ne dépendent ni du temps ni de l'espace. « La production incessante d'événements qui fatigue le monde n'est pas ordonnée le long d'une ligne du temps, n'est pas mesurée par un gigantesque tic-tac [...] C'est un réseau immense et désordonné d'événements quantiques¹⁶. »





« "La perception" est un outil de mesure [qui] nous permet de savoir à quel degré nous sommes capables de manifester notre "intention" dans la forme. »
Franck Lopvet

Dans ce monde quantique, l'aléatoire joue un rôle fondamental. « Il n'y a pas de "certitudes" nous échappant pour cause de complexité, mais bel et bien une indétermination, un "flou" intrinsèque à la nature intime du monde », précise Morvan Salez¹⁷. Ici, la probabilité remplace donc le principe de causalité. Dans cette indétermination, les valeurs potentielles des particules existent dans des états superposés, dans lesquels toutes les mesures possibles sont associées à des probabilités spécifiques. Cela augure en soi d'une déflagration de toutes les notions que nous avons sur la nature de la réalité. Avons-nous vraiment intégré l'impact de ces découvertes dans notre vision du monde ?

L'illusion d'une réalité linéaire

« Quand nous arrivons sur cette terre nous téléchargeons une carte de niveau : la réalité consensuelle¹⁸, témoigne Franck Lopvet. [C'est-à-dire] le fait que l'on soit tous capables d'observer une réalité objective que tout le monde partage. » Anita Moorjani précise que « c'est comme si notre esprit terrestre convertissait ce qui se passe autour de nous en une séquence. Il semble que nos cinq sens nous obligent à nous concentrer sur un seul laps de temps à un moment donné, et que nous relient ces moments ensemble pour nous donner l'illusion d'une réalité linéaire¹⁹. » Franck Lopvet décrit un « temps vertical où toutes les

expériences sont vécues simultanément et où nous plaçons notre conscience sur un des échelons de cette multitude d'expériences croisées pour avoir le sentiment (soutenu par la modélisation du mental) de n'en vivre qu'une seule à la fois²⁰. » Cette réalité consensuelle à laquelle nous avons si longtemps adhéré commence donc sérieusement à se fissurer sous les assauts conjugués de la conscience et de la science. Avec la physique quantique, rien de stable et d'irréversible, tout est « indéterminé ». « Un objet quantique ressemble plus à un fantôme qu'à un objet bien localisé et identifié. Il peut se trouver là ou là, plutôt ici ET là, et assumer simultanément des propriétés distinctes, incompatibles même²¹. »



« L'attention est fondamentalement le lien entre la conscience et chaque aspect du monde autour de nous. »

Eben Alexander

Cette indétermination est résolue quand l'objet quantique interagit avec quelque chose d'autre. Selon la théorie de la décohérence, il y a effondrement de la fonction d'onde (et donc détermination d'un seul état) quand il y a interaction avec l'environnement (les particules dans l'air, les photons de la lumière ambiante, etc.). L'objet perd alors ses qualités quantiques et devient classique. L'acte d'observer et de mesurer est le second type d'interaction qui va entraîner l'effondrement de la fonction d'onde (postulat de la réduction de la fonction d'onde).

L'observation fait émerger la réalité

Ainsi, l'observation détermine la réalité émergente ! Un constat qui décoiffe ! Cette réalité, confirmée à l'infini dans les laboratoires, est tout aussi probante dans notre vie intérieure. Elle fait en effet écho à la

dynamique de notre conscience qui, dans un jeu sans fin d'allers-retours entre l'intérieur et l'extérieur, perçoit, interagit, réajuste, regarde de nouveau. Avec comme propulseurs de premier choix l'attention et l'intention pour lancer les passerelles de ses futures réalisations. « *L'intention augmente les probabilités de tous les scénarios ou branches de vie pouvant se présenter à nous pour les réaliser*²² », renseigne Philippe Guillemant.

« *“La perception” est un outil de mesure [qui] nous permet de savoir à quel degré nous sommes capables de manifester notre “intention” dans la forme. La perception du monde tridimensionnel est un “retour d’information”. Nous contemplons le résultat de notre “attention” posée sur une “intention”*²³ », précise Franck Lopvet. L'observation et la lecture de ces résultats sont alors source d'enseignement, des indices (plus ou

moins) explicites sur comment nous accueillons en nous les possibles de notre être, ce que nous en projetons dans le monde, comment nous interagissons avec lui.

« *L'intention est un outil de l'attention concentrée de votre observateur intérieur qui peut être utilisé pour atteindre ces objectifs et beaucoup d'autres*, indique Eben Alexander. *L'attention est fondamentalement le lien entre la conscience et chaque aspect du monde autour de nous. L'attention est ce qui prépare le terrain pour les choix et les observations que nous faisons qui obligent le nuage de possibilités infinies à devenir une réalité à "réduire la fonction d'onde"*²⁴. »

Corrélation entre particules intriquées

Si l'acte de mesurer détermine l'état d'un système quantique par effondrement de la fonction d'onde, plus surprenant encore, le résultat de la mesure sera différent selon que l'observateur dispose ou non de l'information sur le lieu de passage d'une particule. Dans les expériences à double fente de Young²⁵, le fait de disposer de l'information « par quelle fente passe la particule » va modifier le comportement du photon. Si l'on place un détecteur entre l'écran et les fentes de sortie pour déterminer le passage du photon par une fente de façon indirecte (sans perturber l'hypothétique trajectoire de la particule), cela fait disparaître les franges d'interférences. Au lieu de se comporter comme une onde, le photon s'est comporté comme un corpuscule, marquant l'écran par un point d'impact à la place des franges.

Le socle de nos certitudes devient franchement mouvant quand on entre dans le monde des particules intriquées. Les particules sont dites « intriquées » quand elles sont produites ensemble. L'intrication

lie entre eux des systèmes (photons, électrons, protons, neutrons, neutrinos, atomes, molécules... et même des diamants²⁶), et ce quels que soient la distance et le temps. Les propriétés « corrélées » des particules intriquées peuvent être la polarisation, la position, la quantité de mouvement, le spin. Quand on fait une mesure sur la première particule, cela cause instantanément l'apparition d'une mesure corrélée sur la seconde particule.

La validation du phénomène d'intrication quantique et des hypothèses de non-localité a été accomplie grâce à l'expérience d'Aspect réalisée en 1982, qui a montré pour la première fois la violation des inégalités de Bell²⁷. Cette expérience a apporté une réponse expérimentale au paradoxe EPR²⁸ proposé une cinquantaine d'années plus tôt par Albert Einstein, Boris Podolsky et Nathan Rosen. Les dernières failles qui restaient à combler pour que l'interprétation fasse consensus l'ont été en 2015 par trois équipes indépendantes. Alain Aspect a relaté cette expérience en 2016 dans l'article « Le débat Einstein-Bohr est complètement clos²⁹ ».

Précognition et conscience non locale

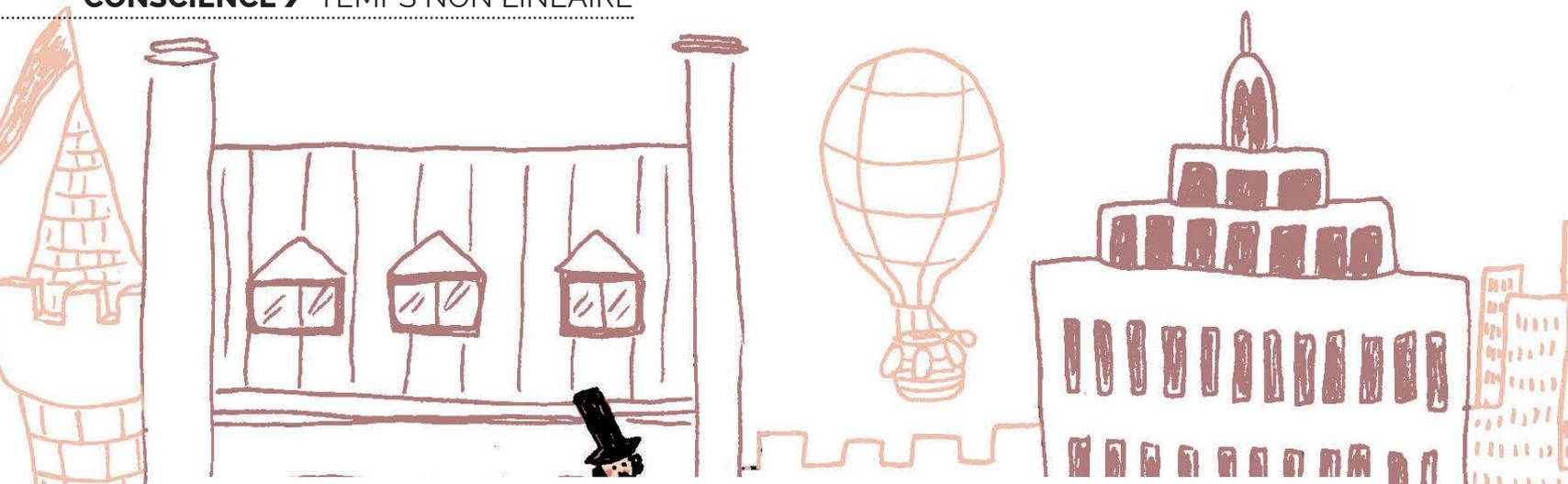
Cette propriété « non locale » des particules intriquées n'est pas une spécificité réservée au monde quantique. Nous la partageons aussi, tout au long de notre journée, quoi qu'en pensent les esprits matérialistes. On ne peut plus douter aujourd'hui que nous pouvons accéder à des niveaux de réalité au-delà de la localité du cerveau. Hors du temps, de l'espace, de nos sens physiques. Cela est étayé par une énorme quantité de témoignages et de recherches. Les domaines d'expériences sont multiples : psychokinèse, précognition, expériences de mort imminente, télépathie, communications après

la mort, pressentiment, expériences hors du corps, vision à distance, souvenirs de vies passées chez les enfants, et d'autres états modifiés de conscience. Parmi les récits d'EMI les plus spectaculaires, citons ceux d'Anita Moorjani, d'Eben Alexander, de Pamela Reynolds...

Concernant la précognition, les expériences conçues par Dean Radin et reproduites par d'autres chercheurs ont montré avec évidence qu'un sujet pouvait non seulement anticiper une image, mais aussi pré-réagir de façon émotionnelle selon la nature de l'image : « *Les chercheurs ont observé que cette pré-réaction était différente selon que l'image à suivre était de nature érotique ou violente, associée à deux émotions bien distinctes*³⁰. » Le chercheur « *Dick Bierman a pour sa part confirmé ces observations en scannant le cerveau des volontaires à l'aide de l'IRM fonctionnelle. Il a également observé que l'anticipation était encore plus marquée chez des méditants expérimentés.* »

Pour Philippe Guillemant, « *les expériences de Dick Bierman confirment les conclusions de Daryl Bem [...] en faisant intervenir un modèle rétrocausal d'influence de la conscience similaire à celui de la théorie de la double causalité. [...] Tous font intervenir le rôle particulier de l'intuition en tant que capacité de notre cerveau droit à récupérer des informations anticipatrices de notre futur, et pour parler de façon plus directe, issues semble-t-il du futur lui-même*³¹. »

D'autres expériences concernent la psychokinèse (PK)³², c'est-à-dire l'influence du psychisme sur la matière physique. Elles utilisent des systèmes aléatoires afin de mettre en évidence de façon statistiquement analysable les effets mesurables de l'intention. L'action de l'esprit a été étudiée dans le domaine de la microélectronique, mais aussi sur de gros objets (macro-PK).



Synchronicité, vraie texture du monde

« Le modèle de Bierman suppose que la conscience elle-même, en tant que système physique complexe, permet de restaurer la symétrie temporelle dans ces expériences. Mais cette approche théorique aurait surtout le mérite de rendre compte aussi bien des expériences de perception extrasensorielle que des vécus quotidiens liés à l'intuition et au pressentiment », écrivions-nous en 2010 dans NEXUS n° 70 (voir note 30).

Daryl Bem, professeur de psychologie à l'université Cornell (États-Unis), a présenté une preuve convaincante de la réalité d'une influence du futur dans un test consistant à deviner l'emplacement d'une image pouvant se trouver à deux endroits différents. L'une des études les plus récentes a été publiée en 2011³³ et confirmée en 2015 par une méta-analyse³⁴, construite à partir de quatre-vingt-dix expériences (réalisées dans trente-trois laboratoires différents répartis dans quatorze pays) avec un taux de performance prédictive jusqu'à 55,63 % (donc bien au-delà des 50 % dus au hasard).

Il est d'autres fulgurances réjouissantes que nous pouvons également expérimenter, ce sont les synchronicités (voir article p. 60 de ce numéro). De façon signifiante et non causale, elles font surgir dans notre vie des événements et des informations parfaitement « corrélés » à nos besoins et nos intentions.

« Le monde sans la variable temps n'est pas un monde compliqué. C'est un réseau d'événements interconnectés, où les variables en jeu respectent des règles probabilistes, qu'incroyablement nous savons en grande partie écrire³⁵. »

Cette affirmation de Carlo Rovelli pourrait aussi bien s'appliquer au phénomène de synchronicité, signe manifeste d'un Univers bruissant d'événements « interconnectés » ! « Nos intentions causent des effets dans le futur qui deviennent à leur tour les futures causes d'effets dans le présent³⁶. » Telle est l'explication des synchronicités par la double causalité, selon Philippe Guillemant. « Peut-être que les synchronicités reflètent la vraie texture du monde. Un monde où tout est interconnecté par-delà les distances, le temps, et les lois causales de la physique classique », avance avec poésie Morvan Salez³⁷.

Guidé par notre double du futur

« Partant de l'hypothèse qu'elles peuvent résulter de nos intentions, nous avançons que les synchronicités devraient pouvoir être provoquées par le biais d'un dépôt d'intention dans le futur³⁸ », affirme Philippe Guillemant. Ainsi, le dialogue avec notre futur serait-il le plus sûr moyen d'aimer de fructueuses synchronicités ; « en tirant judicieusement parti de la double causalité, nous agissons sur l'avenir tout en sachant que le présent découle aussi de l'avenir et pas seulement du passé. Cela correspond

à une boucle de rétroaction [...] le mieux est de la vivre sous la forme d'un dialogue intérieur avec son futur³⁹. »

D'autant plus qu'« avec amour et bienveillance notre double du futur se penche sur toutes les parties qui le composent. Revenu du futur pour nous guider. [...] Comme si l'avenir avait été testé auparavant par nous-mêmes afin de n'en retenir que la version la plus judicieuse⁴⁰ », précise Franck Lopvet. Exactement comme le ferait une onde quantique... Cette approche selon des chemins d'espace-temps a d'ailleurs été développée par le physicien Richard Feynman⁴¹.

Une description qui n'est pas sans rappeler l'expérience de l'équipe de Graham Fleming qui a mis en évidence un état de cohérence quantique dans un système photosynthétique pour expliquer le rendement élevé de la photosynthèse. L'excitation électronique, plutôt que d'emprunter un chemin parmi d'autres pour traverser la protéine au risque de ne pas trouver le plus court, se comporte comme une onde, c'est-à-dire comme si elle se propageait à travers tous les chemins possibles en même temps⁴².

Tous les chemins possibles, « notre double du futur » les a explorés, « cette version déjà évoluée de nous-même nous tend la main à chaque pas. Pas de temps en temps, ici où là, mais à chaque pas. [...] Nous pouvons donc guider notre passé et accepter d'être guidé dans notre présent. Dans cette valse qui se joue dans l'espace-temps⁴³ », en toute confiance...





Notes

1. Le physicien et philosophe français Bernard d'Espagnat avait introduit dans les années 1960 la notion du « réel voilé », faisant la distinction entre la réalité empirique (phénomènes accessibles à travers la totalité de l'expérience humaine) et la réalité ontologique, ou la réalité en elle-même, « ce qui existe indépendamment de notre existence ». Bernard d'Espagnat, *Le Réel voilé. Analyse des concepts quantiques*, Fayard, 1994.
2. « Anita Moorjani, une EMI miraculeuse », *NEXUS* n° 83, nov.-déc. 2012.
3. « Franck Lopvet : L'acceptation de soi » : <https://www.youtube.com/watch?v=o1A0sD022WE>
4. *Voyage d'un neurochirurgien au cœur de la conscience*, Guy Trédaniel éditeur, 2018, p. 98.
5. Expression introduite en 1928 par Arthur Eddington pour décrire le phénomène selon lequel le temps semble s'écouler toujours dans la même direction. Cette expression recouvre un ensemble de théories qui expliquent pourquoi le temps s'écoule de manière unidirectionnelle.
6. « Anita Moorjani, une EMI miraculeuse », *NEXUS*, op. cit.
7. Satprem, *Sri Aurobindo ou l'Aventure de la conscience*, Éd. Buchet Chastel, 2003. XV – « La conscience supramentale », p. 300.
8. Lettre d'A. Einstein au fils et à la sœur de M. Besso datant du 21 mars 1955, dans Einstein A., *Correspondance avec Michele Besso, 1903-1955*, Paris, Hermann, 1979.
9. Hermann Minkowski a donné son nom à l'espace-temps de la relativité restreinte. Il est l'auteur de l'interprétation de la relativité restreinte en termes de géométrie de l'espace-temps.
10. L'école de Copenhague ou « interprétation de Copenhague » est un courant de pensée qui donne une interprétation cohérente de la mécanique quantique. Elle considère que le caractère probabiliste de la mécanique quantique et que les relations d'incertitude de Heisenberg proviennent de l'interaction entre l'appareil de mesure et ce qui est mesuré.
11. Théorie qui cherche à concilier la relativité générale et la mécanique quantique.
12. Rovelli Carlo, *L'Ordre du temps*, Flammarion, 2018.
13. Lachièze-Rey Marc, *Voyager dans le temps. La physique moderne et la temporalité*, Seuil, 2013, p. 12.
14. S. DeWitt Bryce, « Quantum Theory of Gravity. I. The Canonical Theory », *Physical Review*, vol. 160, n° 5, 25 août 1967, p. 1113-1148.
15. Cf. p. 140 du livre *L'Ordre du temps*, op. cit.
16. Cf. p. 124 du livre *L'Ordre du temps*, op. cit.
17. « Interview de Morvan Salez – Révolution quantique », *NEXUS* n° 80, mai-juin 2012. Sommaire du dossier : « L'astrophysicien décrit un changement de paradigme » ; « La conscience créatrice du réel » ; « Spiritualités : une longueur d'avance » ; « Vie extraterrestre : une peur archaïque ».
18. Lopvet Franck, *Un homme debout*, Éditions Atlantica, 2017, p. 95.
19. http://www.nderf.org/French/anita_m_emi.htm#a
20. Cf. page 205 du livre *Un homme debout*, op. cit.
21. « Interview de Morvan Salez – Révolution quantique », *NEXUS*, op. cit.
22. Guillemant Philippe, *La Route du temps*, Le Temps présent, coll. « Mutation », 2014, p. 307.
23. Cf. page 216 du livre *Un homme debout*, op. cit.
24. Lachièze-Rey Marc, *Voyager dans le temps*, op. cit., p. 257.
25. Principe des fentes de Young : un faisceau lumineux traverse deux fentes étroites et se projette sur un écran. Un motif composé de plusieurs lignes rapprochées

- apparaît sur l'écran. Ces lignes, appelées franges d'interférences, sont caractéristiques des ondes et non des particules. Pourtant, la lumière frappant l'écran est perçue sous forme de photons distincts. L'expérience des fentes de Young démontre de façon percutante la double nature de la lumière : elle se propage comme une onde mais interagit comme un faisceau de particules. La plupart des expériences en optique quantique utilisent maintenant des interféromètres de Mach-Zehnder plutôt que des fentes de Young. Ce dispositif est plus commode d'emploi, permet une plus grande variété d'expériences, les résultats sont plus facilement interprétables, mais le principe est le même.
26. Lee K. C. et al., « Entangling Macroscopic Diamonds at Room Temperature », *Science*, 2 déc. 2011, Vol. 334, Issue 6060, p. 1253-1256. DOI: 10.1126/science.1211914.
 27. En mécanique quantique, les inégalités de Bell (du nom de leur auteur John Stewart Bell) sont les relations que doivent respecter les mesures sur des états intriqués dans l'hypothèse d'une théorie déterministe locale à variables cachées. Jusqu'à présent, l'expérience démontre que les inégalités de Bell sont systématiquement violées, nous forçant à renoncer à une des trois hypothèses suivantes sur lesquelles sont fondées les inégalités de Bell (le principe de localité, la causalité et le réalisme). Source : Wikipédia. https://fr.wikipedia.org/wiki/In%C3%A9galit%C3%A9s_de_Bell#cite_note-1
 28. Le paradoxe EPR, abréviation d'Einstein-Podolsky-Rosen, est une expérience de pensée, élaborée par Albert Einstein, Boris Podolsky et Nathan Rosen, présentée dans un article de 1935, dont le but premier était de réfuter l'interprétation de Copenhague de la physique quantique.
 29. Aspect Alain, « Le débat Einstein-Bohr est complètement clos », Dossier « Les promesses du monde quantique », *Pour la science*, n° 93, oct.-déc. 2016.
 30. Dossier « Conscience : aux limites de la science », *NEXUS* n° 70, sept.-oct. 2010.
 31. <http://www.doublecause.net/index.php?page=Bierman.htm>
 32. Radin Dean, *Entangled Minds*, Paraview Pocket Books, 2006, et le site de l'IMI : www.metapsychique.org
 33. Bem Daryl, « Feeling the future: Experimental evidence for anomalous retroactive influences on cognition and affect », *Journal of Personality and Social Psychology*, 100(3), 2011, p. 407-425. <http://psycnet.apa.org/record/2011-01894-001>
 34. Bem Daryl et al., « Feeling the future: A meta-analysis of 90 experiments on the anomalous anticipation of random future events », *F1000Research* 4, 2015, 1188, DOI:10.12688/f1000research.7177.1. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/26834996>
 35. Rovelli Carlo, *L'Ordre du temps*, op. cit.
 36. Cf. p. 307 du livre *La Route du temps*, op. cit.
 37. « Interview de Morvan Salez – Révolution quantique », *NEXUS*, op. cit.
 38. Cf. p. 168 du livre *La Route du temps*, op. cit.
 39. Cf. p. 168 du livre *La Route du temps*, op. cit.
 40. Cf. p. 206 du livre *Un homme debout*, op. cit.
 41. https://fr.wikipedia.org/wiki/Richard_Feynman
 42. Engel G. S., Calhoun T. R., Read E. L., Ahn T. K., Mancal T., Cheng Y. C., Blankenship R. E. et Fleming G. R., « Evidence for wavelike energy transfer through quantum coherence in photosynthetic systems », *Nature*, Vol. 446, Number 7137, 2007, p. 782-786.
 43. <http://francklopvet.com/uncategorized/double-du-futur/>

QUI VOIT SON FUTUR CHANGE SON PASSÉ

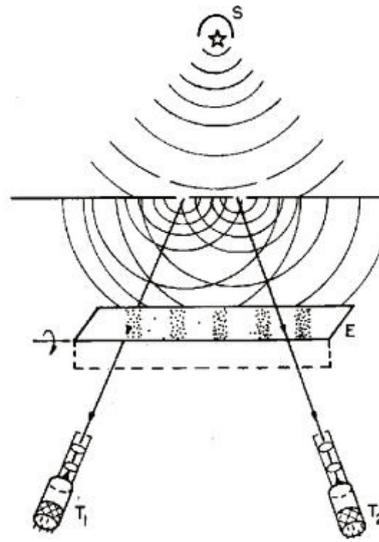
Les témoins de notre dossier rappellent l'infinie liberté que nous avons de faire des sauts quantiques, pour modifier l'expression de notre être et de notre monde extérieur en modifiant notre état intérieur. Les particules ouvrent la voie avec leur comportement exotique associant bond rétroactif et changement de nature !



Choisir le passé d'une particule depuis le futur !

Dans cette variante de l'expérience de la double fente de Young, John Archibald Wheeler imagine que deux télescopes T1 et T2 sont placés assez loin des fentes, chacun braqué sur l'une d'elles. L'observateur attend que l'onde lumineuse du photon (émise depuis la source S) ait très largement dépassé les fentes. Au dernier moment, l'observateur se donne le choix soit d'insérer un écran E pour obtenir des franges d'interférence, soit de ne pas l'insérer (dans ce cas, les deux télescopes T1 et T2 restent focalisés sur chacune des fentes). Cette seconde solution revient à « observer » la trajectoire d'un photon, qui aura donc un comportement corpusculaire. C'est là que l'expérience devient stupéfiante. Bien qu'ayant dépassé les deux fentes, c'est le choix de l'observateur qui va déterminer dans le passé par quelle fente le photon a voyagé, par une ou par les deux en même temps (respectivement en tant que corpuscule ou en tant qu'onde) ! Cette expérience, relativement simple dans sa conception, n'a pu être réalisée de façon parfaite qu'en 2007, à l'aide d'un interféromètre de Mach-Zehnder de 48 m, par une équipe du laboratoire de Photonique quantique et moléculaire (CNRS/ENS Cachan), en collaboration avec Philippe Grangier et Alain Aspect*.

* Aspect A., Jacques V., Wu E., Grosshans F., Treussart F., Grangier P. et Roch J.-F., « Experimental realization of Wheeler's delayed-choice gedanken experiment », *Science*, 315, 966, 2007



Que se passe-t-il si au dernier moment l'observateur choisit d'insérer un écran E longtemps après l'émission des photons ?
© Crédit illustration : www.npl.washington.edu

forme d'une onde stationnaire formée par la combinaison d'une onde avancée (en avance dans le temps) qui précède la particule, et d'une onde retardée (en retard dans le temps) qui suit la particule.

frange d'interférences ! L'information, même si elle n'est obtenue qu'au tout dernier moment, va déterminer de façon rétroactive le comportement des particules. « *Tout se passe comme si chaque particule explorait simultanément tous les chemins possibles, à travers l'espace et le temps. S'il n'y a pas de détection avant l'écran, alors les chemins possibles sont ceux conduisant à des interférences ; [...] s'il y a détection, seuls sont possibles les chemins ne conduisant pas aux interférences*³. » Plus fort encore ! Avec les expériences de gomme quantique à choix retardé, on peut choisir, avant d'avoir connaissance de l'information, de l'effacer par un moyen adéquat (appelé à juste titre gomme quantique) au tout dernier moment avant que la particule n'impacte l'écran. Dans ces conditions, les franges d'interférences apparaissent à nouveau car l'information « par quelle fente passe la particule » n'est plus connue ! Le choix d'un observateur modifie donc le passé des particules observées. Par une décision de dernière minute, il a une influence sur ce que va faire un photon alors qu'il a déjà accompli la plus grande part de son action...

Le principe de causalité énonce que la conséquence d'une cause arrive toujours après sa cause et qu'une conséquence ne peut avoir d'effet rétroactif sur sa cause. Eh bien non, pas toujours ! Car non seulement les « corrélations » des particules sont instantanées, mais elles peuvent suivre des causalités rétrogrades.

En 1947, Olivier Costa de Beauregard est le premier à émettre l'hypothèse que la causalité ne va pas obligatoirement du passé vers le futur, qu'elle peut emprunter le chemin inverse. Il la publiera¹ en 1953 avec cette note : « *Le paradoxe d'action à distance dénoncé par Einstein [dans l'article EPR] est en réalité un paradoxe de causalité avancée.* » Il sera peu suivi en son temps. Citons John G. Cramer, qui a élaboré une théorie de la transaction décrivant les interactions quantiques sous la

Expériences à choix retardé

En 1978, le physicien américain John Archibald Wheeler conçoit une expérience de pensée qui est à l'origine de toutes les expériences dites à choix retardé (voir schéma ci-dessus). Wheeler lui-même écrivait : « *Nous avons une étrange inversion de l'ordre normal du temps. Nous, maintenant, en insérant ou en retirant le miroir, avons un effet inévitable sur ce que nous avons le droit de dire sur l'histoire déjà passée du photon*². »

Dans ces expériences à choix retardé, on peut choisir de n'acquiescer l'information « par quelle fente passe la particule » que très tardivement dans l'expérience, bien longtemps après que la particule a traversé la zone des deux fentes, juste avant d'atteindre l'écran. On constate alors qu'il n'y a aucune

Modifier d'un regard le passé du photon

En 1982, peu après que John Archibald Wheeler eut conçu l'expérience à choix retardé, et tandis que l'expérience d'Aspect était encore en cours de réalisation, deux physiciens, Kai Drühl et Marlan O. Scully, élaborèrent un projet⁴ qui associait à la fois le choix retardé et le paradoxe EPR des photons jumeaux (composés d'un photon signal et d'un photon passif). En toute fin de l'expérience, si l'on insère des séparateurs sur le trajet des photons passifs, cette fois bien « longtemps après que les photons signaux sont arrivés sur l'écran, [...] la moitié des photons signaux oublie son chemin premier et, dans le passé, en emprunte un autre (qui est en fait un chemin double). Ainsi [là encore] a-t-on pu modifier l'histoire des photons : le futur a changé le récit que l'on a fait du passé ! »⁵ Les résultats de cette expérience complexe à réaliser ont été publiés⁶ en janvier 2000. En 2016, le physicien Paolo Villorosi et ses collègues de l'université de Padoue ont accompli l'expérience de Wheeler à l'aide d'un faisceau laser sur une distance de 3 500 km. Ils ont réalisé un interféromètre de Mach-Zehnder géant en connectant l'observatoire italien (Matera Laser Ranging Observatory – MLRO) et des satellites en orbite basse avec un faisceau laser. Malgré la grande distance parcourue par les photons, l'expérience à choix retardé de Wheeler a donné les mêmes résultats que ses homologues terrestres de bien plus petite taille⁷. Ces boucles rétrocausales ont sidéré et sidèrent encore nombre de scientifiques.

« Ces expériences portent un coup magistral à nos concepts de l'espace et du temps. [...] Autant

que l'on puisse en juger du point de vue classique (celui du sens commun), eh bien... c'est complètement dément ! » s'exclamait Brian Greene dans son livre *La Magie du cosmos*⁸.

L'une des interprétations possibles, dira le physicien Anton Zeilinger, « suppose l'influence qu'une observation aurait sur le "passé", de telle sorte qu'une mesure effectuée à un instant donné sur une particule intriquée détermine les propriétés de l'autre, au moment (pourtant antérieur !) de son émission »⁹.

Changer le passé depuis l'au-delà

Changer le passé par une décision du futur, voilà qui bouscule un peu, beaucoup... notre mental et nos conventions temporelles. Ce saut est encore plus spectaculaire quand cette décision est prise dans un état de non-conscience, pendant un coma. C'est l'une des expériences les plus surprenantes dont a témoigné Anita Moorjani au réveil de son EMI, en 2006. Des examens médicaux avaient été effectués alors qu'elle avait perdu connaissance, leur analyse était en cours. Selon le choix qu'elle faisait pendant son EMI de revenir ou non à la vie, les résultats de ces examens (passés et non encore connus) étaient modifiés. Lorsqu'on lui a présenté ce choix, elle eut une vision du rapport du laboratoire qui affichait « Mort due à une défaillance des organes causée par un lymphome de Hodgkin ». Revenue à la vie (un heureux choix), elle constata que le texte du rapport avait changé et spécifiait : « Il n'y a pas d'indication de défaillance des organes. » Alors qu'elle commençait à se réveiller,

Quand le résultat d'un futur tirage s'invite au présent

« Physique quantique et intuition », cet atelier de deux jours animé par Morvan Salez à l'IRIS (École de l'intuition en France) m'a donné l'occasion de vivre une expérience vraiment enthousiasmante en octobre 2015. L'un des exercices consistait à anticiper le contenu d'une image (photographie, schéma...) qui apparaîtrait sur l'écran d'un ordinateur, après tirage d'un numéro attribué de façon aléatoire par un système GNA* (un tirage différent pour chaque participant). La procédure était la suivante : une demi-heure avant que le tirage soit effectivement réalisé, nous étions invités – pendant un temps chronométré (20 min) – à nous mettre en état de réceptivité (détente corporelle et psychique, pas de projection mentale ni de tension, vide de l'esprit...), puis à noter sur une page blanche les impressions-images-sensations qui apparaissaient dans notre vision intérieure au fur et à mesure des questions posées par Morvan. Que voyez-vous autour de vous ? Quelles sensations corporelles avez-vous quand vous touchez ce qui vous entoure ? Dans quel paysage s'inscrit l'endroit où vous êtes ? Quels bruits ? Quelles couleurs ? Quelles formes géométriques, etc. ? Pour ma part, parmi les gribouillis dessinés sur ma feuille, apparaissaient nettement les éléments suivants : deux cercles inscrits dans un grand rectangle, une flèche pour indiquer un mouvement circulaire, des blouses blanches, un laboratoire, le bruit d'un crépitement, des rayonnements représentés par des demi-cercles, et la mesure du temps, de façon insistante. Une demi-heure après, le tirage eut lieu... et l'image qui apparut fut celle d'un compteur Geiger !

Témoignage d'Isabelle Capitant

<https://www.iris-ic.com/>

* GNA : générateur de nombre aléatoire.

les médecins se sont précipités dans la chambre, arborant un grand sourire, annonçant à sa famille : « Bonne nouvelle, nous avons les résultats et ses organes fonctionnent, on n'arrive pas à y croire ! Son corps paraissait vraiment avoir cessé de fonctionner ! » « Cela a vraiment changé ma conception du temps ! témoigne Anita. Ce que j'ai ressenti, c'est que toutes les possibilités existent simultanément, cela dépend seulement de celle que l'on choisit. Donc si toutes les éventualités à venir sont disponibles pour ma décision, alors je suppose que tous les scénarios passés existent également. Ainsi, selon la possibilité à venir que je choisis, cela détermine également quel passé l'accompagne automatiquement (j'ai choisi la vie, cela a donc influencé le passé, sélectionnant le résultat d'examen approprié pour la fonction organique). » (voir interview page suivante).

La conscience créatrice du réel

Cette possibilité de faire un saut quantique, nous l'avons à chaque instant de notre vie. Selon le choix que nous faisons parmi une multitude de possibilités, nous pouvons modifier l'ensemble du bloc passé-présent-futur de notre ligne temporelle¹⁰. Comme le précise Philippe Guillemant, « on ne peut pas changer le futur sans changer le présent ainsi que le passé, car tout changement réel dans l'espace-temps se traduit par un mouvement d'un seul bloc d'une ligne temporelle ».

Selon la théorie de la double causalité, l'intention est une force d'action, qui, quand elle est maintenue avec confiance et détachement, va aimer les messages du futur

dans notre quotidien. Sous forme de synchronicités et d'intuitions que nous avons toute liberté d'observer et de suivre pour continuer notre route... ou changer d'aiguillage ! Intention et observation sont « les deux ailes de notre libre arbitre¹¹ ». Sachant que si nous avons un libre arbitre, alors les particules élémentaires aussi selon le théorème du libre arbitre (The Free Will Theorem¹²) de John Conway ! Libre de (re)créer notre ligne temporelle à chaque instant, « notre simple position d'observateur décendant de prendre une bifurcation plutôt qu'une autre engendre un processus de co-création, expliquant finalement comment nos pensées créent le monde¹³, alors que nous ne faisons qu'observer¹⁴ ! »

Par notre observation, nous révélons l'existence de la réalité sous-jacente objective et nous révélons à nous-mêmes. « Le monde qui nous est donné est vu de l'intérieur, pas le monde vu de l'extérieur¹⁵. » Notre monde extérieur, nous le créons par notre conscience intérieure, dans un libre jeu d'intentions, d'ajustements, de changements d'aiguillage inspirés par notre essence qui, en dehors du temps et de l'espace, fait des allers-retours dans tous les temps passés-présents-futurs. Un changement de perspective qui remet les pendules à l'heure ! Se connaître, c'est connaître l'Univers, connaître l'Univers, c'est se connaître. « Si vous connaissiez le Temps aussi intimement que moi, dit le Chapelier, vous ne parleriez pas de le perdre comme une chose. Le Temps, c'est quelqu'un¹⁶. » Le temps c'est nous. Tout au centre du temps, donc hors du temps, car « nous n'avons que l'instant présent, que cet unique et éternel instant s'ouvrant et se déployant sous nos yeux jour et nuit¹⁷ ».

Pour en savoir plus :

- Moorjani Anita, *Revenue guérie de l'au-delà. Une NDE m'a sauvée*, Éditions J'ai Lu, 2015.
- Alexander Eben, *La Preuve du Paradis. Voyage d'un neurochirurgien dans l'après-vie...*, Guy Trédaniel éditeur, 2013.
- Lopvet Franck, *Un homme debout*, Éditions Atlantides, 2017.
- Guillemant Philippe, *La Route du temps*, Éd. Le Temps présent, coll. « Mutation », 2014.
- Laloë Franck, *Comprenons-nous vraiment la mécanique quantique ?*, EDP Sciences, 2011.
- Schäfer Lothar, *Le Potentiel infini de l'Univers quantique*, Guy Trédaniel éditeur, 2013.
- Lachièze-Rey Marc, *Voyager dans le temps. La physique moderne et la temporalité*, Seuil, 2013.
- Ortolì Sven et Pharabod Jean-Pierre, *Métaphysique quantique*, La Découverte/Poche, 2018.
- Pharabod Jean-Pierre et Klein Gérard, *Heurs et malheurs de la physique quantique. Des vérités incroyables*, Odile Jacob, coll. « O.J.SCIENCES », mai 2017.
- d'Espagnat Bernard, *Le Réel voilé. Analyse des concepts quantiques*, Fayard, 1994.
- Costa de Beauregard O., *La Physique moderne et les pouvoirs de l'esprit*, Greco, 1981.
- Greene Brian, *La Magie du cosmos*, Robert Laffont, 2005.
- Antoine Charles, *Schrödinger à la plage. La physique quantique dans un transat*, Dunod, 2018.
- Rovelli Carlo, *L'Ordre du temps*, Flammarion, 2018.
- Guillemant Philippe et Morisson Jocelin, *La Physique de la conscience*, Éd. Guy Trédaniel, 2015.
- Lavender Gemma, *Physique quantique minute : 200 concepts clés expliqués en un instant*, Éditions Contre-dires, 2017.

Notes

1. Costa de Beauregard O., « Une réponse à l'argument dirigé par Einstein, Podolsky et Rosen contre l'interprétation bohrienne des phénomènes quantiques », *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 1953, 236.
2. Wheeler John Archibald et Zurek Wojciech Hubert, « Law Without Law », in *Quantum Theory and Measurement*, p. 182-213, Princeton University Press, 1983.
3. Antoine Charles, *Schrödinger à la plage. La physique quantique dans un transat*, Dunod, 2018, p. 111.
4. Scully Marlan O. et Drühl Kai, « Quantum eraser: A proposed photon correlation experiment concerning observation and "delayed choice" in quantum mechanics », *Physical Review A* 25, 2208. Published 1 April 1982.
5. Ortolì Sven et Pharabod Jean-Pierre, *Métaphysique quantique*, La Découverte/Poche, 2018, p. 106.
6. Scully Marlan O. et al., « Delayed "Choice" Quantum Eraser », *Physical Review Letters* 84, 1. Published 3 January 2000.
7. Villoresi Paolo et al., « Extending Wheeler's delayed-choice experiment to space », *Science Advances*, 25 oct. 2017, Vol. 3, n° 10, e1701180. <http://advances.sciencemag.org/content/3/10/e1701180.full>
8. Greene Brian, *La Magie du cosmos*, Robert Laffont, 2005.
9. Zeilinger Anton, « Une incroyable illusion de la réalité », La lumière quantique, *Les dossiers de La Recherche*, n° 38, février 2010.
10. Guillemant Philippe et Morisson Jocelin, *La Physique de la conscience*, Éd. Guy Trédaniel, 2015, p. 45.
11. Cf. p. 65 du livre *La Route du temps*, op. cit.
12. Conway J., Kochen S., « The strong free will theorem », *The Notices of the American Mathematical Society*, Vol. 56, n° 2, p. 1441-1473, février 2009 ; Conway J., Kochen S., « The free will theorem », *Foundations of Physics*, vol. 36, 1441-1473, 2006.
13. Zartarian Vahé, Castello Martine, *Nos pensées créent le monde*, JMG Éditions, 2003.
14. Cf. p. 229 du livre *La Route du temps*, op. cit.
15. Cf. p. 227 du livre *L'Ordre du temps*, op. cit.
16. Carroll Lewis, Gattégno Jean, *Alice au pays des merveilles*, chap. VII : « Un thé chez les fous », traduction de Jacques Papy. Illustrations de John Tenniel, Folio classique, 2015. La traduction présente dans l'article a été trouvée sur http://www.eurafecam.org/Bibliotheque/Alice_au_Pays_des_Merveilles/the.htm
17. Citation de Jack Kornfield.



Anita Moorjani a fait en 2006 une NDE et connu une rémission totale. Son ouvrage *Revenue guérie de l'au-delà* est devenu un best-seller*.

nexus Pendant votre EMI, vous vous êtes vus, votre frère et vous, dans une autre vie, et vous avez ressenti que toutes vos différentes vies se déroulaient de façon simultanée. Aviez-vous le sentiment d'être LA même conscience qui expérimentait toutes ces vies ?

Anita Moorjani : Ma conscience m'a accompagnée quand j'ai quitté mon corps. Ma conscience était avec moi comme si je me déplaçais d'un endroit vers un autre. J'étais cette même conscience voyageant à travers le temps et l'espace quand j'ai reconnu mon frère, qui était toujours vivant dans cette vie, et j'ai reconnu les essences d'êtres disparus que j'aimais tant, comme mon père

et ma meilleure amie qui comptaient tant pour moi de leur vivant. Dans ces autres vies, j'étais cette même conscience. C'était toujours moi, m'exprimant dans des corps différents, dans un temps et un espace différents.

Être témoin de cela vous a-t-il transformée ?

Ma conscience s'est élargie pour pouvoir absorber la lumière, la connaissance et la sagesse que j'ai reçues dans cette dimension pour les ramener dans la vie actuelle. En tant que témoin de ces nombreuses vies, j'ai vécu différentes expériences dans ces vies, qui ont favorisé de nouvelles expansions et

de nouvelles compréhensions, qui ont élargi ma conscience.

Avez-vous le sentiment, en vivant votre vie actuelle, de guérir et de modifier d'autres vies qui se déroulent en même temps ?

Il y a des vies parallèles identiques, mais dans un espace différent. Il y a vous qui êtes maintenant physiquement localisée ici dans cette réalité et vous qui êtes parallèle à vous dans l'espace mais pas dans le temps. Les vies peuvent s'influencer mutuellement de telle sorte que si vous rencontrez une situation difficile dans une vie parallèle, avec une faillite d'entreprise par exemple, vous saurez exactement

À partir du moment où j'ai su que j'avais l'intention de vivre et que je décidais de revenir, j'ai aussi su que j'étais déjà guérie et que mon corps le refléterait très rapidement.

dans cette vie-ci comment gérer la situation avec succès. De même, lorsque nous apprenons à nous aimer inconditionnellement dans une vie, cela se diffusera dans une autre vie parallèle où nous n'aurons pas à traverser des problèmes d'estime et de respect de soi.

Une nouvelle théorie scientifique décrit la possibilité de faire rétroagir notre futur sur le présent via la synchronicité. Notre futur existe déjà mais il peut changer grâce à des commutations de lignes temporelles engendrées par nos choix conscients, nos intentions, nos demandes. Que pensez-vous de cette théorie ?

Je suis d'accord, notre futur peut changer en fonction de notre choix conscient. Si j'ai pu le faire dans l'autre monde, alors cela devrait aussi être possible ici ; il y a une telle infinité de possibilités dont nous n'avons pas conscience. Par exemple, si nous commençons quelque chose à l'étape 1 et que nous voulons atteindre l'étape 10, nous avons été conditionnés à croire que nous devons passer par les étapes 2 à 9 pour y parvenir. Mais en réalité, si je peux intérieurement devenir la personne que je serai à l'étape 10, je peux intégrer l'étape 10 sans avoir à passer par les étapes 2 à 9 parce que l'étape 10 existe

déjà. Toutes les versions de moi dans deux ans, trois ans et quatre ans existent déjà.

Quand j'avais le cancer et que j'étais mourante, deux versions possibles de moi coexistaient : pour l'une, c'était d'être morte et de rester dans l'autre monde ; pour l'autre, c'était de revenir et de vivre la vie que j'ai maintenant. Les médecins avaient effectué des tests sur l'état fonctionnel de mes organes et leur rapport était déjà rédigé. Mais dans ce monde-ci, il est apparu que le résultat de ces tests et du rapport dépendait de la décision que je devais encore prendre – vivre ou continuer d'avancer vers la mort. Si je choisissais la mort, les résultats du test indiqueraient une défaillance d'organe. Si je décidais de revenir à la vie physique, ils montreraient que mes organes recommençaient à fonctionner.

À partir du moment où j'ai su que j'avais l'intention de vivre et que je décidais de revenir, j'ai aussi su que j'étais déjà guérie et que mon corps le refléterait très rapidement. Je n'ai pas senti que je devais passer les trois prochaines années à guérir. Je savais que j'étais déjà guérie parce que je voyais cette possibilité dans mon futur.

Nous pouvons donc choisir à chaque instant une trajectoire de vie différente ?

Nous avons une infinité de potentialités là, en attente. Tout ce qui arrive dépend de ce que vous apportez dans votre moment présent. C'est un peu comme regarder une énorme photo sur le mur, et quand vous vous approchez vraiment très près, vous voyez tous les pixels, tous les points qui composent cette image. Imaginez que l'un de ces points, c'est vous dans votre vie physique maintenant. Vous avez alors le choix de sauter sur n'importe lequel des autres points à côté de celui-ci – à droite, à gauche, au-dessus, en dessous ou en diagonale –, chacun apportant une expérience différente. Ensuite, à partir de ce point, vous pouvez de nouveau choisir un autre point sur lequel sauter. Toutes ces potentialités existent en même temps. Ainsi, lorsque nous prenons du recul et que nous examinons notre passé, nous constatons que nous avons créé un calendrier linéaire qui passe d'un point à l'autre, à l'autre et à l'autre. Mais quand on regarde notre futur, ce n'est pas linéaire. Cette mer entière de points est là devant nous, et cela dépend juste du point que nous choisissons d'apporter au moment présent.

Propos recueillis par
Isabelle Capitant de Villebonne

Note

* Cf. NEXUS n° 83, nov-déc. 2012.

Franck Lopvet, auteur et conférencier, anime depuis 2010 des stages en France et à l'étranger pour « aider les hommes à retrouver leur fil d'éternité ».



nexus Pendant que nous échangeons ici et maintenant, d'autres émanations de nous existent-elles de façon simultanée dans d'autres espaces-temps ?

Franck Lopvet : Nous sommes une part de quelque chose de plus grand, mais nous ne sommes pas destinés à être conscients de l'ensemble de l'équation. C'est ce que j'ai longtemps cru et j'ai cherché à élever ma vibration, mon regard, pour essayer d'englober le tout dans quelque chose qui serait devenu conscient. En fait, j'étais dans un délire non reconnu d'ego, de celui qui veut être Dieu par peur de la mort. Finalement, en acceptant d'être mortel, et donc temporel, je me mets à incarner bien plus puissamment la part que je suis censé incarner dans cette totalité. Je suis donc dans une phase d'intégration de mon humanité. Je ne cherche pas à entrer en relation avec les parts expansées de moi, mais plutôt à incarner mon incomplétude. Cela veut dire que, bien que je sois conscient d'être un être multiple, je ne cherche pas à recoller les morceaux de cette multiplicité. Il s'agit d'incarner le morceau incomplet dont je suis conscient et qui s'appelle Franck. Plus j'accepte mon inconscience de banal humain ici et maintenant, plus je vais dégager exactement ce qu'il faut,

vibrer ce qui est nécessaire à l'ensemble de l'équation que représentent mes multi-moi.

Pourriez-vous en dire plus sur cette équation ?

Nos corps sont des machines à ressentir, et si l'on prend de la hauteur, que l'on regarde cela avec un œil objectif et absolu, en dehors de la perspective du corps, on comprend qu'on est juste dans une équation, dans un monde de fréquences. Je parle d'équation pour signifier quelque chose qui me dépasse. Depuis ce point de vue plus élevé de déploiements de sphères et de sons, tout cela est une gigantesque danse des énergies, de particules. Il n'est pas nécessaire pour nous d'en être conscient, ni d'être présent, ni d'être assidu, ni d'être une bonne personne. Nous sommes « inconsciemment » ou « consciemment » parfaitement en train de vibrer la bonne chose pour l'équilibre général de cette équation.

Comment cet équilibre procède-t-il ?

L'image la plus probante que je puisse vous proposer est celle de la marche humaine : dans le même mouvement, on a le déséquilibre et l'équilibre. C'est la même chose pour cette gigantesque équation. Chaque chose ressentie par une part de moi dans mes multi-vies ou

dans le multivers, chaque chose ressentie déséquilibre l'équation et, immédiatement et simultanément, est en train de rééquilibrer l'équation. Exactement comme chaque pas est simultanément le déséquilibre et le rééquilibrage. Ce n'est pas une succession de « je me déséquilibre » puis « je me rééquilibre », mais bel et bien un mouvement qui est de lui-même d'un seul tenant le déséquilibre et le rééquilibrage.

Le fait de vivre nos émotions génère-t-il des « clés vibratoires » qui libèrent ?

Oui, mais c'est comme si on avait besoin de comprendre la chose et de la relâcher dans l'instant. OK, je vois et maintenant j'arrête de voir. OK, je suis conscient, j'arrête d'être conscient. Je retourne simplement dans ma vie, dans ma profonde et naturelle inconscience.

Une nouvelle théorie scientifique réintroduit la symétrie du temps dans nos existences, elle montre qu'il est possible de rétroagir du futur sur le présent, du présent sur le passé... Qu'en pensez-vous ?

Plusieurs théories peuvent coexister. Car le temps est à la fois simultané et linéaire. Ce sont deux réalités qui coexistent bien qu'elles soient antinomiques et qu'il convient de manager. Nous faisons l'expérience quotidienne

du temps linéaire : vous vous êtes couchée hier soir et vous mangerez tout à l'heure. Et en même temps, vous n'avez jamais vécu un autre moment que « maintenant ».

On établit en effet de plus en plus de correspondances entre le quantique et le spirituel...

Le champ quantique, les multivers tels qu'ils sont expliqués aujourd'hui ne servent que, de là où je regarde, à faire du gogo spirituel. Je suis ici, j'ai senti cela, je t'ai vu, j'ai l'impression de t'avoir reconnu depuis toujours... Pour moi, cela va rester sur un plan très gratifiant au niveau de l'échange social, mais cela demeure complètement nul et non avvenu quant à la façon qu'on a de manager, de diriger notre incarnation, de s'y éclater. Car nous avons un outil splendide, qui nous permet, lorsqu'on l'a bien compris, de vraiment changer notre réalité. Et là, vous vous réveillez dans un autre appartement, avec un autre homme, dans une autre situation en train de vivre autre chose, parce que vous avez compris comment le réel fonctionnait et comment on fait pour passer d'une tranche dimensionnelle à une autre tranche dimensionnelle. Au lieu d'utiliser et d'apprendre à jouer avec cet outil, on cherche des preuves et des sensations. Cette quête nous éloigne complètement du vrai trésor lié à la perspective quantique, qui est notre capacité de changer nos lignes de temps. Quand on redescend vraiment dans l'humain, dans celui qui incarne son incomplétude, on s'aperçoit que l'on est en permanence face à une multitude de possibles.

Comment ces multiples possibles se présentent-ils à nous ?

Imaginez que vous êtes face à une immense sphère avec une multitude de petits tracés énergétiques, des petits chemins, et qu'il y a devant vous une dizaine de lignes qui sont tracées. Sur une de ces lignes (qu'on appellera P5), vous êtes assise à votre bureau en train de téléphoner à Franck Lopvet ; sur la ligne d'à côté (P6), vous êtes debout, à côté de votre bureau, avec un pull rouge ; sur la ligne d'à côté (P7), je suis dans le bureau et assis en face de vous ; sur la ligne d'à côté (P8), nous

sommes en train de parler mais sur une terrasse en Provence. Toutes ces lignes tracées devant vous sont autant de possibilités. Pour sélectionner l'une de ces réalités – car ce sont autant de réalités –, nous allons simplement « voir », c'est-à-dire faire apparaître la réalité qui est à la même vibration que notre taux vibratoire. Si vous êtes en train de vibrer P5, vous vous retrouvez dans la ligne où il y a le bureau. Si vous décalez votre état vibratoire et que vous vous mettez à vibrer P6, vous avez un pull rouge et vous êtes debout ; si vous vibrez P7, je suis assis en face de vous ; si vous vibrez P8, nous sommes sur une terrasse en Provence. Tous les possibles sont là devant vous, et c'est comme ça depuis le début de votre vie, et c'est comme ça pour n'importe quel humain sur cette planète.

Dans cet état vibratoire que je choisis à chaque instant, puis-je intégrer et exprimer ma complétude ?

Je ne parle pas de complétude mais bien d'incomplétude, c'est tout le contraire. Chercher la complétude, être constamment dans un désir d'amélioration, dans un désir de devenir, ne peut pas correspondre à s'accepter tel que l'on est. Je ne peux pas simultanément être en train de vouloir être autre chose et accepter d'être moi. Il y a là un mensonge. Je ne peux accepter d'être moi que lorsque j'accepte d'être incomplet, c'est-à-dire quand je renonce à devenir Dieu pour incarner Dieu. Et incarner Dieu, c'est incarner cet être incomplet et ne plus chercher à le compléter. Surtout que le compléter, vu qu'on parle d'absolu et d'infini, est un fantasme total.

Il faudrait 3 000 vies...

Il faudrait une infinité de vies. C'est exactement ce qui nous est proposé. Nous sommes une fois de plus en train d'essayer de réaliser quelque chose que l'on est en train de réaliser. Et pour moi, la grande blessure de la spiritualité d'aujourd'hui se trouve à cet endroit-là. Essayer de vivre des choses que nous vivons est ce qui nous en écarte. Essayer d'être dans l'unité signifierait de manière sous-jacente que je suis extérieur à cette unité, sinon comment pourrais-je la rejoindre ? Mais l'unité

par essence n'est pas séparée, le Un, c'est le Un, rien n'est extérieur au Un. C'est pareil pour l'instant présent ou la présence... Quand je cherche à être présent, j'essaie de rejoindre un endroit que je n'ai jamais quitté. On se sent alors éternellement frustré et coupable de ne jamais parvenir à compléter une équation que nous ne sommes pas là pour compléter.

Vivre sa vie, serait-ce de ne plus faire de projections ?

Imaginez qu'un jour le téléphone sonne, que l'école appelle pour vous dire que votre fille vient de faire un malaise et que c'est grave. Si vous raccrochez le téléphone, que vous êtes capable de retourner à l'intérieur de vous, de dire : « Non, non, je change de ligne. » Et de faire en sorte que le téléphone re-sonne pour qu'on vous dise : « Votre fille a un léger mal de tête, qu'est-ce qu'on fait, on lui donne un Doliprane ? » Voyez-vous le changement ? Quand nous aurons accepté d'être nous au point de reconnaître que dehors et dedans sont la même chose et que nous aurons repris nos qualités de joueur, nous pourrons alors dire effectivement que nous avons fini de descendre dans nos chaussures et que nous commençons à ressembler à ce que c'est qu'un être humain.

Est-ce l'expérience de votre AVC qui a déclenché ces prises de conscience ?

Non, j'étais déjà collé au plafond bien avant d'avoir l'AVC ! L'AVC a été au contraire le déclencheur de la redescente chez moi, puisque j'étais étiré sur tous les plans. J'étais un humain incarné mais je passais plus de temps à discuter avec les fréquences angéliques ou archangéliques que d'être dans mes pompes d'humain. J'étais très étiré. Et comme ce qui existe sur le plan énergétique existe sur le plan physique, une artère s'est étirée et a fini par percer et provoquer un AVC. L'AVC a été le déclencheur du retour sur terre, pour incarner mon incomplétude de modeste petit humain. Pour être là où le Dieu en moi avait choisi d'être. Et non pas dans une tentative de fuite.

Propos recueillis par
Isabelle Capitant de Villebonne

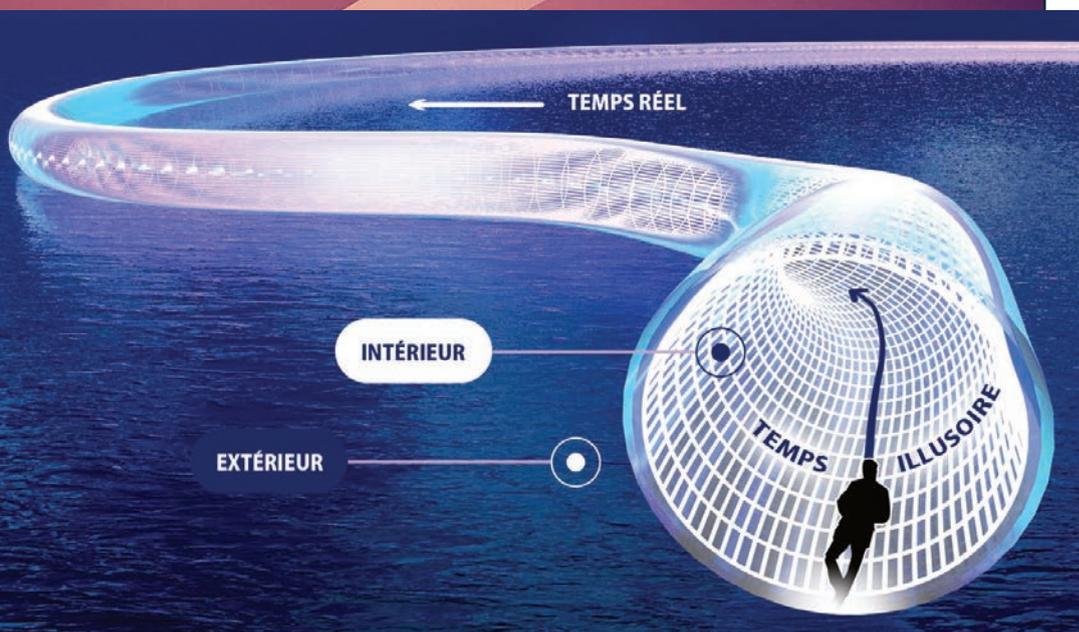
L'ART DE COMMUTER NOS LIGNES TEMPORELLES

Nous pratiquons tous la double causalité sans le savoir. Cette théorie scientifique modélise le processus ontologique de l'évolution individuelle et collective en intégrant les avancées les plus récentes de la physique. Implacables, les arguments sonnent juste, dans une dialectique qui prend en compte les dimensions de l'être. La double causalité fait des ondes dans le monde scientifique, son retentissement positif surprend même son auteur, qui est aujourd'hui invité à la présenter dans différents colloques scientifiques.

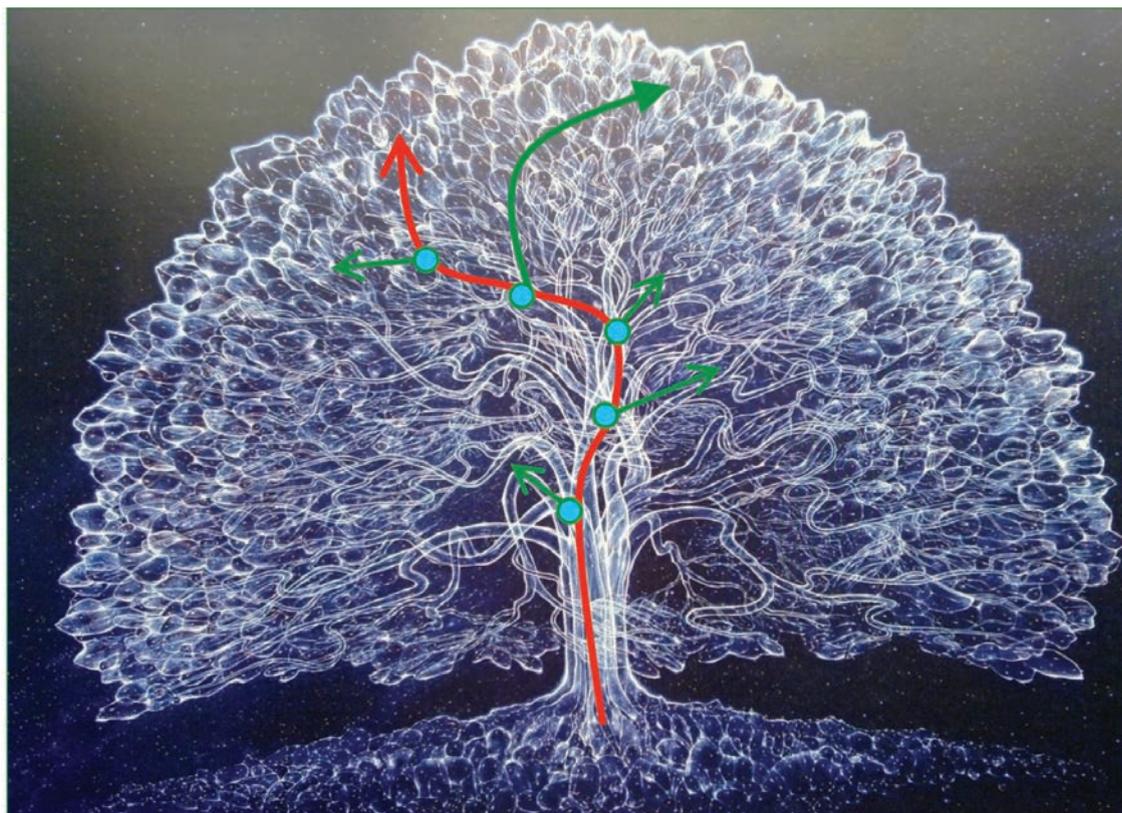
Notre futur est là, il est déjà réalisé sous forme d'une ligne temporelle (notre destin), que nous pouvons modifier par nos intentions grâce à notre libre arbitre. Plus nos demandes, nos intentions sont libres, non conditionnées, c'est-à-dire accompagnées de lâcher-prise, de confiance et de détachement, plus notre futur va rétroagir sur notre présent en générant des synchronicités dans notre courant de vie. Ces synchronicités sont de véritables manettes de commutation de nos lignes de vie ! À nous d'être « présent » pour les reconnaître et les saisir afin de faire bifurquer notre ligne temporelle. Aligner notre aspiration sur le dessein de notre âme (ou soi au sens jungien) est le plus sûr moyen de faire advenir les traces du futur (intuitions, prémonitions, synchronicités) dans notre présent. Tel est le cœur ontologique de la théorie de la double causalité (TDC) développée par Philippe Guillemant, docteur en physique du rayonnement et chercheur au CNRS, dont l'audience et la reconnaissance ne cessent de croître. La TDC réalise une synthèse du présentisme¹ et de l'éternalisme² en proposant un bloc espace-temps qui existe déjà dans sa globalité avec toutes ses couches passées-présentes-futures simultanées, mais qui évolue sans arrêt. La double causalité réunit cinq propriétés : notre futur est déjà réalisé, il peut changer, l'intention excite un nouveau futur, celui-ci influence le présent, l'attention fait entrer dans la réalité.

Notre Arbre de vie

Au commencement, il y a notre Arbre de vie. Il schématise notre parcours de vie dans un multivers de dix dimensions, non local, hors du temps, où tout ce qui a été vécu de toute éternité existe déjà avec toutes ses variantes possibles. L'ensemble des branches de notre arbre représente nos différents potentiels de choix d'avenir que nous réaliserons par libre arbitre. Parmi ces potentiels, « une seule de nos vies est actualisée au temps présent, celle qui correspond à notre destin³ ». Notre Arbre de vie peut se développer en reflétant instant



Représentation de notre ligne de vie actuelle dans le temps réel ou temps « éternel présent ».



La conscience et le système de navigation

après instant toutes nos multiples potentialités. Celles-ci représentent autant de possibilités d'univers parallèles que nous pourrions visiter pendant notre vie. L'actualisation d'une branche de notre Arbre de vie se fait par des observations successives en conscience via l'attention. C'est surtout la prise de risque qui permet à de nouvelles lignes de vie de s'actualiser.

Le dégel de l'espace-temps

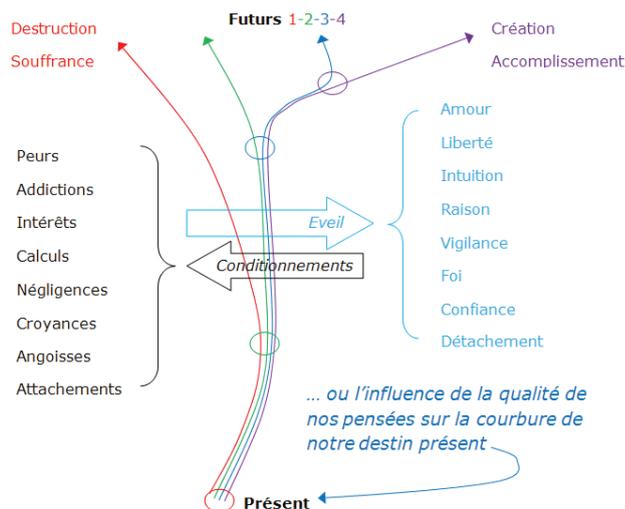
Pour décrire l'évolution de nos lignes temporelles, il y a nécessité de sortir l'espace-temps de sa rigidité, de concevoir qu'il puisse évoluer simultanément partout à la fois, dans le futur comme dans le passé, en même temps que dans le présent. Comment ? En faisant entrer dans l'espace-temps des informations indépendantes du temps. C'est ce que réalise la conscience. Elle est la structure vibratoire de l'espace-temps

qui produit les fluctuations quantogravitationnelles infinitésimales responsables des commutations des lignes temporelles. Le physicien et mathématicien Roger Penrose⁴, en collaboration avec Stuart Hameroff, émet l'hypothèse⁵ que « la conscience est de nature quantogravitationnelle et qu'elle permet une réduction des états quantiques dans le cerveau [...] [via des] microtubules intervenant comme "commutateurs" de façon atemporelle⁶ ». Le phénomène de la conscience se déroulant hors du temps ordinaire, il y a donc nécessité d'ajouter à celui-ci un nouveau temps, appelé temps « réel » ou « éternel présent ». C'est ce temps réel qui permet de décrire l'évolution de nos lignes temporelles dans un espace-temps « dégelé » par une conscience quantogravitationnelle. Le véritable temps serait donc celui de l'éternité, et notre temps présent, la « fenêtre » de mise à jour de tous les potentiels alternatifs de notre Arbre de vie.

C'est du billard !

L'évolution de nos lignes temporelles a besoin d'informations additionnelles non locales pour se produire. Or, cela est autorisé par l'indéterminisme macroscopique, car celui-ci est bien réel. En effet, l'indéterminisme attribué habituellement à la mécanique quantique est déjà intrinsèquement contenu dans la mécanique classique à trois dimensions. Les interactions multiples entre les objets et les particules rendent la mécanique classique incomplète par perte d'informations. La preuve en est avec le billard, ce que démontre Philippe Guillemant dans deux articles⁷, dont un récemment publié par la prestigieuse revue *Annals of Physics*. Conclusion : la mécanique classique a absolument besoin d'informations additionnelles issues de l'extérieur de l'espace-temps ou de dimensions supplémentaires pour fonctionner. La théorie de la gravité quantique à boucles⁸ offre un cadre qui pourrait

Du bon usage de nos lignes temporelles...



Sans oublier : le bonheur est le chemin, et non la destination

Dès qu'une trace du passé s'efface, le passé est instantanément simplifié, remplacé par un passé plus avantageux.

répondre à cela, car, contrairement à la théorie des cordes⁹, elle laisse jouer le hasard quantique et elle est atemporelle.

Le déterminisme inversé

Grâce à la double causalité, on peut voyager dans les deux sens du temps, y compris pour changer son passé, car ce dernier reste sous l'influence du présent. Mais comment est-ce possible ? Selon la physique, il serait impossible de recalculer le passé à partir du présent, car toute évolution s'accompagne d'une augmentation du désordre (ou entropie), elle ne pourrait avoir lieu en sens inverse. Pourtant, le passé est théoriquement calculable en raison de la réversibilité des équations générales. Mais en physique, l'interdiction de remonter le temps, ou irréversibilité, s'est imposée en revendiquant une augmentation obligatoire du désordre associée à une perte d'information. Or, l'information du passé n'est pas « perdue », c'est juste que nous n'avons pas les outils pour prendre en compte les traces du passé afin de le reconstruire. On ne saurait donc parler dans ce cas d'indéterminisme ou de désordre du passé, comme c'est le cas du futur dont les traces sont beaucoup

moins évidentes. Il reste simplement à trouver la loi d'« effet à cause » qui permet le retour vers un passé unique en rassemblant toutes les traces de ce passé¹⁰. S'il subsiste une indétermination, il convient de sélectionner le passé le plus ordonné. La « causalité inverse » cesserait ainsi d'être contestable par l'introduction d'un déterminisme inversé qui va toujours vers le passé le plus simple. C'est ce que propose la théorie de la double causalité, qui préfère opter pour le qualificatif de « seconde causalité », car il s'agit d'une rétrocausalité déterministe. À la différence de la causalité inverse, elle ne suppose pas que ses effets « précèdent » ses causes, elle est fondée sur l'omniprésence du futur et du passé, sur leur « simultanéité »¹¹.

L'intention comme excitation du vide

Comment l'intention agit-elle ? Aussitôt adoptée par la conscience (après avoir été captée via un retour sur soi), elle densifie dans le vide¹² quantique le potentiel qui lui correspond et qui est en attente dans notre Arbre de vie. Elle amplifie instantanément la probabilité de hasards favorables (non causals) à sa réalisation. La probabilité de réalisation sera d'autant plus forte que notre intention est fiable et

puissante, reposant sur une totale honnêteté, la foi et la confiance. La suite du processus est de laisser agir l'intention dans un réel lâcher-prise et détachement. Le déterminisme inversé œuvrera de lui-même pour trouver les moyens de faire surgir les bonnes situations au bon moment. À nous ensuite de savoir observer les traces non causales du futur que fait surgir notre intention. À cette étape, la conscience intervient, via l'attention, pour élargir l'épaisseur du temps en transformant le temps en espace.

L'amour transforme le passé

Pour détecter les traces du futur, « notre capacité d'attention est fondamentale, car c'est elle qui nous fait découvrir chaque bifurcation possible dans notre cheminement dans l'arbre de vie¹³ ». Si l'attention aux choix qui se présentent devant nous est suffisante, alors une nouvelle intention peut trouver un chemin imprévisible et improbable de réalisation. Car si notre futur n'attend pas le passage du temps présent pour se réaliser, il est néanmoins mécaniquement contraint de prendre en compte toute nouvelle intention captée par le cerveau. Cette intention peut alors augmenter la probabilité de détection d'un

chemin improbable en formant une boucle de rétroaction cybernétique avec notre attention, réalisant ainsi une trace de notre nouveau futur, par une sorte d'aimantation issue d'un déterminisme inversé créateur d'ordre et donc de synchronisme.

« *L'évolution qui nous dirige vers notre futur semble nous confronter à de véritables choix. Encore faut-il savoir exercer ces choix et maintenir les intentions qui leur sont liées*¹⁴. »

Ce choix est difficile, car notre libre arbitre est généralement illusoire, la liberté authentique nécessitant un véritable déconditionnement mental et un éveil spirituel. Développer la confiance, le détachement et le lâcher-prise contribue à augmenter la connexion entre le moi et le soi. À faire éclore l'intuition, la foi et le don de soi.

Chaque fois que nous changeons de futur, nous changeons d'univers. Le simple fait de passer d'un univers parallèle à un autre a pour effet de tout changer, le futur et le passé en même temps. Grâce à la loi de rétro-causalité qui ordonne, simplifie et fait redescendre de l'amour dans le présent et le passé, les traces négatives du passé s'effacent. Dès qu'une trace du passé s'efface, le passé est instantanément simplifié, remplacé par un passé plus avantageux. Là où coule l'amour, il simplifie, harmonise, guérit. En effaçant ses traces, le passé se reconstruit et change, en réintroduisant de l'ordre. C'est tout le véritable sens de l'irréversibilité !

Ainsi, de ligne en ligne, de vie en vie, d'univers en univers, nous pouvons exprimer notre intention la plus essentielle : laisser couler depuis notre futur et en sens inverse du temps « *notre amour de la vie pour réaliser nos vœux les plus chers*¹⁵ », selon le dessein de notre âme, inspirée par notre Esprit qui est hors du temps...

Isabelle Capitant de Villebonne

Notes

1. Selon la conception présentiste, il existe une seule couche de l'espace-temps, l'espace qui évolue sans arrêt : ses versions futures n'existent pas, mais se créent au fur et à mesure que le temps s'écoule. Elles s'empilent pour construire l'espace-temps qui n'a rien de réel. Les versions passées n'existent pas davantage (sauf variantes dites possibilistes), à peine la version présente est-elle apparue qu'elle disparaît. La théorie de l'univers-bloc considère que le futur est déjà réalisé et que le passé existe encore, mais que tous deux sont statiques, interdisant ainsi tout changement.
2. Selon la conception éternaliste, toutes les couches de l'espace-temps existent de la même manière. L'espace-temps existe dans sa globalité et constitue un « univers-bloc ». Tous les événements ont le même statut : il n'y a pas de réalité présente qui se déferait et se referait sans cesse mais une réalité éternelle. Le futur n'est pas encore réalisé et le passé n'existe plus, ce qui laisse une marge de manœuvre concernant le futur.
3. Guillemant Philippe, *La Route du temps*, Le Temps présent, coll. « Mutation », 2014, p. 35.
4. Ce lien entre la conscience et l'information quantique a été proposé à l'origine dans le modèle Orch OR (Orchestrated Objective Reduction ou réduction objective orchestrée) de Roger Penrose. L'esprit quantique ou encore la conscience quantique est une hypothèse qui suggère que des phénomènes quantiques, tels que l'intrication et la superposition d'états, sont impliqués dans le fonctionnement du cerveau et, en particulier, dans l'émergence de la conscience. Cette théorie a le soutien de Roger Penrose mais aussi de Stuart Hameroff. Karl H. Pribram et Henry Stapp ont, de leur côté, proposé une variante. (Wikipédia)
5. Penrose Roger, Hameroff Stuart, « Consciousness in the universe: A review of the "Orch OR" theory », *Physics of Life Reviews*, vol. 11, Issue 1, mars 2014, p. 39-78.
6. Guillemant P., « Métaphysique – Théorie de la double causalité », *Revue Temps*, 2014, p. 8.
7. Guillemant P., Medale M., Abid C., « A discrete classical space-time could require 6 extra-dimensions », *Annals of Physics*, vol. 388, janvier 2018, p. 428-442. À lire également : Guillemant P., Abid C., Medale M., « Characterizing the transition from classical to quantum as an irreversible loss of physical information », ArXiv 1311:5349 [Quantum Physics], 2013.
8. La théorie de la gravité quantique à boucles est l'un des modèles possibles de gravitation quantique. Selon cette théorie, l'espace est envisagé comme étant formé par d'innombrables boucles quantiques entrecroisées, chacune pas plus grande que la longueur de Planck ($1,6 \times 10^{-35}$ m). Ce qui signifierait qu'à l'échelle quantique, l'espace serait granulaire.
9. La théorie des cordes est le second modèle possible de gravitation quantique. Elle postule que toute la matière est constituée de minuscules cordes vibrantes d'une taille ne dépassant pas celle de la longueur de Planck. Les différents types de cordes, vibrant à des fréquences différentes, seraient ainsi à l'origine de toutes les particules élémentaires de notre Univers. Elles seraient réparties dans un espace à 10 ou 11 dimensions.
10. Cf. p. 51 du livre *La Route du temps*, op. cit.
11. Cf. p. 51 du livre *La Route du temps*, op. cit.
12. Le vide est plein d'énergie. Il y aurait environ 10^{120} fois plus d'énergie dans le vide que dans l'Univers observable. Cf. Guillemant P. et Morisson J., *La Physique de la conscience*, Guy Trédaniel, 2015, p. 32.
13. Cf. p. 67 du livre *La Route du temps*, op. cit.
14. Cf. p. 75 du livre *La Route du temps*, op. cit.
15. Cf. p. 338 du livre *La Route du temps*, op. cit.



WIKIPÉDIA

VEUT ME



TUER

MISE À JOUR

Quand vous tapez mon nom dans Wikipédia, voici ce que vous pouvez lire :

« Mélange de sujets scientifiques détournés, pseudo-scientifiques et conspirationnistes ; Propagande anti-gouvernementale et paramilitariste ; Création d'un sentiment de rejet face aux programmes d'aide gouvernementaux ; Négationnisme et antisémitisme ; Promotion de la pseudo-science »

Parmi les pépites remarquables de cette page, on peut relever :

« En 1997, le Stephen Roth Institute (en) a classé le site web international de NEXUS comme l'un des « *principaux sites qui hébergent ou promeuvent activement l'antisémitisme* ».

« Selon l'Association française pour l'information scientifique (AFIS), NEXUS est un "magazine de désinformation et d'apologie sectaire" et "cette revue est en effet spécialisée dans tout ce qui est guerre contre la science, de la physique à la biologie en passant par les pratiques médicales. Elle souscrit à toutes les thèses les plus folles pourvu qu'elles soient contestataires et sectaires, voit des complots partout, mais se targue d'esprit libre". »

Moi, NEXUS édition française, je ne suis pas australien mais français. J'ai ma propre identité et mon propre contenu, ce que me refuse Wikipédia avec un art consommé de l'amalgame. J'ai vu le jour en 1999 et me suis progressivement affranchi de l'édition australienne en constituant ma propre équipe rédactionnelle. J'ai toute liberté quant aux choix de mes sujets depuis 2009. Il est arrivé que par manque de discernement, et non par idéologie, le NEXUS australien ait publié dans les années 80, des auteurs critiquables. Il n'est pas honnête de m'en attribuer la paternité.

J'ai déposé le 10 février 2017 une plainte contre X et la Wikimedia Foundation avec constitution de partie civile. Le juge d'instruction, en première instance, a identifié l'auteur des propos diffamants. Malheureusement, pour une question liée à la prescription (plainte déposée hors délai), il a ordonné un non-lieu. En appel, la chambre de l'instruction a confirmé le non-lieu.

Mais contre toute attente, la Cour de cassation a décidé, le 10 avril 2018, que la prescription n'était pas acquise à cause d'une publication ultérieure faite par l'auteur des propos. L'affaire est donc renvoyée à la chambre de l'instruction.

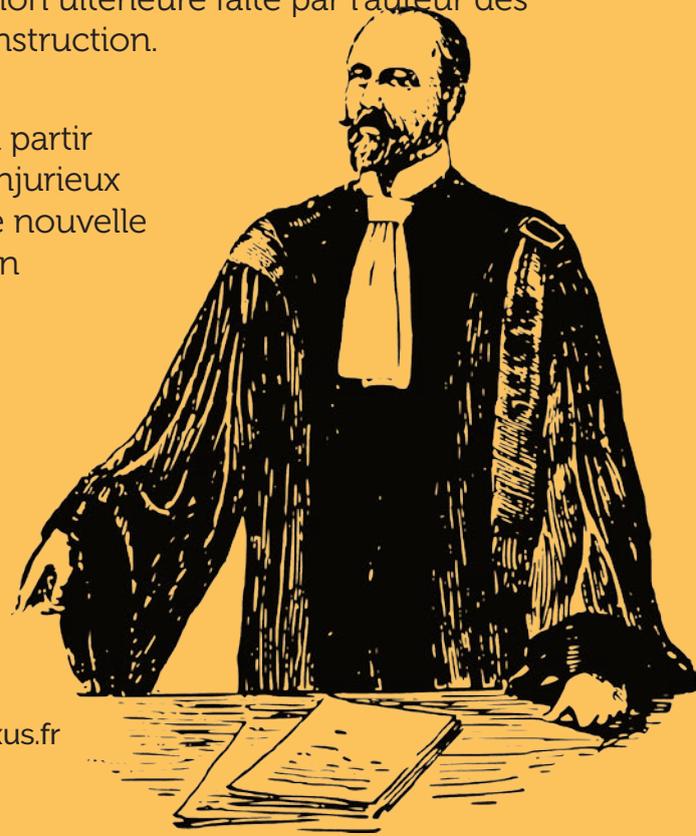
Notre action a fait jurisprudence !

Avant notre affaire, la prescription était de trois mois à partir de la première publication des propos diffamants ou injurieux sur Internet. Dorénavant, grâce à notre action, chaque nouvelle publication fait courir un nouveau délai de prescription de trois mois.

Poursuivre Wikipédia, impossible ?

Il sera malheureusement difficile en l'état actuel du droit de la presse de poursuivre la société Wikimedia Foundation alors même qu'elle a fourni le support qui a permis la diffamation.

Affaire à suivre...



Envie de réagir ? Écrivez-nous sur Facebook ou à contact@nexus.fr

QUAND LES CARTES ANCIENNES RACONTENT UNE AUTRE HISTOIRE DE L'HUMANITÉ

4^E PARTIE

Par Patrick Pasin

À PROPOS DE L'AUTEUR

Patrick Pasin étudie l'archéologie et l'histoire secrètes depuis de nombreuses années. C'est après avoir découvert de nouvelles preuves sur ces cartes anciennes qu'il a entrepris la rédaction du livre *Le Mystère des cartes anciennes*, afin de partager ces révélations.

LES PORTULANS PRÉCOLOMBIENS¹

L'histoire officielle récite que, jusqu'à l'arrivée de Christophe Colomb, l'océan est considéré par les Européens comme vide de terres, donc que la tentative du « découvreur de l'Amérique » de rejoindre directement les Indes par cette voie est extraordinairement audacieuse.

Nous avons pourtant montré dans le précédent numéro de *NEXUS* que les cartographes arabes connaissent dès le ^x^e siècle l'existence d'un continent de l'autre côté de l'Atlantique, et qu'un équipage ayant tenté la traversée en est même revenu chargé de butin ; leur aventure est « connue de tous les Espagnols », ainsi que le précise Al-Massoudi dans son livre *Les Prairies d'or et les mines de pierres précieuses*, écrit avant l'an mil. Nous pourrions y ajouter la découverte de l'Amérique par les Vikings à peu près à la même période, ainsi que la carte du moine espagnol Beatus et sa représentation au ^{viii}^e siècle d'un quatrième continent (cf. *NEXUS* nos 117 et 118). Admettons que Christophe Colomb, qui séjourne pourtant en Espagne, n'ait entendu parler de rien de tout cela et qu'il n'ait pas eu connaissance de ce que ces cartes anciennes révèlent. Alors, quel génie serait cet homme devenu légende ! Pourtant, les cartes de l'époque, notamment les portulans, racontent une histoire bien différente.

Les portulans, dont le nom dérive du mot latin *portus*, c'est-à-dire « port », sont des cartes marines servant à la navigation. Ils localisent les ports, les dangers qui les entourent, les courants, les vents... Les tracés des côtes sont figurés par des noms. Les portulans commencent à apparaître au ^{xiii}^e siècle. Leur exactitude est parfois surprenante pour l'époque, mais ils ne tiennent pas compte, en général, de la rotondité de la Terre. Les grands royaumes maritimes comme l'Espagne et le Portugal considèrent les portulans comme des secrets d'État. C'est d'autant plus compréhensible que commencent à y apparaître à l'ouest de l'Atlantique des îles censées, selon l'histoire officielle, ne pas avoir encore été décou-

vertes, et qui possèdent de précieuses richesses comme l'or, l'argent, le bois tropical...

Comme ces anomalies contredisent définitivement le dogme de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, les historiens patentés parlent aujourd'hui d'îles « imaginées », « fantasmées », « fantômes » et autres qualificatifs du même genre. Cependant, parmi les voyages sur l'Atlantique, rappelons celui du moine irlandais saint Brendan de Clonfert, vers 544-545, que nous avons déjà présenté (cf. *NEXUS* n° 117). Pour mémoire, il déclare à son retour en Irlande avoir découvert une île qu'il compare au paradis. On pense qu'il a atteint les Açores, voire les Antilles ou Cuba. Apparaît ensuite régulièrement

sur les cartes « l'île de Brendan » ou « de Saint-Brendan », au moins jusqu'à celle de 1570 d'Abraham Ortelius, géographe et cartographe d'Anvers. Elle n'est toutefois pas la seule île à figurer dans l'Atlantique plus d'un siècle et demi avant l'arrivée de Christophe Colomb. Commençons par l'île du... Brésil.

Officiellement, le Brésil est découvert en 1500 par Pedro Álvares Cabral, explorateur portugais qui le revendique au nom de la couronne du Portugal. L'origine du nom « Brésil » n'est pas assurée, mais il est généralement admis que ce nom provient du « bois de Brésil » ou pernambouc, un arbre qui donne une teinture rouge, « de braise ». Regardons maintenant quelques portulans... « de braise ».



Figure 1

La Carte pisane est considérée comme le plus ancien portulan conservé aujourd'hui : elle a été dessinée à la fin du ^{xiii}^e siècle. Son nom provient du fait qu'elle a été découverte à Pise. Elle représente la Méditerranée.

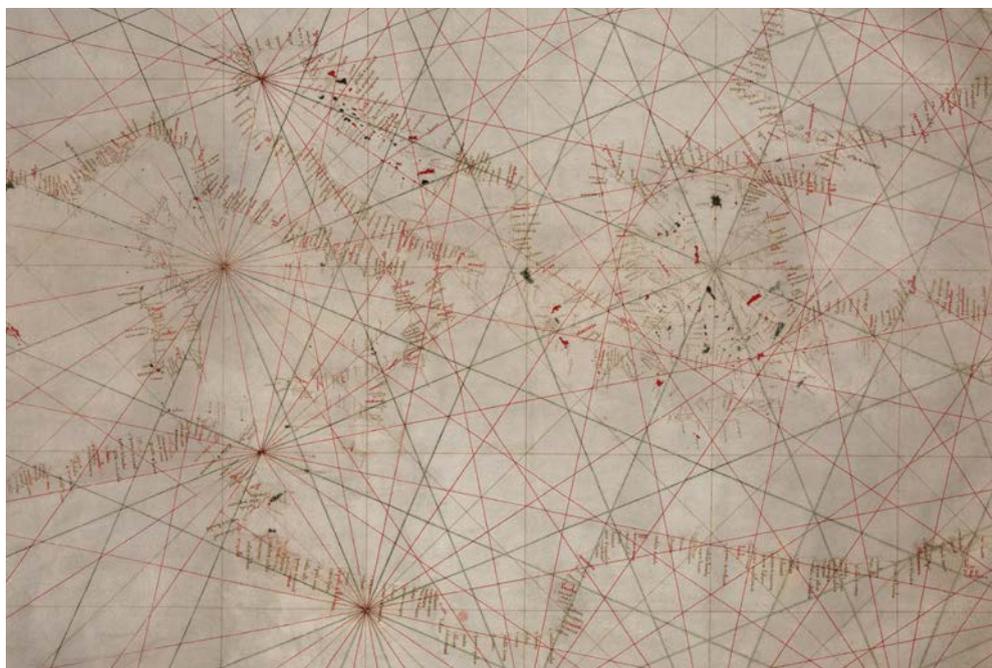


Figure 2
Ce portulan anonyme est à peine plus ancien que la Carte pisane : il aurait été réalisé entre 1320 et 1350, et représente aussi la Méditerranée. On reconnaît les côtes de l'Afrique, la botte italienne...

I. LE BRÉSIL



Figure 3
Le portulan d'Angelino Dulcert de 1339, avec l'île du Brésil au large de l'Irlande et celle de Saint-Brendan au sud de l'Atlantique. Même si l'île du Brésil est plus petite que la Corse, elle est déjà plus grande que les Baléares ou Saint-Brendan.



Figure 4
Un ancien portulan est retrouvé à Londres au xx^e siècle. Il est attribué à Angelino Dulcert et considéré comme postérieur à celui que nous venons de présenter, donc datant des années 1340. Nous retrouvons le Brésil au large de l'Irlande et l'île de Saint-Brendan au sud de l'Atlantique.

1) Angelino Dulcert

L'un des plus anciens portulans que nous ayons conservés est réalisé en 1339 par le cartographe Angelino Dulcert, dont on ne connaît quasiment rien de la vie, si ce n'est qu'il dessine cette carte à Majorque, où se développe du XIII^e au XV^e siècle ce que les historiens appellent aujourd'hui « l'École cartographique de Majorque ». Certains d'entre eux considèrent même que c'est sur cette île des Baléares que naissent les premiers portulans. En fait, on ne sait pas, donc toutes les hypothèses peuvent être avancées...

Les tracés sont assez précis, les latitudes exactes et les longitudes étonnamment justes pour l'époque. Mais, plus surprenant encore, Angelino Dulcert y mentionne une île nommée « Brasil », au large de l'Irlande. On nous objectera, à juste titre, que la localisation ne peut pas correspondre au délicieux pays de la samba. À ce stade, cela prouve seulement la connaissance d'une autre île atlantique que les seules Açores. Tout au sud, Angelino Dulcert ajoute l'île de Brendan.

2) Les frères Pizzigani

Environ trente ans plus tard, en 1367, l'île du « Brazil » ou Brésil apparaît sur la grande carte (138 × 92 cm) des frères Domenico et Francisco Pizzigani, cartographes vénitiens. Elle y est même mentionnée à trois endroits différents (cf. fig. 5). Cette carte donne l'impression que les frères Pizzigani recueillirent des témoignages de marins ayant situé le Brésil en différentes localisations, mais comme ils ne peuvent imaginer qu'il s'agisse d'un continent, alors ils positionnent des îles aux endroits correspondants. Cela signifierait évidemment que la traversée de l'Atlantique a eu lieu, au minimum, cent vingt-cinq années avant Christophe Colomb.

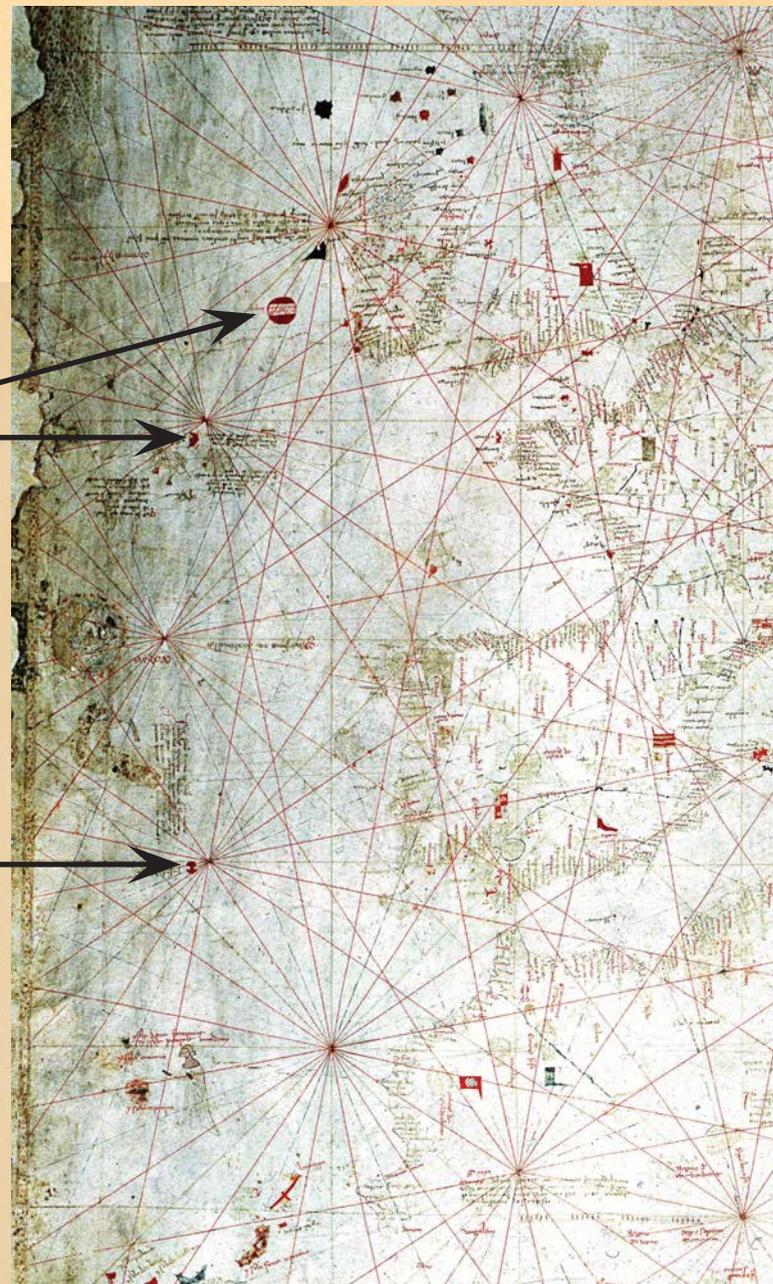


Figure 5
Ils ont même ajouté l'île de Saint-Brendan, au sud (elle est facile à retrouver pour le lecteur désormais averti).



Figure 6
Sur ce passage de la carte des frères Pizzigani, autour de l'« Insula de Brazil », il est question de récits de dragons attaquant les hommes. Manifestement, certains ne souhaitaient pas que tout le monde visite cette partie de l'Atlantique et puisse s'en approprier les richesses...



Figure 7
Sur cette image, ne sont montées que quatre feuilles sur six.

3) L'Atlas catalan

Huit ans plus tard, en 1375, est réalisé le magnifique Atlas catalan, chef-d'œuvre de la cartographie médiévale attribué à Abraham Cresques, cartographe de l'école de Majorque. Il se compose de six feuilles de vélin d'environ 65 x 50 cm, pliées par le milieu.

L'île du Brésil ou « Insula de Brazil » apparaît de nouveau dans l'océan Atlantique, à deux endroits :



Figure 8
La partie ouest de l'Atlas catalan.

4) Guillem Soler

Nous ne savons pas grand-chose de lui, si ce n'est qu'il est un cartographe de l'école de Majorque, comme Angelino Dulcert et Abraham Cresques. Il dessine ce portulan en 1380 (cf. fig. 9 ci-contre).

Notre attention est attirée par toutes les îles qu'il dessine dans l'océan Atlantique. La mention « Insulae de Brazir » ou « île du Brésil » figure à trois endroits sur la carte, comme sur celle des frères Pizzigani de 1367 (cf. fig. 9).

Il ajoute aussi l'île de Brendan, mais elle n'est pas visible, car la carte semble détériorée à cet endroit.



Figure 9

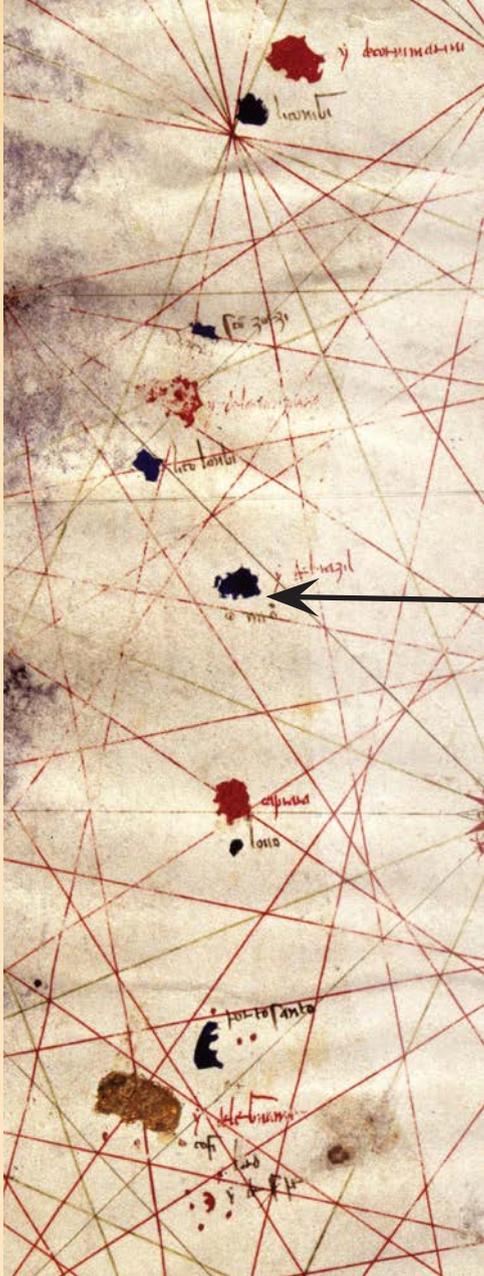


Figure 10
L'Atlas Corbitis
(reproduction partielle).

5) D'autres apparitions du Brésil

Signalons que l'île du Brésil apparaît aussi sur d'autres cartes que celles des cartographes de l'école de Majorque, bien longtemps avant le voyage de Christophe Colomb. Par exemple, sur l'Atlas Corbitis, composé à Venise un siècle plus tôt, vers 1390 (cf. fig. 10).

Le temps passe et le Brésil continue d'apparaître sur les cartes de l'école de Majorque, comme celle de Mecia de Viladestes, datée de 1413. Lui aussi dessine deux fois l'île du Brésil, au large de l'Irlande et au sud dans l'Atlantique (cf. fig. 11).

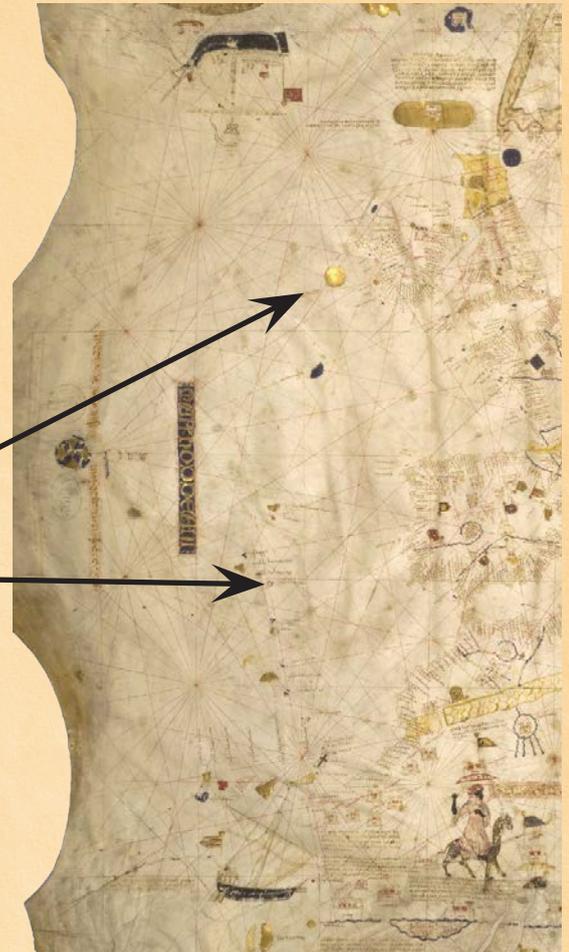


Figure 11
Carte marine de l'océan Atlantique Nord-Est, de la mer Méditerranée, de la mer Noire, de la mer Rouge. 1413.

En attendant que les experts se soient mis d'accord sur son authenticité, il faut y ajouter la carte viking du XIII^e siècle, où figure l'île de Branziliæ, ainsi que nous l'avons montré dans le NEXUS n° 117.

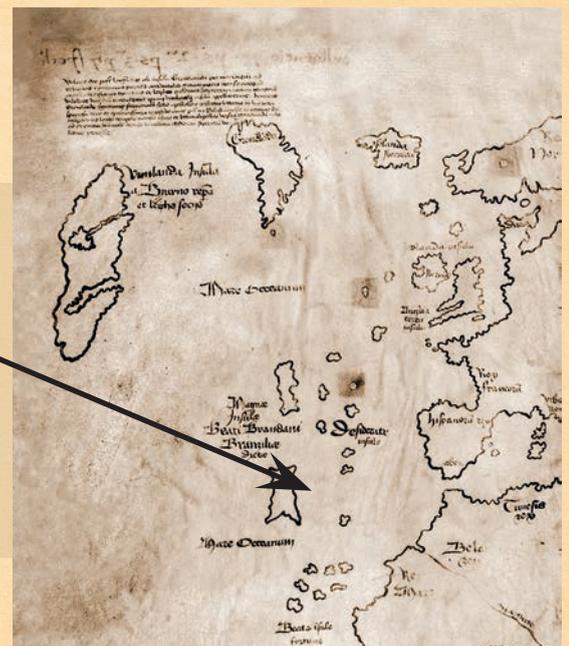


Figure 12
La carte viking du Vinland.

II. LES ANTILLES

Le « Brésil » n'est pas la seule île à apparaître sur les portulans pré-colombiens : « Antilla », notamment, y est fréquemment présente. Ainsi, Jerald Fritzinger, dans son livre *Pre-Columbian Trans-Oceanic Contact*², en recense plus d'une vingtaine :

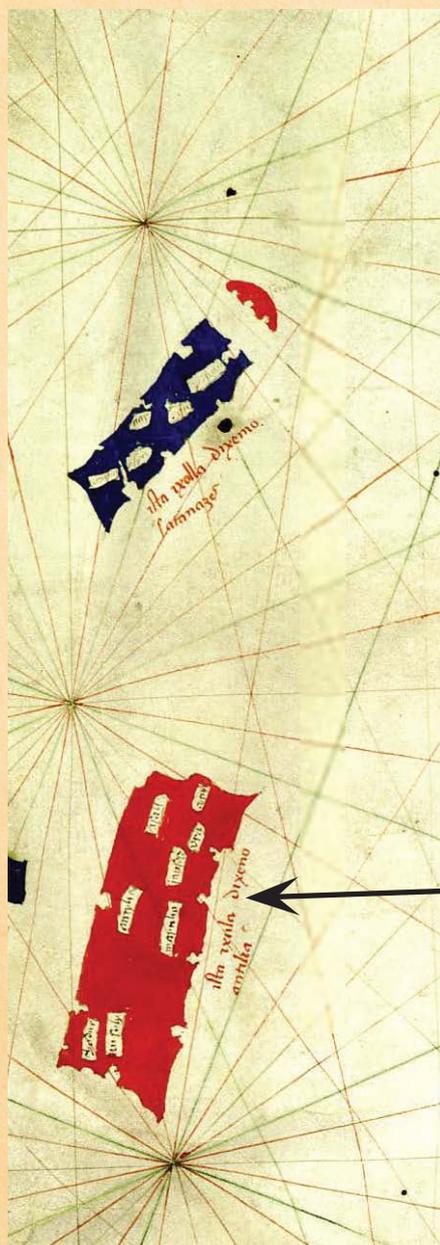


Figure 13
Le portulan de Zuane Pizzigano.

Zuane Pizzigano	1424
Battista Beccario	1435
Andrea Bianco	1436
Bartolomeo Pareto	1455
Carte de Weimar	Vers 1460
Grazioso Benincasa	1463
Petrus Roselli	1463
Petrus Roselli	1466
Petrus Roselli	1468
Grazioso Benincasa	1470
Paolo Toscanelli	1474
Cristoforo Soligo	Vers 1475
Andréa Benincasa	1476
Albino de Canepa	1480
Grazioso Benincasa	1482
Jacme Bertran	1482
Carte anonyme de Majorque	1487
Albino de Canepa	1489
Martin Behaim / « Erdapfel »	1491-1493

Signalons toutefois que pour les historiens officiels, « Antilla » ne doit pas être comprise comme les Antilles actuelles, mais comme l'« île avant » ou « devant le monde connu ». Malgré leur interprétation, cela prouve que l'on savait dès le Moyen Âge qu'il existait une ou plutôt des îles dans l'Atlantique au-delà des Açores. À ce stade, peu importe d'ailleurs de savoir s'il s'agit des Antilles, de

Cuba et même du Brésil, puisque, de toute façon, les Arabes avaient représenté l'Amérique au moins cinq siècles avant les Européens, donc le continent avait déjà été visité.

Présentons quelques-uns de ces portulans où figure Antilla ou Antilia, et d'autres îles aussi. Le plus ancien connu est celui de Zuane Pizzigano, un cartographe vénitien du xv^e siècle. Il est daté de 1424 :

Antilia va continuer d'apparaître sur d'autres cartes, comme ici sur celle de Bartolomeo Pareto, prêtre et cartographe génois, dessinée en 1455. Au large d'Antillia, il ajoute l'île de Roillo, que l'on retrouve sur d'autres cartes de l'époque.



Figure 14
Le portulan de Bartolomeo Pareto.

Une vingtaine d'années plus tard, en 1476, Antilio apparaît sur la carte dessinée par Andréa Benincasa, navigateur et cartographe italien. Il ajoute même l'île du « Bracil » (sur la droite) :



Figure 15
Le portulan d'Andréa Benincasa.



Figure 16 Le globe terrestre de Martin Behaim³.

Martin Behaim est un navigateur allemand né à Nuremberg en 1459. Il construit entre 1491 et 1493 un globe terrestre, appelé « Erdapfel », mesurant cinquante centimètres de diamètre.

La reproduction montre clairement que Martin Behaim n'a pas connaissance de la découverte du Nouveau Monde, puisqu'il n'y figure pas. Il situe l'Asie à gauche, l'Europe et l'Afrique à droite.

De nouveau, apparaît très à l'ouest de l'Afrique, presque au centre de l'océan, une île du nom d'« Antilia ». Saint-Brendan figure plus au sud, à l'est du Japon, appelé « Cipangu ».

Puis arrivent 1492 et Christophe Colomb. Il est difficile de croire que ce dernier n'ait jamais entendu parler des îles des Antilles, du Brésil, de Saint-Brendan, de Roillo, etc., avant son voyage, alors qu'elles apparaissent sur les portulans depuis plus d'un siècle et demi, sans parler des cartes arabes, viking et de Beatus, voire de Marco Polo, et de toutes celles qui ne nous sont pas parvenues.

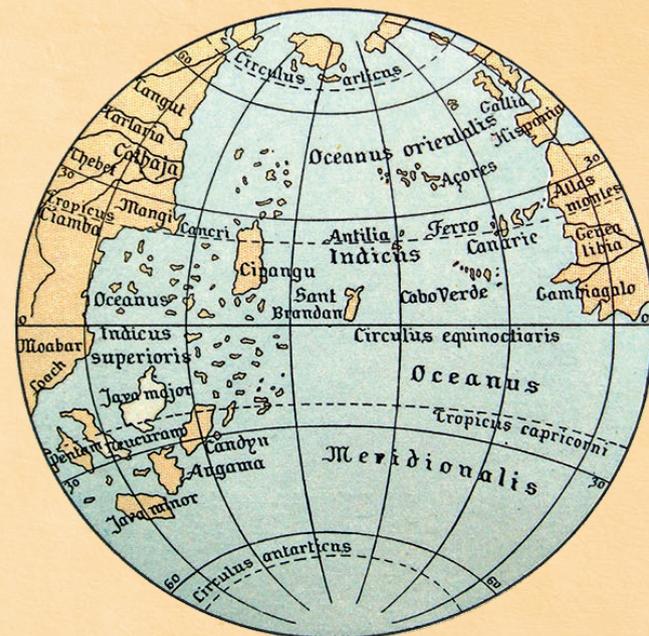


Figure 17
La partie atlantique du globe terrestre de Martin Behaim.

III. L'AFRIQUE ET L'AUSTRALIE

Montrons maintenant une carte de l'époque précolombienne qui présente des anomalies par rapport à l'histoire officielle pour... trois continents ! Elle est l'œuvre d'Albertin de Virga, cartographe vénitien, qui la dessine entre 1411 et 1415 sur un parchemin de 70 × 44 cm. Le monde apparaît sous une forme circulaire marquée.

Cette carte soulève quelques questions. Premièrement, le Groenland est étonnamment bien dessiné. Nous connaissons peu de cartes anciennes avec une telle précision, prouvant qu'on en a effectué le tour. De plus, il est bordé à l'ouest par le Canada d'aujourd'hui, donc il paraît difficile d'avoir contourné le Groenland et d'ignorer l'Amérique, d'autant plus qu'il en fait partie sur le plan physiographique.

Deuxièmement, le contour de l'Afrique est assez bien figuré, surtout la moitié sud du continent, pourtant censée être inconnue des Européens à l'époque. En effet, il faut attendre encore soixante-dix ans avant que Bartolomeu Dias double le cap de Bonne-Espérance pour la première fois et atteigne la côte est de l'Afrique (1488). En conséquence, si l'on accorde du crédit à la chronologie officielle, il est impossible de représenter l'Afrique aussi précisément vers 1410-1415. Troisièmement, Albertin de Virga ajoute une grande île à l'aplomb de l'Asie, à l'est de sa carte. Elle fait évidemment penser à l'Australie.

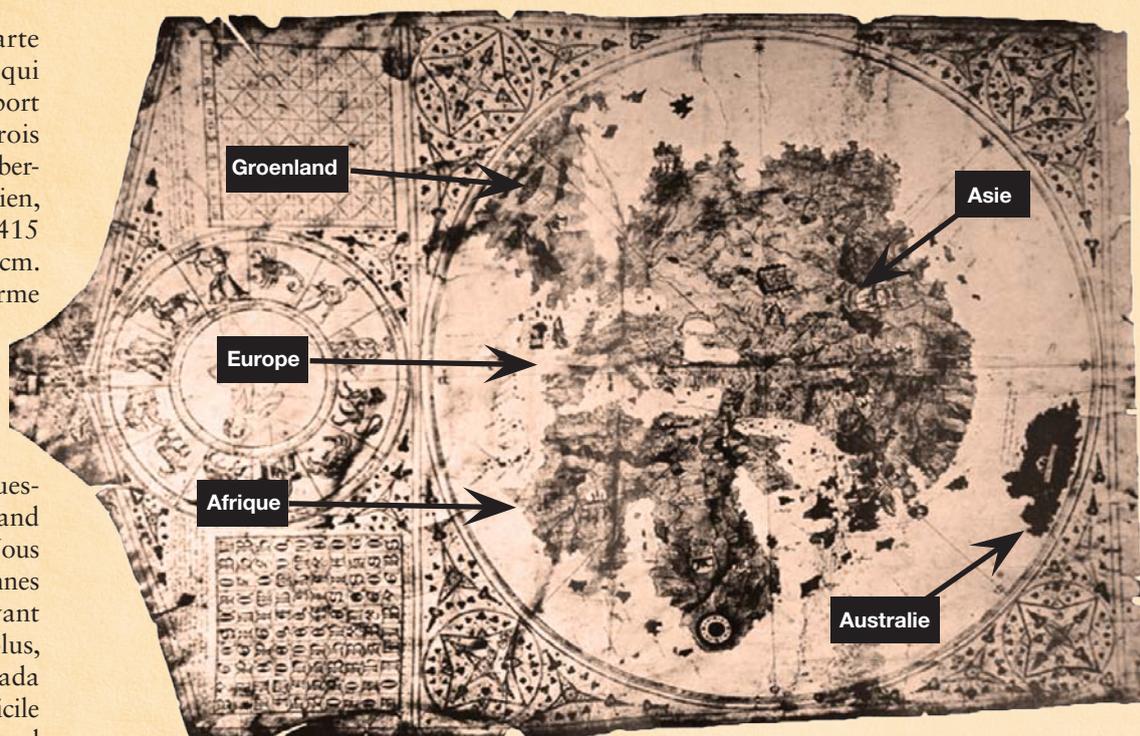


Figure 18
La carte d'Albertin de Virga.

Ajoutons une représentation satellitaire du continent des kangourous pour comparer et faisons pivoter la carte :

Il ne fait guère de doute que c'est l'Australie qui est dessinée. C'est encore plus flagrant si nous ajoutons l'arrondi de la Terre sur la photo satellitaire, comme sur la carte d'Albertin de Virga :



Figure 19



Figure 20

Pourtant, l'Australie ne sera découverte officiellement par les Européens que deux siècles plus tard, en 1606, par le navigateur hollandais Willem Janszoon.

Plusieurs auteurs avancent toutefois l'hypothèse que les Portugais furent les premiers Européens à y accoster, et ce dès 1520. Elle apparaît d'ailleurs sur les cartes de l'école de cartographie de Dieppe à partir de 1540, donc au moins soixante ans avant le débarquement de 1606.

Or, c'est plus d'un siècle avant l'arrivée supposée des Portugais en 1520 qu'Albertin de Virga la dessine sur sa carte. Par quel miracle inexplicable peut-il en connaître l'existence et la forme dès 1415 ?

Patrick Pasin

Notes

1. Source des images : Wikimedia Commons.
2. Jerald Fritzinger, *Pre-Columbian Trans-Oceanic Contact*, Lulu.com, mars 2016.
3. Auteur de l'image : Vitold Muratov (Wikimedia Commons).

LA CARTE DE PIRI REIS

Dans le numéro 113 de *NEXUS* est rédigée par Yann Quero une étude intéressante sur la célèbre carte datant de 1513 de cet amiral turc¹. Retrouvée à Istanbul en 1929, elle devient notoire, car beaucoup y voient des informations censées être inconnues à l'époque. Ce serait la preuve de l'existence de civilisations anciennes très avancées ou de la visite d'extraterrestres. En effet, la carte décrirait une partie de l'Antarctique, notamment une zone de la Terre de la Reine-Maud (cf. fig. 22), continent supposé inconnu à l'époque (il est pourtant bien dessiné sur la carte d'Ibn Hawqal, vers 977 – cf. *NEXUS* n° 118). Cette étude s'appuie, entre autres éléments, sur la lettre d'un lieutenant-colonel de l'US Air Force au professeur Charles Hapgood², considérant que cette hypothèse est « raisonnable. Nous estimons que c'est l'interprétation la plus logique et, selon toute probabilité, la plus correcte de la carte³. »

Cette réponse nous laisse de... glace. Certes, l'Amérique du Sud semble continuer vers l'est sur la carte, mais cela ne peut suffire à affirmer qu'il s'agit de l'Antarctique pour la raison suivante : l'éloignement entre les deux continents est de plus de mille kilomètres ; pourtant, Piri Reis relie les deux parties.

Quant à la Terre de la Reine-Maud, pour commenter le travail de l'US Air Force, elle est encore plus éloignée de la pointe de l'Amérique du Sud et pas à la même latitude, cette hypothèse nous paraît donc loin d'être « raisonnable ».

Il en est de même pour l'Amérique du Nord et l'Amérique centrale, dont la représentation par Piri Reis est tellement erronée que nous ne pouvons imaginer que la source provienne d'êtres supérieurs ou

que la carte soit l'image de la Terre vue du ciel, comme nous avons pu le lire.

Pourtant, cette carte présente un mystère. C'est le journaliste et écrivain espagnol Javier Sierra qui le révèle dans son livre *La ruta prohibida y otros enigmas de la Historia*⁴. En 2002, il obtient du gouvernement turc l'autorisation exceptionnelle de consulter cette carte. La spécialiste qui l'accompagne lui traduit les inscriptions en turc ancien. L'un des textes dit que les Antilles furent découvertes en l'an 890 du calendrier arabe par un Génois du nom de Colomb.

Or, 890 dans le calendrier arabe correspond à 1485, soit sept ans avant le voyage officiel de Christophe Colomb. Et Piri Reis ajoute qu'il tient ces informations d'un prisonnier espagnol qui accompagna Christophe Colomb dans ses trois premiers voyages. Peut-être s'agit-il simplement d'une erreur de date ? Il est impossible de le savoir.

Piri Reis précise également s'être servi d'une vingtaine de cartes pour dessiner la sienne, dont certaines remontent à l'Antiquité. Nous ne savons pas lesquelles furent utilisées et la plupart ont sans doute disparu depuis. Or, il a lui-même réalisé de nombreuses cartes de la Méditerranée, qu'il connaît parfaitement : il n'a donc pas besoin de carte d'avant Jésus-Christ pour la dessiner. Puisqu'il n'est pas allé en Amérique, il semble logique qu'il se soit servi d'au moins l'une de ces cartes anciennes qui représentaient les côtes du « Nouveau Monde ». Mais laquelle ? Une de celles datant de l'Antiquité ? Cela semble impossible si l'on s'en tient à l'histoire officielle. Nous aurons cependant l'occasion prochainement de présenter une incroyable carte remontant loin dans l'Antiquité, bien qu'elle ait... disparu.



Figure 21
L'amiral Piri Reis.



Figure 22⁵

Notes

1. Yann Quero, « Piri Reis et la première carte de l'Antarctique, le mystère élucidé », *NEXUS* n° 113, p. 98-107.
2. Lire, par exemple, Charles Hapgood, *Les Cartes des anciens rois des mers. Preuves de l'existence d'une civilisation avancée à l'époque glaciaire*, 1981.
3. <http://www.ancientdestructions.com/piri-reis-map-of-antarctica/>
4. Javier Sierra, *La ruta prohibida y otros enigmas de la Historia*, Planeta, 2011.
5. Source de la carte : ID 12799233 © Hartemink, I Dreamstime.com.

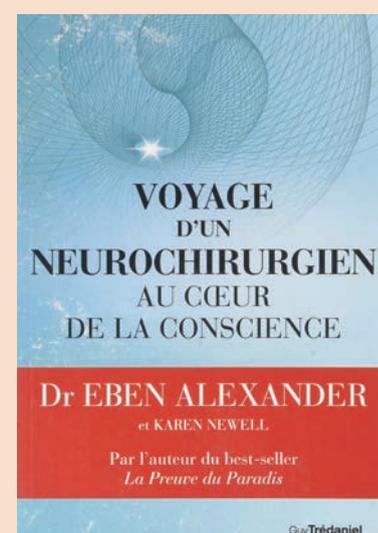
NEXUS A LU POUR VOUS

VOYAGE D'UN NEUROCHIRURGIEN AU CŒUR DE LA CONSCIENCE

Dr Eben Alexander

Dix ans après avoir témoigné de son EMI, l'auteur nous invite à un voyage ambitieux, celui d'unir la science et la spiritualité. Un pari brillamment réussi. Après avoir démantelé le paradigme matérialiste occidental, le neurochirurgien convoque d'éminents chercheurs et scientifiques ayant démontré la nature non locale de la conscience. Explorant les avancées de la physique quantique, de la biologie et des neurosciences, il réunit de remarquables récits d'expériences d'états modifiés de conscience tout en décrivant les techniques et outils d'exploration spirituelle. Un livre passionnant, émouvant, sincère et exigeant, pour aller plus loin dans la rencontre et la connaissance de « *la nature fondamentale de cette force incroyablement reconfortante de connaissance, de confiance et d'amour pur inconditionnel [...] qui se trouve à la source de tout cela.* »

Guy Trédaniel éditeur, septembre 2018
389 pages – 22 €



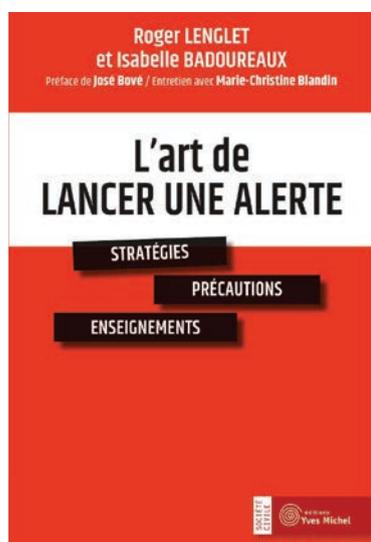
L'ART DE LANCER UNE ALERTE :

STRATÉGIES, PRÉCAUTIONS, ENSEIGNEMENTS

Roger Lenglet et Isabelle Badoureaux

Un livre passionnant sur l'armada qui est mise en place pour prévenir les lancements d'alerte, sur ce qui est fait pour anéantir et décrédibiliser ceux qui s'y risquent, sur ce qu'il convient de faire et ne pas faire quand on est dans cette situation. En effet, comment lancer l'alerte ? Comment la préparer ? Comment consolider son dossier et l'inscrire dans la durée pour lui donner l'impact médiatique, politique et judiciaire permettant d'obtenir des résultats concrets ? Ce livre y répond. C'est une mine d'informations, avec l'étude de cas concrets (comme celui d'Emmanuel Macron, alors ministre de l'Économie, qui refuse en 2015 de dévoiler les termes d'un contrat, un cadeau de 500 millions d'euros fait aux sociétés autoroutières sur le dos des automobilistes). Tout cela par des auteurs qui savent de quoi ils parlent et qui le font très bien.

Éditions Yves Michel, octobre 2018
263 pages – 16,90 €



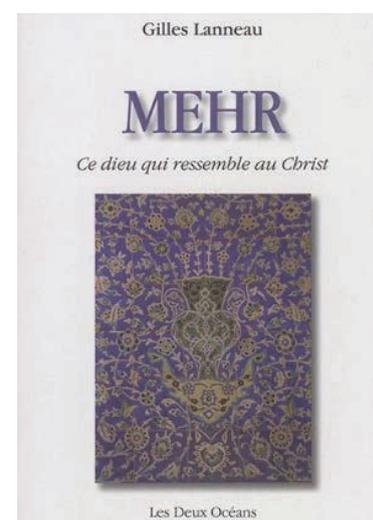
MEHR :

CE DIEU QUI RESSEMBLE AU CHRIST

Gilles Lanneau

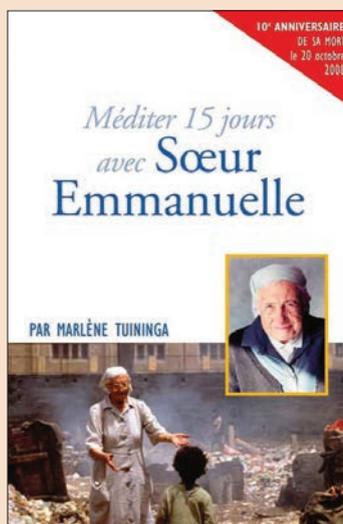
Il naquit dans une grotte, un 25 décembre, entouré par des bergers, accomplit des miracles, un sacrifice, et s'envola vers les cieux. Tels sont quelques éléments biographiques d'une divinité persique, que Gilles Lanneau nous convie à suivre. Ce livre, nous explique l'auteur, « est le fruit de mes recherches le long de la frontière Iran-Irak, où se pratiquent encore de nos jours des rituels et des traditions issus du mithraïsme, religion à mystères qui influença le christianisme à ses débuts. Le mithraïsme originel, différent de celui pratiqué plus tard par les Romains. » En effet, Mehr sera adopté en partie par les Romains, mais aussi par le christianisme : « Que de similitudes à l'intérieur des liturgies : la communion, la transsubstantiation... Que de coïncidences semblant mener à cette question : de quel Orient sommes-nous issus ? » Et pour ne rien gâcher, le tout nous est servi dans une très belle écriture.

Éditions Les Deux Océans, mai 2017
160 pages – 20 €



MÉDITER 15 JOURS AVEC SŒUR EMMANUELLE

Marlène Tuininga



Qu'est-ce qui a animé l'une des figures les plus attachantes du siècle dernier ? C'est ce que propose de découvrir ce livre édité pour célébrer les dix ans de la disparition de Sœur Emmanuelle.

Fille de bonne famille, rebelle, volage, devenue religieuse, on retient surtout de son parcours qu'à 62 ans, après une carrière d'enseignante, elle s'installe en Égypte dans les bidonvilles du Caire. Elle y reste vingt ans et fonde une communauté pour aider les enfants de chiffonniers. Marlène Tuininga, longtemps reporter à *La Vie*, et auteur de deux livres d'entretiens avec Sœur Emmanuelle, rapporte aussi beaucoup de ses souvenirs personnels avec la religieuse avec qui elle était restée en lien constant, et nous invite « à suivre par la lecture et la méditation les étapes parfois chaotiques de cette longue maturation », celle d'une femme libre, d'une grande femme.

Éditions Nouvelle Cité, septembre 2018
128 pages, 12,90 euros

NEXUS A LU POUR VOUS

J'ARRÊTE LA PILULE

Sabrina Debusquat

Voici un livre que toutes (et tous !) devraient lire, car la contraception hormonale est loin d'être sans effets indésirables, tant sur le corps et le psychisme de la femme que sur l'environnement. L'auteure, qui est aussi journaliste chez *NEXUS*, s'est retrouvée prise à la parution de cet ouvrage, fruit d'une année d'investigation, dans un déchaînement de violence (verbale et parfois physique) inattendu. C'est que pour l'industrie pharmaceutique, il n'est pas bon de remettre en question la pilule contraceptive.

Désormais disponible au format poche, le texte a été mis à jour (chiffres et nouvelles études scientifiques).

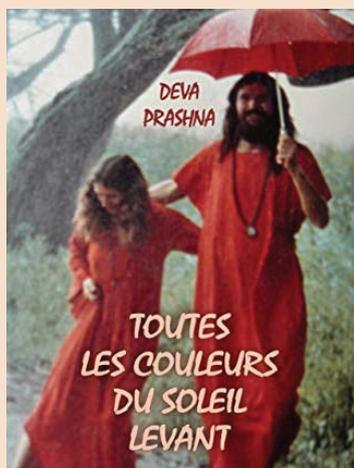
« *Au-delà même du combat féministe, c'est un combat écologique plus large qui se joue : celui de la place de la chimie dans nos vies. [...] La question des hormones contraceptives est une question cruciale en matière de perturbateurs endocriniens. [...] La gravité de la situation est en total décalage avec notre incapacité à saisir ce qui se joue là.* »

Éditions J'ai lu, septembre 2018
286 pages – 7,20 €



TOUTES LES COULEURS DU SOLEIL LEVANT

Deva Prashna



On se laisse immédiatement emporter par le récit de cette jeune femme au départ un peu paumée, avide de spiritualité, qui rencontre un homme hors du commun, remarquable ou décrié, dénommé Osho, alias Acharya Rajneesh et Bhagwan Shree Rajneesh (1931-1990). La rencontre, la vie et les mœurs libres au sein de la communauté – laquelle grandit et échappe à son créateur –, la déroute, puis le recentrage, constituent le fil de l'histoire. Elle nous est racontée sans apitoiement, d'un point de vue ouvertement subjectif, mais sans jugement. L'écriture est particulièrement agréable et vivante, sans un instant d'ennui. « *Toutefois, rien n'aurait de sens dans ce témoignage sans ce fil d'Ariane, ce fil rouge, cette flamme sous-jacente : l'amour indicible qui lie le maître à son disciple, un amour inouï, impossible à décrire ou à concevoir pour celui ou celle qui ne l'ont pas connu.* » L'ensemble donne à réfléchir... mais cela, on vous laisse le découvrir.

Éditions Librinova, 8 août 2018
345 pages – 14,90 €

CONTACTS COSMIQUES

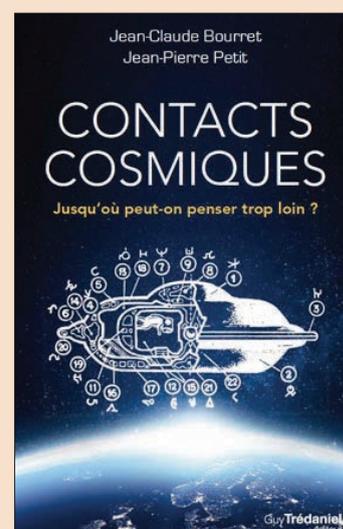
JUSQU'OU PEUT-ON PENSER TROP LOIN ?

Jean-Claude Bourret, Jean-Pierre Petit

Jean-Pierre Petit, ancien directeur de recherche au CNRS, développe depuis 1975 des éléments d'une science « venue d'ailleurs », d'une fécondité et d'une qualité extraordinaires, dispensés par des inconnus qui prétendent être des extraterrestres vivant parmi nous ! Ces informations « venues d'ailleurs », extrêmement précises, lui ont permis de mettre au point un nouveau modèle cosmologique : Janus.

Retombée de ce modèle : entre deux points distants, il existe deux chemins. Un vaisseau, inversant sa masse, peut ainsi cheminer sur une distance cent fois plus courte dans un cadre où la vitesse de la lumière est dix fois plus grande. D'où une réduction du temps de voyage d'un facteur mille ! Les voyages interstellaires deviennent ainsi envisageables, selon des techniques qui pourraient être à notre portée dans un délai se chiffrant en quelques vies humaines.

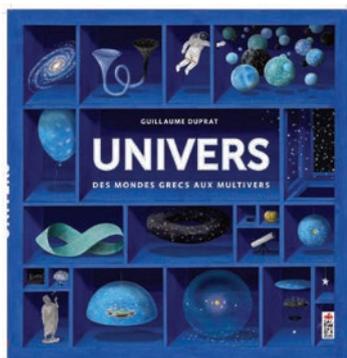
Guy Trédaniel éditeur, 23 octobre 2018
288 pages – 20 €



UNIVERS DES MONDES GRECS AUX MULTIVERS

Guillaume Duprat

Ce livre, animé par des volets qui dévoilent images et explications, est destiné aux 9-12 ans, mais il ravira (et instruira) tout aussi bien les adultes. Le sujet est ardu, mais l'auteur-illustrateur, cosmographe Guillaume Duprat, avec les conseils scientifiques de Jean-Philippe Uzan, directeur de recherche au CNRS, arrive à nous le rendre accessible. Tant de visions de l'univers de la part de nos philosophes, mathématiciens ou physiciens ! Plat comme une crêpe, rond comme un ballon ou comme une bille cristalline, mais aussi pourvu de trous de vers soit dans un même univers, soit reliant deux univers... Ces mondes aux conceptions si différentes sont étonnants. En tout cas, ce livre arrive à point nommé pour mieux comprendre le dossier de ce numéro 119 !



Éditions Saltimbanque, octobre 2018
56 pages – 19,90 euros

CONSCIENCE

Âme : **106**
 Archéologie intuitive: **99, 56**
 Bio-psychokinèse: **77**
 Champignons hallucinogènes: **79**
 Clairvoyance: **92, 90**
 Cohérence cardiaque: **103**
 Communication post-mortem induite: **104, 81, 47**
 Communication animale: **73, 69**
 CNV: **99**
 Complexes: **100**
 Conscience collective: **70, 56**
 Conscience animale: **56**
 Dessin & cerveau droit: **98**
 Effet placebo: **85, 66, 52**
 Don d'organes: **100**
 EMI/NDE: **105, 104, 101, 98, 90, 86, 84, 83, 81, 72, 60, 46**
 Entendeurs de voix: **111**
 Glande pinéale: **92, 81**
 Guérison des souvenirs: **89**
 I-ther: **55**
 Hologramme: **115**
 Hypnose: **93**
 Iboga: **98**
 Intention: **77, 70**
 Intuition: **94, 70**
 Jan Kounen: **68**
 Jean-Pierre Girard: **56**
 Lucia Light: **102**
 Lucidité terminale: **84**
 Maïeusthésie: **103**
 Matérialisme: **64**
 Mémoire quantique: **81**
 Médiumnité: **81**
 Miracles: **101**
 Neurones miroirs: **95**
 Neurosciences: **92**
 Médecine psychédélique: **71, 68**
 Méditation: **85, 83, 81, 75, 72**
 OBE: **107**
 Ombre: **112**
 Opération aurière: **92**
 Padovani Isabelle: **110**
 Phénomènes psy: **83, 75, 56, 43**
 Physique quantique: **88, 80**
 Prânisme: **88, 69**
 Prédateurs psychiques: **54**
 Psychélémentarité: **90**
 Psychogénéalogie: **64**
 Psychophysique: **40**
 Remote viewing: **99, 96, 68**
 Résonance morphique: **56**
 Rêve lucide: **97, 93, 63**
 Rêve thérapeutique: **91, 89**
 Rupert Sheldrake: **56**
 Sensations et guérison: **108**
 Syndrome savant: **84, 76**
 Subliminal: **82, 60**
 Télépathie: **102**
 Transe: **93**
 Transcommunication hypnotique: **116**
 Vision à distance: **96**
 Vision au rayon X: **92**
 6° sens: **58**

ÉNERGIES ALTERNATIVES

Accélération régénératrice: **77**
 Agrocarburants: **61**
 Algues: **61**

Antennes Tesla: **76**
 Anti-gravité: **54**
 Batterie autonome: **82**
 Bombe à hydrogène: **82**
 Innovations technologiques: **68, 66**
 Capteur sensible: **84**
 Catalyseur à hydrogène: **65**
 COP21: **103, 102**
 Désalinisation: **65, 58**
 E-cat: **87, 80, 79**
 Économies de carburant: **76, 47**
 Effet Casimir: **82**
 Effet Dumas: **93**
 Effet Hutchinson: **45**
 Électricité laser: **82**
 Électricité terrestre: **65**
 Énergie du vide: **83, 82, 79, 74, 67**
 Éolienne domestique: **68**
 Firestorm: **53**
 Fusion froide: **79, 67**
 Fusion nucléaire: **68**
 Gaz de Brown: **48**
 GIFNET: **40**
 Générateur à eau: **65**
 Générateur électrique: **79**
 Hélice Juan: **63**
 Hydrogène solaire: **90**
 Hydroliennes: **85, 82**
 Ismaël Aviso: **79**
 Kit Hypnow: **63**
 Lentilles gravitationnelles: **66**
 Lévitiation magnétique: **65, 54**
 LLW9: **102**
 Mégajoule: **84**
 Moteur à aimants: **60, 45**
 Moteur à eau: **108, 79, 63, 58, 57**
 Moteur à hydrogène: **46**
 Moteur Bedini: **68**
 Moteur Keppe: **67, 61**
 Moteur MYT: **65**
 Moteur Pantone: **65, 63, 52**
 Moteur Stirling: **91, 68, 60**
 Moteur universel à électropistons: **79**
 Moteur 2-temps: **77**
 Nanotubes électriques: **68**
 Neutrinos supra-luminiques: **77**
 Orbo: **67**
 Photovoltaïque: **82, 68**
 Piles à combustible: **74**
 Piles à cristaux de Reid: **46**
 Propulsion relativiste: **50**
 Pseudo Direct Drive: **71**
 QM Power: **75**
 Recommandations: **65**
 Rosch: **106, 100**
 Surunité: **100, 85, 77, 75, 69, 67, 58, 50, 47**
 Score: **71**
 Steorn: **77, 67, 49, 48**
 Tesla: **81, 76, 65**
 Thermoélectronique: **59**
 Transformateurs électriques: **78**
 Viktor Schaubert: **95**
 Voiture électrique: **86, 79**
 Vol battu: **90**
 Z-machine: **73**

GÉOPOLITIQUE

Agrobusiness: **89, 88, 86**
 Al-qaïda: **45, 42**
 Antarctique 1945: **42, 41**
 Areva: **94**
 Armée: **112**
 Ateliers constituants: **92**
 Atlantisme: **74, 62, 60**

Banques: **66, 62**
 Big Brother: **88, 80, 79, 71, 63, 60**
 Bilderberg: **105, 93, 87, 81, 75, 53, 41**
 Blockchain: **115**
 Capital d'existence: **85**
 Capitalisme du désastre: **97, 58**
 Chouart Étienne: **96, 92**
 Crise: **61**
 Conspirationnisme: **97**
 Dette: **95, 89, 86, 74, 68 43**
 Dollar: **66, 65**
 Démocratie: **104, 96, 92, 78, 75, 74, 72, 63**
 Économistes atterrés: **73**
 Espionnage: **86, 85, 65, 55**
 États-Unis: **63, 59**
 Extraterritorialité: **117**
 Fonds vautours: **108**
 Gigantisme: **103**
 Hold-up bancaire: **104**
 Hugo Chavez: **86**
 Illuminati: **58**
 Inde: **94**
 Intercommunalité: **92**
 Iran: **66, 59, 58**
 Irak: **65, 60**
 Islande: **90, 85**
 J.F. Kennedy: **76**
 Lockerbie: **53**
 Lybie: **79, 78**
 Loi martiale: **62**
 Marché transatlantique: **91, 90, 63**
 Mécanisme européen de stabilité: **80**
 Monaco: **106**
 Mondialisme: **71, 68, 62, 48, 41**
 Monnaie bio: **84**
 Monnaies locales: **84**
 Monnaie mondiale: **115**
 Monnaie pleine: **114**
 Mythe de la croissance: **89**
 Narcotraffics: **47, 46**
 Nouvel ordre Mondial: **64, 62**
 Or: **66**
 Otan: **62, 60**
 Paradis fiscaux: **106, 79**
 Revenu d'existence: **101, 72**
 Suisse: **74**
 Syrie: **91, 89, 80**
 Subprimes: **61**
 Système monétaire: **61, 58**
 Terrorisme d'État: **50**
 Tirage au sort: **92, 78**
 Total: **111**
 Tribunaux d'exception: **63**
 Tueur économique: **54**
 Union européenne: **62**
 Vatican: **67, 51**
 11-Septembre: **116, 112, 92, 85, 77, 75, 74, 71, 70, 68, 65, 62, 60, 58, 49**

HISTOIRE & ORIGINES

A. Parks: **63, 50, 45, 44, 43**
 Archéologie intuitive: **56**
 Arkaim: **42**
 Art rupestre: **88, 85**
 Atlantide: **62**
 Bipédie: **64**
 Calendrier maya: **40**
 Cartes anciennes: **117, 116**
 Christophe Colomb: **65**
 Crypto-zoologie: **65**
 Crypto-archéologie: **58**

Darwin: **107, 64**
 Exogénèse: **50, 43**
 Férons: **109**
 Gilgamesh: **88, 40**
 Göbekli Tepe: **64**
 Grande Pyramide: **85, 60, 59, 42**
 Grotte de Burrows: **47**
 Hans-Joachim Zillmer: **65**
 Homme de Flores: **40**
 Khéops: **95, 93**
 Livres de métal (Équateur): **46**
 Nazca: **84**
 Olmèques: **55**
 Oracles naadis: **58**
 Pyramides de Bosnie: **61, 45**
 Pyramides de Chine: **82**
 Pyramides d'Égypte: **95, 93, 85**
 Sardes: **84**
 Sphinx: **66**
 Sumer: **73**
 Terre creuse: **83, 44**
 Vestiges ET: **61, 58**
 III^e Reich: **62**

INEXPLIQUÉ

Au-delà: **114**
 Apparitions: **115, 66**
 Baltique: **82**
 Bugarach: **73**
 Crânes de cristal: **58**
 Crâne de Paracas: **91**
 Crop circles: **65, 64, 61, 60, 52, 47, 42, 41**
 Crop circles (faux): **70**
 Crop d'hiver: **68**
 Fantôme de Breitenwiner: **40**
 Emprise: **114**
 Entendeurs de voix: **111**
 Fées: **47**
 François Schlatter: **87**
 Garabandal: **115**
 Guérisseurs: **87, 66, 48**
 Homme de glace: **77**
 Immortalité: **40**
 Lévitiation: **44**
 Linceul de Turin: **70**
 Livres tombés du ciel: **112**
 Lourdes (miracles): **66**
 Lune: **103, 73, 70**
 Miracles: **66**
 Menhirs guérisseurs: **79**
 Mîtar Tarabitch (prophéties): **43**
 Némésis: **71**
 Notre-Dame de Guadalupe: **63**
 Philippe de Lyon: **101, 48**
 Planète X: **71, 55**
 Prânisme: **106, 88, 69**
 Starchild: **83, 80**
 Stèles de Lourdes: **98**
 Souterrains de Lyon: **105**
 Yéti: **77**

51, 45, 44
 Aromathérapie pour les plantes: **88**
 Big Bang Bogdanov: **102**
 Biodiversité: **105, 104**
 BP: **71**
 Champignons: **94**
 Climat: **118**
 Communication interspèce: **118**
 Consensus climatique: **77, 65, 56, 55, 49**
 Cristallisation sensible: **87**
 Crise alimentaire: **58, 55**
 Développement durable: **109**
 Don José Carmen: **65**
 Économie verte: **115**
 Electro-culture: **69, 65**
 EM (compost): **71**
 Éolien en mer: **114**
 EPR: **111, 98**
 Forêt française: **110**
 Fractales: **108**
 Fukushima: **113, 93, 86, 82, 80, 79, 75**
 Gaz de schiste: **91, 88, 87, 83, 82, 78, 72**
 Géoingénierie: **92, 90, 87, 73, 72, 70**
 Greffeur fou: **110**
 Haïti: **67**
 HAARP: **92, 87, 73, 58**
 Herboristerie: **111**
 Homéopathie pour les plantes: **88**
 Inondation: **117**
 ITER: **94, 82, 78, 77, 75, 74**
 Kokopelli: **95, 65**
 Lune: **103, 73, 70**
 Mandala végétal: **72**
 Métal: **109**
 Miracles: **101**
 Nouvelle ère glaciaire: **60, 45**
 Nucléaire (déchets): **110**
 (démantèlement): **112**
 (désarmement): **95**
 (enfouissement): **86, 74**
 (pollution): **109, 97**
 OGM: **88, 83, 81, 77, 75, 67, 65, 58, 56**
 Ormus (éléments): **65, 50**
 Permaculture: **108, 96**
 Pesticides: **87, 85, 80**
 Pic pétrolier: **60, 58, 57**
 Piri Reis: **113**
 Protéodites: **110, 67, 48, 40**
 Sables bitumineux: **84**
 Sea Shepherd: **92, 86, 82**
 Séisme (détection sensitive): **45**
 Sols vivants: **113**
 Transition énergétique: **99**
 Tsunami: **75, 59**

SANTÉ

Accidents vaccinaux: **67, 66**
 Acné: **62**
 Accouchement à domicile: **106, 98**
 Adjuvants vaccinaux: **65, 64, 47**
 Aliments irradiés: **68**
 Aluminium: **76, 72, 41**
 Alzheimer: **103, 41**
 Amibes: **82**
 André Gernez: **50, 49**
 Antibiotiques: **115**
 Apithérapie: **87**
 Argile: **90, 83**
 Asthme: **117, 43**
 Aspirine: **89**
 Autisme: **109, 76, 73, 67**
 Auto-hémothérapie: **75**
 AZT: **80, 61**
 Bébé lotus: **88**
 Bébé secoué: **92**
 Beljanski: **96**
 Big Pharma: **113, 89, 84, 83, 72, 69, 64, 63**
 Biorésonance: **49**
 Cancer: **114, 85, 83, 63, 62, 78, 61, 50, 49**
 Candida Albicans: **54**
 Cannabis: **113, 83, 79, 77, 68**
 Cardiopathie: **41**
 Caries: **58**
 Césariennes: **86**
 Champignons: **94**
 Chimiothérapie: **102**
 Chirurgie psychique: **93**
 Chlorure de magnésium: **65**
 Cholestérol: **72**
 Circulation sanguine: **73**
 Cohérence cardiaque: **103**
 Conflits d'intérêts: **105**
 Contraception: **88, 73**
 Corruption: **101**
 Cosmétiques: **49**
 Coupe vibratoire: **112**
 Crèmes solaires: **111, 93, 81**
 Cycle féminin: **116**
 Dents dévitalisées: **82**
 Dépistage: **61**
 Déserts médicaux: **116**
 Dogme vaccinal: **85, 83, 74, 72, 67, 66, 65, 64, 55, 42**
 DTPolio: **113, 91, 67, 66, 54**
 Eau et pollution: **107**
 Ebola: **96**
 Échographies: **91**
 Eczéma: **117**
 Effet 3B: **77**
 Électricité (pollution): **109**
 Électrohypersensibles: **109, 91, 80, 76, 74**
 Enzymes: **110**
 (pollution): **64**
 Épigénétique: **64**
 Escherichia Coli: **75**
 Fascias: **70**
 Fibromyalgie: **52**
 Flux instinctif: **99**
 Gardasil ©: **118, 99, 95, 92, 84, 69**
 Glyphosate: **98, 94**
 Grenade: **51**
 Grippe: **78, 70**
 Grippe A: **64**
 Grippe aviaire: **62, 44**
 Grippe espagnole: **89, 83**
 Hyperactivité: **113**
 Intestin: **64**
 Jambes sans repos: **100, 99**
 Homéopathie: **72**
 Lakhovsky: **86**
 Lit incliné: **105**
 Longévité: **74**
 Lyme (maladie de): **114, 109, 86, 84, 81, 65**
 Magnésium: **60**
 Malaria: **58**
 Malbouffe: **44**
 Mammographies: **84, 80, 78, 71**
 Médecines ancestrales: **90**
 Médecines douces: **115**
 Médecine énergétique: **65**
 Médecine quantique: **98**
 Mercure: **72**
 Métaux lourds: **96, 93**
 Microbiote: **83**
 Moisissure: **81, 46**
 Nanoparticules: **93**

Nicotine : 90
 Obésité : 75
 Ondes déphasées : 62
 Ondes EM : 105
 Orthokéraphologie : 89
 Ozonothérapie : 48
 Pasteur : 67
 Phagothérapie : 107, 71
 Placebo : 85, 66, 52
 Placenta : 113
 Platiques (pollution) : 95
 Prânisme : 69, 88
 Priore (affaire) : 69
 Probiotiques : 77
 Protéodites : 110, 109, 67
 Psoriasis : 117
 Psychiatrie : 86, 82, 78
 Radicaux libres : 45
 ROR : 117, 68, 67
 Régimes amaigrissants : 63
 Régime sans polyamines : 114
 Résonance EM : 86
 Rougeole : 117
 Sensations et guérison : 108
 Sérum Quinton : 115, 48
 Sodas : 50
 Sono-cytologie : 45
 Stimulation transcrânienne : 93
 SV40 (vaccin) : 75
 Tamiflu : 64
 TDAH : 82
 Téléphonie mobile, Wifi : 91, 87, 77, 75, 74, 62, 58, 57, 53, 42
 Transfusions : 65
 Vaccination : 114, 113, 112, 109, 101, 106, 90, 83, 81, 75, 74, 72, 67, 66, 65, 64, 55, 47, 42
 Vaccin polio oral (VPO) : 112, 81
 Vertu des larmes : 87
 VIH-sida : 97, 80, 79, 70, 61, 59, 53, 52
 Violence médicale : 95
 Vitamine C : 43
 Vulnérabilité : 91

SCIENCE

Astrologie et statistiques : 113
 Aura : 92, 54
 Biochamp : 58
 Bioénergie : 54
 Biologie numérique : 63
 Champs électriques : 65
 Chronologie multiple : 55
 Cosmos à expansion d'échelle : 46
 Croix planétaire : 59

Cycle solaire : 60
 Cymatique : 44
 Dédoublément du temps : 61, 58
 Échos différés : 47
 Épigénétique : 44
 Éther : 51
 Expérimentation animale : 111, 102, 88, 87, 85, 79, 53
 Géobiologie : 65
 Herboristerie : 111
 I-ther : 55
 Intelligence cellulaire : 50
 Jacques Benveniste : 63
 Loi de Titius Bode : 55
 Magnétisme solaire : 60
 Mathématiques des abeilles : 110
 Mécanique classique exacte : 55
 Mémoire de l'eau : 87, 83, 81
 Multivers : 69
 Nassim Haramein : 89
 Ondes de formes : 83
 Ondes scalaires : 90
 Principe d'incertitude : 84
 Protéodites : 110, 67, 48, 40
 Rayonnement cosmique : 65
 Recherche (créativité) : 110 (biais) : 118
 Rétrocausalité : 79
 Revue Scientifique : 118
 Soleil : 75, 53, 41
 Synchronicité : 79, 66
 Science bioluminescente : 77, 47
 Terre en expansion : 69
 Troux noirs : 89
 Univers connectés : 89
 Univers électrique : 68

SOCIÉTÉ

Abus bancaires : 100, 95
 Abus rituels : 52
 Abus sexuels : 91, 78
 Accouchement à domicile : 106, 98
 Action citoyenne : 106
 ADN synthétisé : 85
 Adulte : 108, 107
 Affaire Outreau : 99, 91
 Alstom : 117
 Animalistes : 114
 Animal politique : 111
 Apple : 79
 Argent : 105, 100, 105
 Autosuffisance alimentaire : 79
 AZF : 70, 68, 62
 Banquiers prédateurs : 115

Bébés éprouvettes : 80
 Benoît XVI : 85
 Bi-Fi : 84
 Big Tobacco : 90
 Biométrie : 88, 81, 66
 Blockchain : 111
 Bob vous toute la vérité : 88
 Chasse : 103
 Cigarette électronique : 90
 Circoncision : 71
 Clearstream : 98, 74, 70
 Codex alimentarius : 67
 Corrida : 100, 82
 Corruption : 82
 Déserts médicaux : 116
 Désobéir : 114, Droit/Bressy : 102
 Dutroux : 94
 Éducation : 109, 108, 100
 Entreprises libérées : 93
 Équitation : 93
 Excision : 88
 Expérimentation animale : 111, 102, 88, 87, 85, 79, 53
 Féminisme : 116
 Française des Jeux : 88
 Ferrage des chevaux : 86
 Google : 91, 84
 Grande distribution : 114, 109
 Herboristerie : 111
 Holararchie : 93
 Hold-up bancaire : 104
 Inédie : 96
 Inégalités scolaires : 94
 Instruction en famille : 108
 Journalisme de solution : 101
 Karl Zéro : 69
 Lampes fluocompactes : 74, 64
 Langage des signes : 101
 Liberland : 100
 Li-fi : 90, 85
 Linky : 117, 114, 103, 99, 77 Lobbycratie : 89
 Médias : 100, 86, 71, 62
 Mind Control : 60, 52
 Milvudes : 115, 82
 MK-Ultra : 52
 Monsanto : 87, 84, 65
 Mythe de la croissance : 115
 Nanotechnologies : 83, 41, 40
 Nestlé : 84
 No-hygiène : 111
 Nudges : 111
 Obsolésence programmée : 69
 PagesJaunes : 90
 Paysan boulanger : 117
 Pédagogie (fiction) : 97
 Pédocriminalité : 94, 91

Pétitions : 109
 PISA : 94
 Placements abusifs : 94
 Prédiction linguistique : 59
 Presse (disparition) : 112
 Prestalis (crise) : 116
 Prison (mixité) : 118
 Project Censored : 72, 67, 55, 43
 Protection de l'enfance : 94
 Psychopathie & enfant : 98
 Puces : 66, 53
 Référendum d'initiative citoyenne : 102
 Revenu de base : 114, 101, 72
 Sécurité alimentaire : 84
 Sexualité : 111, 105, 51
 Slow sex : 111
 Solitude : 116
 Suicide des patrons : 104
 Suicide des policiers : 96
 Surpopulation : 105
 Survivalisme : 95
 Théorie du genre : 105, 104
 Théorie du complot : 105
 Télédépendance : 75, 60
 Transhumanisme : 104
 Végéphobie : 83
 Végétarisme : 87, 62
 Whistleblower : 74
 Wikipédia : 101, 54
 Zoopolitique : 111
 4G : 89

TRADITION & SPIRITUALITÉ

Amour : 105, 75, 51
 Astrologie : 113, 80
 Ayahuasca : 68
 Chamanisme : 107, 87, 56
 Christianisme païen : 54
 Cathares : 68
 Contes de fées : 98
 Dieu : 103
 Druidisme : 86
 Éveil : 92, 88, 83
 Gnostiques : 53
 Jeremy Narby : 56
 Jésus : 92, 41
 Livres tombés du ciel : 112
 Loi d'attraction : 89
 Magie et religion : 113
 Magie noire : 87
 Matière et Esprit : 64
 Meurois-Givaudan D. : 69, 56, 53
 Miracles : 101
 Mutombo : 117
 Non-dualité : 87
 Nouveaux éveillés : 87

Orbito A. : 93
 Padovani I. : 110, 93
 Philippe de Lyon : 101, 48
 Psycho-spiritualité : 66
 Réincarnation : 81, 76, 43
 Shambhala : 65
 Spiritualité laïque : 117, 80, 71
 Symbolisme : 70
 Taï Chi Chuan : 65
 Tao : 75, 52
 Tour de Saint-Bernard : 108
 Troisième œil : 92
 Qi projeté : 86
 Yi King : 84

UFOLOGIE

Abductions : 84, 83, 80, 69, 64, 47
 ASE : 110
 Armée de l'air : 95, 84
 Audition de Washington : 88, 87
 Bassett Stephen : 87
 Bourret J.-C. : 109, 98
 Brésil : 71, 41
 Capitole (juillet 1952) : 41
 Co-évolution : 64
 Contacts rapprochés : 93, 92, 84, 83, 69, 64, 62, 55, 54, 51, 40
 Citizen hearings : 98, 87
 Civilisations ET : 73
 Clervoy, Jean-François : 89
 Chiumiento Antonio : 111
 Cnes : 94, 76, 69
 Cogeipan : 96, 95
 Cosmic Top Secret : 54
 Colares (Brésil, 1977) : 83
 Colonel Salas : 116
 Cover-up : 92, 87, 86, 83, 79, 78
 Déclassification : 85, 84, 76, 48
 Dini L. : 107
 Disclosure Project : 53
 Divulgarion : 103, 98, 94, 93, 87, 71, 69, 59, 55
 Drones ou ovnis ? : 97, 96
 Espèces ET : 83, 62
 Exobiologie : 84
 Exopolitique : 104, 94, 92, 87, 82, 81, 74, 54, 44
 Enquêtes : 107, 90, 86, 77, 69
 5 novembre 1990 : 90
 Geipan : 92, 90, 77
 Golfech, 2010 : 77
 Gravel M. : 88
 Greer Steven : 53
 Greslé J.-G. : 92, 89, 86, 78,

72, 59
 Guerre froide : 85
 Guerre des étoiles : 82, 81, 49, 48
 Hammaguir (1967) : 75
 Hybridation : 80
 Hypothèse ET : 94, 72
 Kean L. : 92, 58
 Kissing J. : 58
 Lune : 75, 70
 McKinnon (Affaire) : 46
 Mesnard J. : 107, 90
 Mexique : 41
 Mission Kimono (BD) : 84
 Mitchell E. : 58
 Moselle, 1998 : 84
 Mufon France : 89, 85
 Mutilations : 83
 NASA : 61
 Nucléaire : 79, 77, 76, 59, 42
 Oanis : 77
 OSPAN : 95, 94
 Ovnis (observations) : 102, 94, 90, 84, 83, 77, 75, 67, 65, 63, 42
 Ovnis (art) : 74
 Paris, 1994 : 59
 Passot X. : 90, 77
 Patenet J. : 89
 Petit J.-P. : 109, 72
 Phoenix (congrès) : 80
 Pope N. : 74
 Propulsion des ovnis : 107
 Project Camelot : 54, 48
 Psychologie : 97, 74, 72, 69, 54, 43
 Rand Corporation : 79
 Rendlesham : 73
 Ribes J.-C. : 69
 Roswell : 82, 79, 53
 Salla M. : 54
 Secret d'État : 111, 94, 92, 83, 81, 72, 54
 Serpo (opération) : 45
 Shag Harbour (1967) : 77
 Sillard Y. : 73
 Swan I. : 75
 Technologies ET : 85, 62, 61
 Trans-en-Provence : 84
 3AF Sigma : 89, 78
 3AF-PAN : 63, 59, 58
 URSS : 85
 US Air Force : 81
 Vague ovnis (1990) : 62
 Valensole : 100
 Vallée J. : 74
 Velasco J.-J. : 108, 90
 X-Files : 104
 Zone 51 chinoise : 79

DERNIERS NUMÉROS PARUS – Tous les sommaires sont en ligne sur www.nexus.fr



NEXUS N° 116 mai-juin 2018
 Presstalis, le *Titanic* de la presse française ? • Attentats du 11-Septembre : vous avez dit délits d'initiés ? • Des déserts médicaux à l'intelligence artificielle • **La solitude, ennemie intime ou voie initiatique ?** • La biologie féminine : ultime bastion du droit des femmes ? • Les trésors cachés du cycle féminin • Transcommunication hypnotique : en direct avec nos défunts • Quand les cartes anciennes racontent une autre histoire de l'humanité (1^{re} partie) • Le colonel Salas s'exprime sur les ovnis



NEXUS N° 117 juillet-août 2018
 Non merci, présidents Trump et Macron, la guerre je n'en veux pas • Inondations : un héritage des « Trente Glorieuses » • Rougeole, faut-il craindre les nouvelles épidémies ? • **Compteurs Linky : comment s'en protéger ?** • Une histoire d'os contre l'asthme, les allergies, l'eczéma... • Le Graal du grain et du pain parfaits • Une spiritualité laïque... pour quoi faire ? • Gregory Mutombo et la présence à soi • Quand les cartes anciennes racontent une autre histoire de l'humanité (2^e partie)



NEXUS N° 118 sept.-oct. 2018
Alarme climatique : le dessous des cartes • L'impact des militaires sur le changement climatique • Gardasil, combien de vierges sacrifiées sur l'autel de la vaccination ? • Vaccin VPH : un bastion de l'indépendance scientifique influencé par Bill Gates ? • Recherche médicale, des biais à tous les étages ! • Revues scientifiques : gloire et argent au détriment de la recherche ? • Prison : quand la non-mixité se fait la belle • La communication inter-espèces, vers une nouvelle alliance ? • La conscience au cœur de la matière ? • Quand les cartes anciennes racontent une autre histoire de l'humanité (3^e partie)

COMMANDEZ P. 112 OU SUR WWW.NEXUS.FR

ABONNEZ-VOUS OU OFFREZ UN ABONNEMENT

À découvrir tous les deux mois,
**110 PAGES D'ENQUÊTES
INÉDITES!**

36€

POUR 1 AN
(6 NUMÉROS)
au lieu de 47,40€
soit 24 % d'économie

68€

POUR 2 ANS
(12 NUMÉROS)
au lieu de 94,80€
soit 28 % d'économie



BON DE COMMANDE

Tarifs port inclus valables jusqu'au 31 décembre 2018 - Vous pouvez également commander sur www.nexus.fr

ABONNEMENT À PARTIR DU N° 120 DE JANVIER-FÉVRIER 2019

Je choisis de m'abonner pour :
(cocher les cases correspondantes)

	1 an	2 ans
France.....	<input type="checkbox"/> 36€	<input type="checkbox"/> 68€
Dom.....	<input type="checkbox"/> 38€	<input type="checkbox"/> 72€
Tom.....	<input type="checkbox"/> 45€	<input type="checkbox"/> 86€
CE (Schengen) + Suisse.....	<input type="checkbox"/> 42€	<input type="checkbox"/> 79€
Autres destinations	<input type="checkbox"/> 47€	<input type="checkbox"/> 88€

ACHAT À L'UNITÉ

SAUF NUMÉROS ÉPUIÉS : 40, 42, 45, 46, 51, 58, 65, 69 à 83, 90, 105 à 107

	n°119	Du n°100 au n°118	du n°89 au n°99	du n°40 au n°88
<input type="checkbox"/> France.....	8,40€	7,90€	7,50€	5,90€
<input type="checkbox"/> Dom.....	8,70€	8,20€	7,80€	6,10€
<input type="checkbox"/> Tom.....	9,80€	9,00€	8,80€	7,10€
<input type="checkbox"/> CE (Schengen) + Suisse.....	8,80€	8,30€	7,90€	6,20€
<input type="checkbox"/> Autres destinations.....	9,60€	9,20€	8,60€	7,20€

Numéros choisis :

COLLECTION D'ARCHIVES

SAUF NUMÉROS ÉPUIÉS : 40, 42, 45, 46, 51, 58, 65, 69 à 83, 90, 105 à 107

<input type="checkbox"/> Année 2016-17 - 6 numéros du n° 102 au n° 111.....	33 €
<input type="checkbox"/> Année 2015 - 6 numéros du n° 96 au n° 101.....	30 €
<input type="checkbox"/> Année 2014 - 6 numéros du n° 89 au n° 95.....	27 €
<input type="checkbox"/> Série ARCHIVES 2005 à 2013 - Du n° 40 au n° 89.....	35 €
Dix numéros au choix	

France métropolitaine- Autres destinations : nous consulter

COORDONNÉES DU BÉNÉFICIAIRE (ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

Mme Mr Société + N°TVA.....

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Code Postal.....

Ville.....

Pays.....

Tél.....

Email.....

JE FAIS UN DON DE

€

POUR SAUVEGARDER L'INDÉPENDANCE DE **nexus**

RÈGLEMENT

TOTAL..... €

PAR CHÈQUE CI-JOINT

(à l'ordre des éditions MGMP)

À renvoyer à : Magazine NEXUS - Éditions MGMP
22, rue Pasteur, 92380 Garches - France

PAR VIREMENT (uniquement SEPA en euros)

Lors de l'opération, merci d'indiquer votre nom en référence

IBAN : FR76 1820 6000 4265 0421 1133 816

BIC : AGRIFRPP882

Informations : téléphone : 01 47 41 35 61 - email : secretariat@nexus.fr



Découvrez l'actualité de notre site !



**Votre magazine
avec vous
partout, sur tous
vos écrans !**

SUR VOS ÉCRANS PRÉFÉRÉS...

Vidéos, actus, courriers des lecteurs, articles libres... Parcourez les nouveautés de notre site sur votre ordi, tablette ou téléphone mobile !

... CONSULTEZ ARTICLES, NUMÉROS ET ARCHIVES !



Recherche par mot clef instantanée

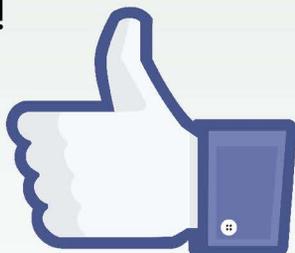
Un mot clef dans le moteur de recherche et les articles parus sur le sujet s'affichent en un clin d'œil !

Rendez-vous sur Facebook

Exprimez-vous sur notre mur Facebook, rejoignez la communauté de **NEXUS** ! Vos enthousiasmes, vos questions, vos coups de gueule ou vos étonnements... toutes informations partagées et témoignages la font grandir et évoluer. A vous de saisir votre clavier créatif !



Magazine **NEXUS**



**400 articles
de 0,90 à 3,90 €**
À vous de choisir parmi les 400 articles parus depuis le n° 66 (janv.-févr. 2010) !
À imprimer si vous le souhaitez.



4 offres d'abonnement

- Papier
- Numérique
- Papier + Numérique
- Intégral (400 articles d'archives en plus de vos abonnements papier et numérique)...

Numéro papier et/ou NUMÉRIQUE

Vous pouvez acheter au numéro les magazines publiés depuis le n° 40 (sept.-oct. 2005) en version papier ou numérique (imprimable).



n° 110



n° 111



n° 112



n° 113



n° 114



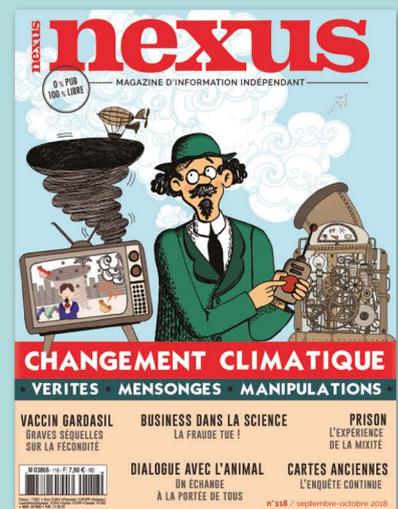
n° 115



n° 116



n° 117



n° 118